DELEGATION DE Monsieur Jean-Louis DAVID	

D-2014/683

Service de désinfection, désinsectisation, démoustication, dératisation. Aménagement des tarifs 2015. Autorisation.

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux fixe chaque année, par délibération, les tarifs relatifs aux prestations de désinfection, désinsectisation, démoustication et dératisation effectuées par le Service Communal d'Hygiène et de Santé à la demande des administrations, des communes ou des particuliers.

Pour ces derniers, les interventions sont réalisées uniquement dans un cadre visant à les initier et à donner l'impulsion nécessaire à la mise en œuvre du traitement approprié pour assurer la salubrité publique.

Pour mémoire, durant l'année 2013 l'activité du SCHS de la Ville de Bordeaux était la suivante :

- 1910 interventions dont 962 payantes pour la lutte contre les rongeurs.
- 3732 interventions dont 2017 payantes pour la lutte contre les insectes.
- 17 interventions dont 3 payantes pour la désinfection.

Les prix d'achat des produits utilisés pour l'ensemble de ces interventions et prestations de service ont subi des augmentations, ce qui justifie de réactualiser ces tarifs. Les augmentations proposées sont globalement de 2 % par rapport à l'année précédente.

Pour promouvoir l'application des règles d'hygiène et de santé publique auprès de l'ensemble de la population, la Ville de Bordeaux a mis au point un tarif forfaitaire minimum de 22.70 € pour l'ensemble des prestations (hormis le traitement des punaises de lit).

Pour les personnes en situation de précarité qui en font la demande par écrit, le tarif forfaitaire minimum sera appliqué pour toute opération de désinsectisation ou désinfection (hormis le traitement des punaises de lit) quelle que soit l'importance du traitement.

La gratuité totale, pour ces prestations, pourra être accordée aux associations à finalité caritative et/ou aux associations d'utilité publique à caractère social engagées dans l'accompagnement à l'hébergement et au logement, qui en feront la demande par écrit.

Pour les punaises de lit, le traitement qui s'avère beaucoup plus complexe et onéreux, sera réservé et facturé sur la base de 30% du prix réel de la prestation aux associations sus visées et aux personnes en situation de précarité, qui en feront la demande par écrit.

Pourront bénéficier de ces tarifs adaptés, les personnes percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Aide Sociale aux Personnes Agées (ASPA), les étudiants boursiers ainsi que toutes les personnes dont le quotient familial (revenu fiscal de référence/nombre de parts fiscales /12) ne dépasse pas les seuils socles prévus pour percevoir le RSA, en vigueur au 1er janvier de l'année (année n).

Toute demande tendant à l'application de ces tarifs adaptés devra être formulée par écrit préalablement à toute intervention en produisant les justificatifs permettant d'apprécier la situation du demandeur (Avis d'attribution du RSA, de l'ASPA, de la bourse pour les étudiant, avis de l'impôt sur le revenu de l'année n-1).

Enfin, compte tenu des nouvelles obligations réglementaires relatives à l'utilisation des produits rodonticides dans le cadre de la réglementation européenne, dont l'objectif est d'en restreindre et sécuriser l'usage pour limiter les risques sur l'homme et l'environnement, la distribution de ces produits ne pourra plus être assurée par la Ville de Bordeaux au plus tard à compter du 1^{er} avril 2015. Une proposition de prestation de conseils délivrée par la Ville de Bordeaux auprès des usagers est prévue en substitution.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter les propositions de tarifs ci-dessus énoncées, pour application au 1er janvier 2015.

DESIGNATIONS	PRIX 2015
DESIGNATIONS	
	TTC
Forfait minimum pour toutes désinsectisations contre	
les nuisibles de l'habitat, désinfection ou désodorisation	22,70
(hors logement à caractère social) jusqu'à 30 mètres	
linéaires ou 30 points de gel ou 40 m² ou 70 m³	
Mètre linéaire pour un métrage supérieur à 30 m	
linéaires ⁽¹⁾ Ou point de gel au-delà 30 points ⁽¹⁾	0,76
m² pour une surface supérieure à 40 m² (1)	0,57
m³ pour un volume supérieur à 70 m³ (1)	0,35
Forfait de base pour une opération de désinsectisation	
contre les blattes dans les commerces de bouche et	62,20
débits de boissons. Au-delà de 50 points de gel, il est	
ajouté au forfait de base et par tranche de 30 points de	
gel un forfait minimum <u>de 22,70 €</u> TTC	
Forfait pour une opération de désinsectisation contre les	
blattes germaniques pour un appartement à caractère	6,90
social, type H.L.M. (dans le cadre des interventions	
systématiques au niveau de tous les appartements	
d'un ensemble immobilier, quelque soit le nombre de	
logements effectués) et pour les logements gérés par le	
C.C.A.S. – facture minimum = 22,70 € TTC	
Traitement contre les puces au m²	0,96
Traitement contre les punaises de lit, forfait au m²	5,60

Dératisation/désourisation

Dératisation/désourisation	PRIX 2015
	TTC
Tranche forfaitaire minimale pour toutes opérations	22,70
n'excédant pas 45 mn et pour laquelle, la quantité de	
produit nécessaire n'excède pas 1,5 kg de raticide ou	
400g de souricide.	
Au-delà, il est ajouté un forfait minimal de 22,70 € TTC à	
chaque tranche dépassée	
Forfait de base pour tous commerces de bouche et débits	
de boissons pour toutes opérations n'excédant pas 45 mn	62,20
et pour lesquelles, la quantité de produit (non dispersable)	
utilisé n'excède pas 2 kg de raticide ou 600g de souricide.	
Au-delà il est ajouté une tranche forfaitaire minimale de	
22.70 € TTC à chaque tranche dépassée.	
Forfait pour une opération contre les souris pour un	0.00
appartement à caractère social, type H.L.M. (dans le cadre	6,90
des interventions systématiques au niveau de tous les	
appartements d'un ensemble immobilier, quel que soit le	
nombre de logements effectués) et pour les logements	
gérés par le C.C.A.S.	
- facture minimum 22.70 € TTC	

Les recettes provenant des interventions de désinfection des locaux, désinsectisation et dératisation seront inscrites au budget, en recettes : Rubrique 12 - Compte 7064.

dératisation (ventes)	PRIX 2015
Kg de raticide simple	3,90
Kg de souricide	14,60
Kg de rodonticide bloc hydrofuge	7,75
Boite d'appâtage «rats» sécurisé pour le grand public	5,00
Boite d'appâtage «souris» sécurisé pour le grand public	2,00
Boite d'appâtage «rats» sécurisé pour le professionnel	21,50
Boite d'appâtage «souris» sécurisé pour le professionnel	5,60

Les recettes seront inscrites au budget : Rubrique 12 - Compte 7078.

FORFAIT PROSPECTION	PRIX 2015 TTC
Rongeurs: Pour toutes interventions sur le domaine privé n'excédant pas 45 mn, ayant pour objet la recherche de pathologies. Au delà et par tranche de 45 mn, il est ajouté une tranche forfaitaire minimale 22.70 € ttc.	22,70

Frais de déplacement pour toutes interventions hors Bordeaux

frais de déplacement	PRIX 2015 TTC
Km pour tous les trajets hors Bordeaux	1,03

Les frais seront inscrits au budget en recettes : Rubrique 12 - Compte 7064

ADOPTE A L'UNANIMITE

D-2014/684

Code de l'environnement. Demande d'autorisation de prélèvement d'eaux souterraines. SNC Brochon Puy Paulin. Parking de l'auditorium de Bordeaux. Avis du conseil municipal.

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de la construction de l'auditorium de Bordeaux, un parking souterrain de 435 places sur 7 niveaux a été créé cours Georges Clémenceau.

Descendant jusqu'à 20 m sous le niveau de la rue, l'ouvrage intercepte la nappe d'eau de l'oligocène. Un plancher drainant a été mis en place sous le dernier niveau, avec relèvement des eaux et rejet au collecteur d'assainissement de la rue du Palais Gallien.

Les études préalables au chantier avaient bien identifié cette problématique et le rejet des eaux d'exhaure avait été estimé à moins de 5m³/h.

Lors d'un contrôle mené par la Police de l'eau en 2012, il a été constaté que le débit de prélèvement était supérieur au seuil de 8m³/h qui nécessite une autorisation au titre du Code de l'Environnement (Art L 2014-1 rubrique 1310). Les derniers comptages en date de mai 2014 ressortent à 11,25m³/h.

Le dossier de régularisation incluant une étude d'incidence sur les milieux aquatiques est soumis à enquête publique. Celle-ci est organisée du 24 novembre 2014 au 23 décembre 2014 à la Cité Municipale. Le conseil municipal est invité à formuler un avis.

L'étude d'incidence ne met pas en évidence d'impact environnemental significatif à l'échelle du site et ses abords.

En revanche la question de principe se pose dès lors qu'il s'agit d'un prélèvement « inutile » dans une nappe d'eau sensible où l'équilibre a été rétabli ces dernières années. En outre, cette situation perdure depuis la construction du parking où cette ressource transite inutilement par la station d'épuration Louis Fargue via le réseau unitaire. Ce prélèvement et le rejet associé ne sont pas compatibles avec le SAGE Adour Garonne, le SDAGE nappe profonde de Gironde et le règlement assainissement de la CUB.

Au regard de cette situation, le pétitionnaire a engagé plusieurs études afin de définir la cause de ce drainage excédentaire et les mesures à mettre en œuvre pour le réduire. L'objectif affiché est de limiter les débits en dessous de 8m³/h ce qui permettrait de se soustraire au régime de l'autorisation.

Cette position purement théorique n'est pas admissible. Dans un souci de protection des enjeux environnementaux, il s'agit d'atteindre un objectif plus performant de réduction du prélèvement d'eau afin de retrouver a minima une situation proche de l'état initial.

Par ailleurs, les volumes d'eaux résiduels ne doivent pas rester sans usage comme actuellement. Le pétitionnaire doit rechercher en liaison avec les collectivités territoriales des modes de réutilisation de cette ressource.

En l'état actuel de ce dossier, je vous propose Mesdames, Messieurs, de formuler un avis défavorable.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous propose de donner un avis défavorable à l'enquête publique sur un dossier de régularisation qui inclut une étude d'incidence sur les milieux aquatiques pour un prélèvement inutile d'eaux souterraines par la SNC Brochon Puy Paulin qui a construit notamment le parking de l'Auditorium.

Je précise par ailleurs avoir reçu aujourd'hui un document de la société SNC Brochon qui nous indique que l'expert judiciaire vendredi a constaté un débit de 1,4 m3/heure qui était dû à un défaut de joint de paroi moulée. Ils pourront apporter ces informations à l'enquête publique directement.

M. LE MAIRE. -

M. GUENRO

M. GUENRO. -

Monsieur le Maire, chers collègues, nous voterons favorablement cette délibération.

Pour faire court étant donné l'heure, on encourage la Ville et les collectivités parties prenantes à exercer toutes les pressions utiles sur le pétitionnaire pour qu'il trouve rapidement une solution à ce gaspillage d'une ressource rare équivalent à la consommation annuelle de 1000 familles de 5 personnes, ce qui est assez important, et pour qu'il prenne à sa charge en attendant, d'une manière rétroactive, le coût de traitement de ces eaux inutilement (retenues?).

M. LE MAIRE. -

Qui est contre?

Qui s'abstient ?

Personne.

D-2014/685

Société « Gestion électronique de régulation en temps réel pour l'urbanisme, les déplacements et les transports »(GERTRUDE). Rapport de gestion et financier de l'exercice 2013. Information.

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La SAEM GERTRUDE a pour objet la régulation des feux de circulation.

La Ville de Bordeaux détient 7% du capital de cette société. L'actionnaire majoritaire est la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) qui possède 51% des actions.

RESULTAT DE L'ACTIVITE EN 2013

La société GERTRUDE présente un chiffre d'affaires de 4.082.868 euros sur l'exercice 2013, en hausse de 19,55% par rapport à 2012. Cette hausse est liée à la forte augmentation des activités sous-traitées et de négoce qui représentent près de 25% du chiffre d'affaires 2013. Les variations du volume de ces activités peuvent entrainer une très grande fluctuation du chiffre d'affaires de l'entreprise. Toutefois, leur influence sur la Marge Brute Totale et sur la rentabilité de l'entreprise reste faible dans la mesure où ces activités ne portent qu'une faible valeur ajoutée.

Depuis 2010, le CA de l'entreprise est devenu structurellement plus instable compte-tenu de :

- l'arrêt du marché « Exploitation PC CUB » ;
- la forte représentativité de certains contrats structurants sur la marge ;
- d'éventuels retards dans l'activité liés la participation à des gros projets comme une ligne de tramway.

Toutefois, l'activité « métier » d'ingénierie, d'étude, de développement, d'installation et de maintenance du système GERTRUDE a été fortement revalorisée depuis 2011 et représente près de 75% du chiffre d'affaires 2013. C'est sur cette activité « métier » à forte valeur ajoutée que la société entend concentrer ses efforts à l'avenir.

Au global, les produits d'exploitation ressortent à 4.089.611 euros, en hausse de 17,32% par rapport à l'exercice précédent.

Parallèlement, les charges d'exploitation ont augmenté de 24.39%. Cette augmentation des coûts de production est principalement la conséquence de l'augmentation des postes « achats pour revente » et « sous-traitance ».

Ces opérations conjuguées conduisent à un résultat d'exploitation de 384.781 euros, en diminution de 24.16 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice est déficitaire à hauteur de 4.816 euros : ce dernier tient compte de la provision de la totalité des sommes versées à la filiale GERTRUDE Algérie EURL.

Combiné de ces éléments, le résultat net de l'exercice présente un bénéfice de 237.842 euros, en baisse de 2.84% par rapport à l'exercice précédent.

EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES EN 2014

Les prévisions pour 2014 font état d'un exercice positif dont les principales données sont les suivantes :

Chiffre d'affaires : 3.702.807 euros.

- Résultat d'exploitation : 198.848 euros.

- Résultat net : 140.132 euros.

Pour 2014, la continuité de l'amélioration de la situation financière reste une priorité de l'entreprise. L'analyse détaillée du prévisionnel 2014 met en évidence :

- Baisse prévisionnelle du chiffre d'affaires principalement liée à la baisse des activités de négoce,
- Légère baisse de la Marge Brute Totale,
- Baisse d'environ 100 000 euros du bénéfice estimé,
- Le résultat prévisionnel devrait permettre à l'entreprise d'atteindre son objectif en termes de fonds propres à 1.600.000 euros.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après les comptes annuels ainsi que le rapport de gestion de la société. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

Annexe: principaux éléments du compte de résultat de GERTRUDE (exercices 2012 et 2013)

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2012	Δ 13/12
Chiffre d'affaires	4 082 868	3 415 101	19,55%
Produits d'exploitation	4 089 610	3 485 757	17,32%
Charges d'exploitation	3 704 829	2 978 414	24,39%
Résultat d'exploitation	384 781	507 342	-24,16%
Résultat financier	-4 816	-43 082	-88,82%
Résultat net	237 849	244 802	-2,84%

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

Il s'agit du rapport d'activité de la SAEM GERTRUDE dont la Vile détient 7% du capital qui fait l'objet d'informations dont vous avez eu connaissance.

M. LE MAIRE. -

M. GUENRO

M. GUENRO. -

Monsieur le Maire, chers collègues, la question de la régulation des feux de circulation ne peut échapper en 2014 et à l'heure du tout numérique à une réflexion plus large englobant l'information aux voyageurs en temps réel, les prédictions de trafic et l'ensemble des données permettant à un urbain de se déplacer de manière plus fluide.

De même il faut anticiper les évolutions à venir. Le code de la route est obsolète car non adapté au vélo.

L'avenir est dans une régulation à plusieurs vitesses en fonction du mode de déplacement.

Dans ce contexte très complexe où des « start-up » locales comme l'ogre Google avancent très vite, comment la Ville de Bordeaux en tant qu'actionnaire de GERTRUDE voit son évolution, notamment au regard des sommes importantes qu'il faudrait consacrer à la recherche et développement ?

Comment notamment soutenez-vous les discussions actuelles entre GERTRUDE, TOPOS et le Centre Aquitain des Technologies de l'Information et de l'Electronique ? Ne voyez-vous pas là l'occasion de générer de l'emploi local sur un marché planétaire ?

C'était plus une question pour Mme CALMELS qui est partie.

M. LE MAIRE. -

M. DAVID.

M. JEAN-LOUIS DAVID. -

C'est un sujet évoqué en conseil d'administration de GERTRUDE qui n'a pas échappé notamment aux techniciens de la société et aux membres de la Communauté Urbaine.



2014

Exercice 2013

Rapport de Gestion

Société GERTRUDE SAEM

Exercice 2013

Rédacteur: Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Rapport de Gestion à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 octobre 2014

CONTENU DU PRESENT DOCUMENT

3 TIN THESE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013	<u>.</u>
2 RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'EXERCICE 2013	5
3 SITUATION SYNTHETIQUE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2013	6
4 ANALYSE DE L'EVOLUTION DU BILAN	<u>7</u>
4.1 EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DU PASSIF : FOURNISSEURS	
4.2 EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DU PASSIF : EMPRUNTS ET AUTRES DETTES	7
4.3 EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DU PASSIF : DETTES FISCALES ET SOCIALES	
4.4 EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DE L'ACTIF : DISPONIBILITES	8
4.5 EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DE L'ACTIF : STOCKS DE PRODUITS	
4.6 EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DE L'ACTIF : CREANCES	
4.7 REMARQUE RELATIVE AUX INVESTISSEMENTS	
5 RATIOS DU BILAN ET SOLVABILITE	g
5.1 ANALYSE DES DONNEES	
5.2 SOUTIEN DES PARTENAIRES FINANCIERS	
6 EVOLUTION DES FONDS PROPRES DE L'ENTREPRISE	
7 SYNTHESE DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2013	
8 FOCUS SUR LA REMUNERATION DES SALARIES PENDANT L'EXERCICE 2013	
9 SYNTHESE DE L'EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	
9.1 EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES 6 DERNIERES ANNEES	
9.2 RAPPEL DE L'ANALYSE TRANSMISE AVEC LE RAPPORT DE GESTION DE L'ANNEE 2012	
9.3 RAPPEL DES EFFORTS ENGAGES EN 2011, 2012 ET 2013	
9.4 REPARTITIONS DES ACTIVITES	
9.5 RAPPEL DES VILLES ET AGGLOMERATIONS CLIENTES DE L'ENTREPRISE	
10 EVOLUTION DE LA TRESORERIE AU COURS DE L'EXERCICE 2013	
11 ACTIONS PRINCIPALES MENEES AU COURS DE L'EXERCICE 2013	
11.1 CONTINUITE DU PLAN D'ECONOMIE ET DE REDUCTION DES COUTS	
11.2 POLITIQUE SALARIALE MENEE EN 2013	
11.3 CERTIFICATION ISO 9001	
11.4 ETAT D'ESPRIT DES SALARIES ET MODELE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE	
11.5 ACTIVITES COMMERCIALES DE L'ANNEE 2013	
11.6 ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DURANT L'ANNEE 2013	
11.7 REHABILITATION DE NOS LOCAUX	
11.8 SYNTHESE DES ACTIONS MENEES AU COURS DE L'EXERCICE	22

12 CREANCES CLIENTS: RISQUES ET OPPORTUNITES	2
12.1 Morelia2	
12.2 LISBONNE	3
12.3 CARRIS : SOCIETE GESTIONNAIRE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE LISBONNE2	3
12.4 FORT DE FRANCE	3
12.5 MONTERREY24	4
12.6 ALSTOM (CONTRAT DU TRAMWAY D'ALGER)	4
13 ACQUISITION DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT AU COURS DE L'EXERCICE	
14 VIE SOCIALE AU SEIN DE L'ENTREPRISE	_
14.1 GENERALITES SUR LE MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ENTREPRISE	
14.2 RAPPEL DES AVANTAGES SOCIAUX	5
14.3 MOUVEMENT DE PERSONNEL AU COURS DE L'ANNEE 2013	
15 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE	6
15.1 EVOLUTIONS SALARIALES SURVENUES AU DEBUT DE L'EXERCICE 2014	_
15.2 EVOLUTION DE LA TRESORERIE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE 2014	
15.3 EVOLUTIONS DES ENREGISTREMENTS COMMERCIAUX DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE 2014	
15.4 CHANGEMENT DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	
16 TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES	
17 INFORMATIONS RELATIVES AUX ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS	
18 PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS	_
19 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES	_
20 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	
21 CONVENTIONS REGLEMENTEES	
22 CONVENTIONS COURANTES29	<u>9</u>
22 CONVENTIONS COURANTES	<u>9</u>
22 CONVENTIONS COURANTES	9
22 CONVENTIONS COURANTES 25 23 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX 26 24 EXAMEN DES MANDATS DES DIRIGEANTS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 26 24.1 MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 26	999
22 CONVENTIONS COURANTES	<u>9</u> 9 9
22 CONVENTIONS COURANTES	9 9 9 9
22 CONVENTIONS COURANTES	99999
22 CONVENTIONS COURANTES	9999901
22 CONVENTIONS COURANTES	9 9 9 9 9 9 1 1
22 CONVENTIONS COURANTES	9 9 9 9 9 9 1 1
22 CONVENTIONS COURANTES	9999911
22 CONVENTIONS COURANTES	999999111
22 CONVENTIONS COURANTES	999999111
22 CONVENTIONS COURANTES	99999901111223
22 CONVENTIONS COURANTES	99999901111223
22 CONVENTIONS COURANTES	999999011112234
22 CONVENTIONS COURANTES	999990111122344
22 CONVENTIONS COURANTES	9999901111223445
22 CONVENTIONS COURANTES	999999011112234455
22 CONVENTIONS COURANTES	9999990111122344555

ANNEXES DU PRESENT RAPPORT DE GESTION

ANNEXE 01 : Tableau des Résultats de l'Entreprise des Cinq Derniers Exercices

ANNEXE 02 : Liste des Conventions Courantes et Règlementées

ANNEXE 03: Mandats et Fonctions

ANNEXE 04 : Informations Relatives à l'échéance des Dettes Fournisseurs

ANNEXE 05 : Rapport de Gestion pour l'exercice 2013 de la filiale GERTRUDE Algérie EURL

ANNEXE 06 : Détail des comptes et du bilan de la société au soir de la clôture de l'exercice 2013

1 Synthèse des Comptes Annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat détaillés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 figurent en annexe 6 du présent rapport. Par ailleurs, conformément au Code de Commerce – Article R. 225-102 – Décret n° 67-236 du 23-03-1967, les résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq dernières années sont également fournis en annexe 1 du présent rapport.

<u>Le résultat de l'exercice 2013 présente un bénéfice net de 237 849 €</u> et représente le 3^{lème} meilleur résultat de l'entreprise depuis l'année 1996.

2 Rappel des Principaux Objectifs de l'exercice 2013

Compte tenu des difficultés rencontrées au cours des années 2009 et 2010, et du redressement financier de l'entreprise enregistré en 2011 et en 2012, plusieurs objectifs principaux constituaient le programme d'action de l'exercice 2013.

Ces principaux objectifs et les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci-après.

Objectifs Exercice 2013	Valeur Significative Fin 2010	Valeur Significative Fin 2011	Valeur Significative Fin 2012	Valeur Significative Fin 2013
Poursuivre la revalorisation de la trésorerie de l'entreprise	-6 962 €	359 094 €	1 063 591 €	1 411 882 €
Relancer des placements bancaires sécurisés	0€	0€	100 244 €	502 158 €
Réduire le recours aux cessions de créances, soit les encours OSEO	351 998 €	150 531 €	0€	0€
Réduire les charges liées aux « intérêts d'emprunt » code 661100 dont agios bancaires	16 041 €	16 642 €	4 379 €	4 158 €
Résorber les dettes fournisseurs Les données présentées représentent la <u>balance des tiers</u> <u>fournisseurs</u>	727 491 €	192 650 €	79 444 €	264 888 €

Objectifs Exercice 2013	Valeur Significative Fin 2010	Valeur Significative Fin 2011	Valeur Significative Fin 2012	Valeur Significative Fin 2013
Enregistrer un nouvel exercice positif et poursuivre le redressement des fonds propres	102 508 € Carry Back	130 779 €	244 802 €	237 849 €
Réactiver la confiance des salariés dans l'entreprise en renouant avec le versement d'un intéressement aux bénéfices, modéré mais positif.	0 € Pas d'accord	8 795 €	20 321 €	18 998 €

Objectifs Exercice 2013	Résultats Obtenus	Valeur Significative Fin 2012	Valeur Significative Fin 2013
	Le bénéfice net de l'exercice 2013, intègre le maintien de la politique consistant à provisionner la totalité des « risques majeurs ».		
Provisionner la totalité des risques clients pour ne pas laisser d'arriérés non traités susceptibles d'impacter les exercices futurs.	 Clients douteux Pénalités en Pologne (intégrées dans le budget du projet et le calcul des travaux en cours) 	268 108 € 290 000 €	272 804 € 290 000 €
a importer les exercices roturs.	 Titres de participation Apport en trésorerie consenti à notre filiale algérienne n'ayant pas encore 	27 683 € 50 750 €	27 683 € 44 853 €
	fait l'objet d'un abandon de créance - Congés payés non pris	389 959 €	417 851 €

3 Situation synthétique de la société au 31 décembre 2013

Afin de vous permettre d'analyser cette situation, nous vous proposons de mesurer, par rapport à l'exercice précédent, l'évolution des grands postes de son bilan.

Bilans	2013	2012	2011	2010	% (2013-2012)
Total de l'actif immobilisé	38 944 €	30 899 €	27 129 €	21 507€	26,04%
Total de l'actif circulant	3 128 838 €	2 945 123 €	2 293 396 €	2 957 412 €	6,24%
Capitaux propres	1 475 144 €	1 237 294 €	992 492 €	861 713 €	19,22%
Dettes au 31 décembre	1 686 782 €	1 723 839€	1 325 742 €	2 115 313 €	-2,15%
Provisions pour risques	13 728 €	12 988 €	4 554 €	7 298 €	5,70%
Total du bilan au 31 décembre	3 176 100 €	2 976 023 €	2 325 079 €	2 986 217€	6,72%

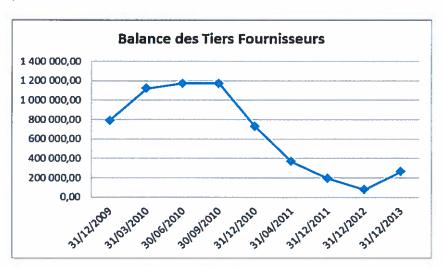
Cette présentation synthétique du bilan montre en particulier une augmentation des fonds propres de l'entreprise ainsi qu'une augmentation du total du bilan.

4 Analyse de l'évolution du bilan

4.1 Evolutions remarquables au détail du PASSIF : Fournisseurs

PASSIF	2013	2012	2011	2010	% (2013-2012)
Fournisseurs	264 888 €	79 444 €	192 650 €	727 491 €	233,43%

L'augmentation de ce poste, enregistrée en 2013, provient principalement des dernières commandes de matériels effectuées pour les activités de l'entreprise en Algérie. Ces équipements seront réglés, utilisés et facturés au début de l'année 2014. L'évolution du poste fournisseurs au cours des cinq dernières années est présentée ci-dessous.



4.2 Evolutions remarquables au détail du PASSIF : Emprunts et autres dettes

PASSIF	2013	2012	2011	2010	% (2013-2012)
Découverts bancaires				193 843 €	
Autres dettes	86 977€	87 423 €	247 370 €	69 876 €	-0,51%
Produits constatés d'avance	433 256 €	703 607 €	37 128 €	NC	-38,42%

Les thèmes suivants constituent les principales origines des données ci-dessus.

- Aucun découvert bancaire n'a été enregistré au cours de l'année 2013
- Le poste « Produits constatés d'avance » est en forte réduction dont l'origine provient d'une meilleure adéquation entre la facturation des projets et leur avancement réel.

4.3 Evolutions remarquables au détail du PASSIF : Dettes fiscales et sociales

PASSIF	2013	2012	2011	2010	% (2013-2012)
Dettes fiscales et sociales	828 555 €	801 379 €	812 399 €	991 721 €	3,39%

Une part importante de ces dettes fiscales et sociales correspond aux arriérés de congés payés non pris, pour un total de 417 851 €.

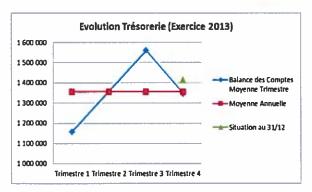
La croissance du cumul des arriérés de congés payés non pris n'est pas éradiquée. Cette croissance est cependant freinée en 2013 et devrait être stoppée au cours de l'exercice 2014.

4.4 Evolutions remarquables au détail de l'ACTIF : Disponibilités

ACTIF	2013	2012	2011	2010	% (2013-2012)
Disponibilités	1411882€	1 063 591€	363 186 €	188 973 €	192,85%
Valeurs mobilières de placement	502 158 €	100 244 €	0€	0€	NS

Compte tenu des difficultés rencontrées en 2009 et 2010, l'effort majeur sur les exercices 2011, 2012 et 2013 a porté sur la croissance de la trésorerie de l'entreprise. Le schéma ci-contre synthétise l'évolution des disponibilités de l'entreprise au cours de l'année 2013.

La trésorerie affiche ainsi un solde positif de 1 411 882 € au soir du 31 décembre 2013.



Tenant compte de la somme de 400 000 €, extraite de la trésorerie et placée sur un nouveau compte à terme au mois de décembre 2013, le total des placements mobiliers dont dispose l'entreprise est de 502 158 €. Les disponibilités globales de l'entreprise se montent ainsi à 1 914 040 € au soir du 31 décembre 2013.

4.5 Evolutions remarquables au détail de l'ACTIF : Stocks de produits

ACTIF	2013	2012	2011	2010	% (2013-2012)
Stock produits	214 254 €	81 539 €	296 254 €	403 121 €	162,76%

Une partie du stock constaté à la clôture de l'exercice 2012 a été revendue au cours de l'année 2013. De nouveaux achats d'équipements destinés au marché algérien ont été réalisés en 2013, pour une utilisation et une revente effectives au cours de l'année 2014.

4.6 <u>Evolutions remarquables au détail de l'ACTIF : Créances</u>

ACTIF (CREANCES)	2013	2012	2011	2010	% (2013-2012)
Clients	756 645 €	1 145 080 €	933 741 €	NC	-33,92%
Clients douteux et litigieux	8 301 €	1 626 €	102 560 €	NC	410,52%
Clients Factures à établir	63 657 €	400 394 €	324 298 €	NC	-84,10%
Créances fiscales et sociales	67 679 €	27 211 €	166 740 €	NC	148,72%

- Le poste « clients douteux et litigieux » reste très faible car la quasi-totalité de ces créances sont provisionnées.
- Le poste « créances fiscales et sociales » augmente sensiblement, traduisant un nouveau crédit d'impôt consécutif aux versements d'acomptes de l'impôt des sociétés, trop élevés.

4.7 Remarque relative aux investissements

Nous rappelons qu'au cours de l'année 2012, le renouvellement du parc informatique de l'entreprise a pu être mis en œuvre pour un montant d'environ 48 000 €.

A l'exception de la poursuite du programme de rachat progressif de notre parc de véhicule dès l'atteinte des échéances des contrats de location longue durée, aucun investissement majeur n'a été effectué au cours de l'année 2013.

5 Ratios du bilan et Solvabilité

5.1 Analyse des données

Le tableau ci-dessous présente, sur les 6 derniers exercices, des ratios d'analyse de la situation financière de l'entreprise, de sa rentabilité et de sa capacité d'investissement.

Ratios	Références Bilan	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Actif immobilisé	22 028	13 692	21 507	27 129	30 900	38 945
	Stock et en-cours	47 100	763 482	403 121	296 254	94 253	226 802
	Créances client	2 441 113	1 718 090	2 323 868	1 360 600	1 547 102	828 605
	Autres créances	324 613	336 207	386 165	236 041	106 089	111 064
	Disponibilités	252 308	160 096	188 973	363 186	1 063 591	1 411 882
	Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	100 244	502 159
	Charges constatées d'avances	4 048	10 830	7 283	37 315	33 844	48 326
	Actif circulant	3 069 182	2 988 706	3 309 410	2 293 396	2 945 124	3 128 839
	Ecart de conservation actif	13 123	17 485	7 298	4 554	0	8 317
	Total Bilan Actif	3 104 334	3 019 883	3 338 215	2 325 079	2 976 023	3 176 101
	Fonds propres	1 144 386	759 205	861 713	992 492	1 237 295	1 475 144
	Provisions	386 427	16 738	7 298	4 554	12 988	13 728
	Découvert bancaire	7 202	170 094	193 843	0	0	0
	Dettes groupe à associés	0	4 231	4 231	4 231	4 231	4 231
	Fournisseurs	185 516	790 673	727 491	192 650	79 445	264 888
	Fournisseurs factures NP	0	209 804	85 657	31 964	47 754	68 874
	Dettes fiscales et sociales	970 946	938 130	991 721	812 399	801 380	828 555
	Créances cédées	0	0	351 998	150 531	0	0
	Autres dettes dont fiscales	147 961	81 611	69 876	96 840	87 423	86 977
	Produits constatés d'avance	252 489	49 351	42 493	37 128	703 607	433 256
	Dettes	1 564 112	2 243 894	2 467 310	1 325 742	1 723 840	1 686 782
	Ecart de conservation passif	9 408	46	1 893	2 291	1 901	446
	Total Bilan Passif	3 104 334	3 019 883	3 338 215	2 325 079	2 976 023	3 176 101
	Références Exploitation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Chiffre d'affaires	3 880 142	4 248 788	4 522 884	3 820 120	3 415 101	4 082 868
	Marge Brute Totale	3 474 391	3 473 831	3 119 966	3 246 003	3 096 422	3 067 697
	Bénéfices nets	-9 994	-385 181	102 508	130 779	244 802	237 850
	Etats de Gestion	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Capacité d'autofinancement (CAF)	-48 142	-737 880	249 289	186 041	281 007	253 437
	Créances clients provisionnées	72 530	61 945	85 799	282 220	268 109	272 805
	Besoin fonds de roulement (BFR)	1 336 209	838 424	942 405	893 181	327 887	-187 078
	Trésorerie Nette (T)	245 106	-9 998	-356 869	212 656	1 163 835	1 914 041
Autonomie	Fonds propres / Total Passif	0,37	0,25	0,26	0,43	0,42	0,46
Endettement	Fonds propres / Dettes	0,73	0,34	0,35	0,75	0,72	0,87
Rentabilité	Bénéfices Nets / Chiffre d'affaires	0,00	-0,09	0,02	0,03	0,07	0,06
	Bénéfices Nets / Marge Brute Totale	0,00	-0,11	0,03	0,04	0,08	0,08
	Capacité d'autofinancement / CA	-0,01	-0,17	0,06	0,05	0,08	0,06
Solvabilité	(Créances client+Dispo+VMP) / Dettes	1,93	0,99	1,18	1,51	1,65	1,72
Liquidité	(Créances client + Dispo) / Dettes	1,72	0,84	1,02	1,30	1,51	1,33

(*) Afin de pouvoir comparer les différents ratios, le bilan 2010 est retraité en comptabilisant les créances cédées suivant la même méthode que celle utilisée dès l'exercice 2011.

L'ensemble de ces ratios et critères affichent un comportement positif et confirme, pour l'entreprise, sa sortie de la zone de danger immédiat, (BFR, T, CAF). Les informations les plus significatives sont les suivantes.

- Evolution de la Trésorerie nette
- Evolution du ratio de Rentabilité
- Evolution du ratio d'Autonomie
- Evolution du ratio de Solvabilité

5.2 Soutien des partenaires financiers

Le niveau de confiance et de soutien bancaire accordé à l'entreprise a progressé de façon positive après avoir accusé un repli sur le plan financier pur (facilités de caisse) ainsi qu'un repli sur les possibilités de cautions et de garanties bancaires au cours des années 2010 et 2011.

- Mis en œuvre dès 2009 par Monsieur Montech, le contrat de « cession de créances » conclu avec OSEO et LCL a été reconduit en août 2013, pour une durée de 12 mois et pour un montant maximal de 400 000 €. Des cessions de créances ont été réalisées jusqu'au mois d'avril 2012. Aucune nouvelle cession de créances n'a été nécessaire depuis.
- La banque LCL nous maintient une facilité de caisse de 50 000 € et maintient une ligne de cautions bancaires pour faire face à nos obligations de mise en place de garanties liées à l'exécution de nos gros contrats, uniquement pour le marché Français.
- La banque CIC a progressivement réduit notre facilité de caisse pour atteindre 75 000 €. En revanche le CIC a accepté d'augmenter notre ligne de cautions bancaires pour le marché Français et International, pour atteindre un total de couverture de 1 000 000 €.
- Notre dernière cotation auprès de la Banque de France, datant du 17 juillet 2013, est « G4+ » ce qui correspond à « Assez Forte », après avoir été inférieure de 3 niveaux, avec « G5 » correspondant à « Faible », au cours de l'année 2010.

Compte tenu des résultats obtenus en 2013 et du redressement financier effectif de l'entreprise, une démarche de revalorisation de la société sera effectuée auprès de nos partenaires financiers au cours du 2^{ième} semestre de l'année 2014.

6 Evolution des Fonds Propres de l'entreprise

La clôture de l'exercice 2009 présentait le plus bas niveau de fonds propres de l'entreprise pour les 8 dernières années, avec **759 204 €**, soit tout juste 27,6 % de plus que son capital social. Au cours des trois derniers exercices, revaloriser les fonds propres apparaissait donc comme une nécessité.

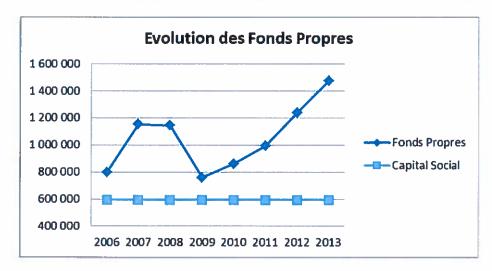
Dans ce cadre, le nouvel objectif d'évolution des fonds propres de l'entreprise pour l'exercice 2013 a été fixé, au début de l'année à une augmentation d'environ 150 000 € à 200 000 €.

Ce montant a été défini pour permettre d'atteindre 2 objectifs principaux.

- Poursuivre le redressement des fonds propres de l'entreprise
- Tendre vers un objectif global établi entre 1500 000 et 1600 000 € au soir du 31 décembre 2014

L'exercice 2013 se traduit finalement par une croissance des fonds propres de l'entreprise de 237 849 € représentant une augmentation de 19,22 % par rapport à la clôture 2012.

Le schéma ci-dessous représente l'évolution des fonds propres de l'entreprise depuis l'année 2006.



Les exercices 2010, 2011, 2012 et 2013 ont chacun généré un bénéfice net. En 4 exercices, les fonds propres de l'entreprise ont ainsi progressé de 94,30 %.

- Valeur des fonds propres au soir du 31 décembre 2009 : 759 204 €
- Valeur des fonds propres au soir du 31 décembre 2013 : 1 475 144 € (+ 715 940 €)

La valeur de 1 475 144 € constitue le plus haut niveau de fonds propres de l'entreprise depuis sa création.

7 Synthèse des activités de la société au cours de l'exercice 2013

Afin de vous permettre d'analyser notre activité, nous vous proposons ci-après l'évolution des grands postes du compte de résultat par rapport à l'exercice précédent.

Comptes de Résultats	2013	2012	2011	2010	% (N/N-1)
Chiffre d'affaires HT	4 082 868 €	3 415 101 €	3 820 120 €	4 522 884 €	19,55%
Total des produits d'exploitation	4 089 610 €	3 485 757 €	3 860 880 €	4 601 306 €	17,32%
Total des charges d'exploitation	3 704 829 €	2 978 414 €	3 607 130 €	4 576 407 €	24,39%
Résultat d'exploitation	384 781 €	507 342 €	253 750 €	24 899 €	-24,16%
Montant des traitements et salaires	1 261 295 €	1 244 903 €	1 260 997 €	1 501 009 €	1,32%
Montant des charges sociales	598 184 €	593 157 €	625 769 €	748 685 €	0,85%
Résultat financier	-4816€	-43 082 €	-81 070 €	-124 809 €	-88,82%
Résultat courant avant impôts	379 965 €	464 529 €	172 680 €	-99 910 €	-18,20%
Résultat net	237 849 €	244 802 €	130 779 €	102 508 €	-2,84%
Intéressement des salariés	18 998 €	20 321€	8 795 €	0€	-6,51%
Effectif moyen	26,67	27,82	28,12	34	-4,12%

La hausse du chiffre d'affaire est la conséquence d'une forte augmentation des activités sous-traitées et des activités de « négoce » par l'achat et la revente de matériel. Rappel est fait que ces activités ne constituent pas un objectif pour l'entreprise et qu'elles sont fortement variables d'un exercice à l'autre.

8 Focus sur la rémunération des salariés pendant l'exercice 2013

Compte tenu de la politique salariale pratiquée au sein de l'entreprise, l'évolution de la rémunération du personnel doit être analysée au travers de différents critères.

- La rémunération globale du personnel telle qu'elle est synthétisée dans les comptes de l'entreprise est de 1 261 295 € pour l'exercice 2013, hors charges sociales. Ce montant est en progression de 1,32% par rapport à l'exercice précédent.
- Cette rémunération globale est composée des éléments suivants.
 - o La rémunération de référence de chacun des salariés
 - o Les compléments de rémunération liés aux missions effectuées en France ou à l'étranger
 - o Les éventuelles primes exceptionnelles affectées en fonction de la bonne marche de l'entreprise et du comportement individuel de chaque salarié
- Au mois de janvier 2013, la rémunération de référence de l'ensemble du personnel a augmenté de 2,55%
 - o Les rémunérations ont été indexées de 1,3% correspondant à l'évolution de l'indice des prix à la consommation
 - Une partie du personnel a profité d'une réévaluation complémentaire pour répondre à leurs évolutions de postes et de responsabilités
- Au mois de décembre 2013, des primes exceptionnelles ont été versées au personnel sur la base de critères collectifs et individuels. Le montant affecté à ces primes exceptionnelles est de 15 551 €, charges sociales incluses.

A l'exception des mesures décidées par le Conseil d'Administration ou de son Président, Le Directeur Général Délégué est exclu de ces mesures.

Pour les 5 dernières années, l'évolution de la masse salariale de l'entreprise est présentée dans le tableau cidessous.

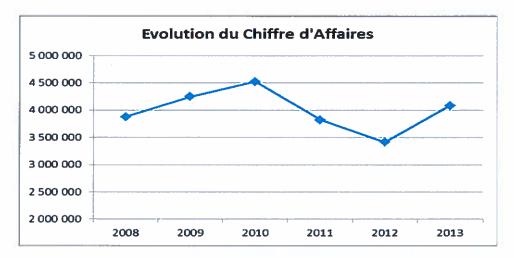
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération Brute	1 747 004	1 851 433	1 501 008	1 260 996	1 244 903	1 261 295
Charges Sociales	846 924	903 469	748 685	625 769	595 157	598 184
Masse Salariale	2 593 928	2 754 902	2 249 693	1 886 765	1 840 060	1 859 479
Evolution par rapport à 2009	-6,21%		-18,34%	-31,51%	-33,21%	-32,50%

Enfin, conformément à l'accord d'intéressement des salariés aux bénéfices de l'entreprise et à son avenant signé en juin 2012, l'ensemble des salariés devraient se partager la somme de 18 998 €, au titre de l'exercice 2013.

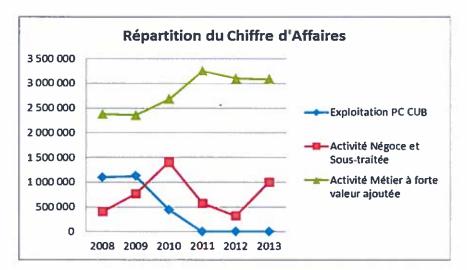
9 Synthèse de l'évolution du chiffre d'affaires

9.1 Evolution du chiffre d'affaires sur les 6 dernières années

Comme le montre le graphique ci-dessous, le Chiffre d'Affaires de l'entreprise est en forte progression par rapport à l'exercice précédent.



Il est rappelé que le Chiffre d'Affaires de l'entreprise suit des fluctuations importantes et normales, liées à la part des activités de négoce et de sous-traitance, intégrées à son activité. En conséquence, le découpage de l'activité de l'entreprise en 3 types de prestations permet une analyse plus précise.



Le graphique ci-dessus illustre ainsi clairement que les activités métier sont stables par rapport à l'exercice précédent et, qu'en revanche, les activités de négoce et de sous-traitance ont fortement augmenté.

9.2 Rappel de l'analyse transmise avec le rapport de gestion de l'année 2012

L'étude du chiffre d'affaires et de son évolution est un paramètre vital pour l'analyse des activités de l'entreprise pour l'exercice 2012 ainsi que pour les exercices futurs. En effet, 5 notions majeures sont à l'origine des variations du chiffre d'affaires de l'entreprise et l'influencent au travers de différentes conséquences.

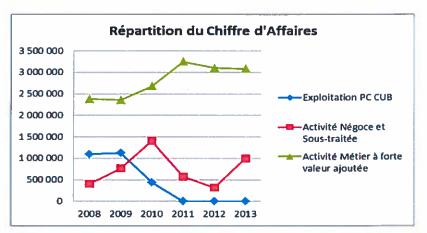
Thème	Date Significative	Influence Chiffre d'Affaires	Valeur Associée
Variations très importantes du volume des activités sous-traitées et de négoce	Permanent	Ces variations peuvent entraîner une très grande fluctuation du CA de l'entreprise. L'influence de ces variations sur la Marge Brute Totale et sur la rentabilité de l'entreprise reste normalement faible dans la mesure où les activités liées à la sous-traitance et au négoce ne portent qu'une faible valeur ajoutée.	Fluctuation du CA Stabilité de la Marge Brute
Chaque contrat "structurant" de I'entreprise représente une part importante du CA	Permanent	Certains contrats atteignent 30%, 40% ou encore près de 70% de la valeur de la Marge Brute nécessaire pour équilibrer un exercice entier. En conséquence, le gain ou à l'inverse la perte d'un Appel d'Offres ou d'un contrat important crée systématiquement une forte instabilité du CA de l'entreprise, à la hausse ou à la baisse.	NC
La participation de GERTRUDE à des gros projets comme une ligne de tramway peut induire des retards de l'activité	Permanent	Lorsque l'activité de l'entreprise est dépendante de l'exécution d'un gros projet, les prestations à réaliser par GERTRUDE peuvent être retardées. Le plus souvent il s'agit d'un retard <u>subi</u> par l'entreprise qui décale d'autant la génération du chiffre d'affaires correspondant.	NC
Arrêt du marché "Exploitation PC CUB"	Mai 2010	Réduction permanente du CA en comparaison à l'année 2009	1 127 000 €
Réduction de la proportion des activités récurrentes	Mai 2010	Récurrent Projets 79% 45% 21% 2009 2012 Le CA de l'entreprise devient structurellement plus instable.	79 % des activités doivent être obtenus par des contrats nouveaux et des Appels d'Offres à gagner

9.3 Rappel des efforts engagés en 2011, 2012 et 2013

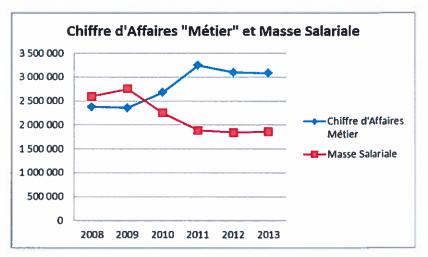
Pour compenser l'arrêt de l'activité d'exploitation du poste central de la Communauté Urbaine de Bordeaux et les déficits enregistrés en 2008 et en 2009, trois actions principales ont été engagées.

- Accroître les activités « projets » dites « activités métier »
- Accroître la productivité des équipes
- Réduire les dépenses et en particulier les charges structurelles

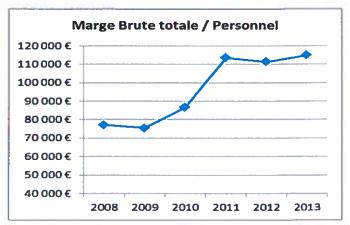
Le graphique ci-contre illustre ainsi clairement l'accroissement des activités métier pour les exercices 2011, 2012 et 2013.



Le graphique ci-contre présente la relation entre le chiffre d'affaires « métier » et le volume de la masse salariale.



Le graphique ci-contre présente l'évolution de la production (Marge Brute Totale) moyenne par personne salariée de l'entreprise.



9.4 Répartitions des activités

Jusqu'en 2009 inclus, les conditions de stabilité du chiffre d'affaires et d'équilibre de l'entreprise étaient principalement liées à la récurrence des contrats d'exploitation du Poste Central de la CUB et des contrats de maintenance des systèmes GERTRUDE installés dans les différents sites.

Depuis l'exercice 2010 cette stabilité est mise à mal par la réduction des activités produites pour le compte de LA CUB, et la réduction des activités liées à la maintenance des sites.

Chiffre d'affaires	2013	2012	2011	2010	Evolution (13/12)
LA CUB	309 715 €	483 627 €	667 816 €	993 293 €	-35,96%
Maintenance des sites	346 529 €	357 624 €	416 664 €	548 134 €	-3,10%
Activité de projet	3 426 625 €	2 573 850 €	2 735 639 €	2 981 457 €	33,13%
Total Chiffre d'affaires	4 082 868 €	3 415 101 €	3 820 119 €	4 522 884 €	19,55%

L'année 2013 confirme cette tendance qui représente un point d'alerte sérieux.

Des efforts doivent se porter bien entendu sur la signature de nouveaux contrats de type projets mais également sur la revalorisation des activités conclues avec la Communauté Urbaine de Bordeaux et des activités de maintenance, pour lesquelles une partie significative des clients ont tendance à réduire ces frais de fonctionnement.

9.5 Rappel des villes et agglomérations clientes de l'entreprise

Villes clientes en 2013		
LA CUB	Fort de France	
Brive		
Dax	Alger	
Dunkerque	Casa	
Le Mans	Lisbonne	
Mimizan	Monterrey	
Mont de Marsan	Morelia	
Montpellier	Porto	
Metz	Wroclaw	
Nîmes		
	Asunción	
Reims	Posadas	
St Paul les Dax		
St Vincent de Tyrosse		
Troyes		

(*) Les villes clientes portées en rouge sont sans activités

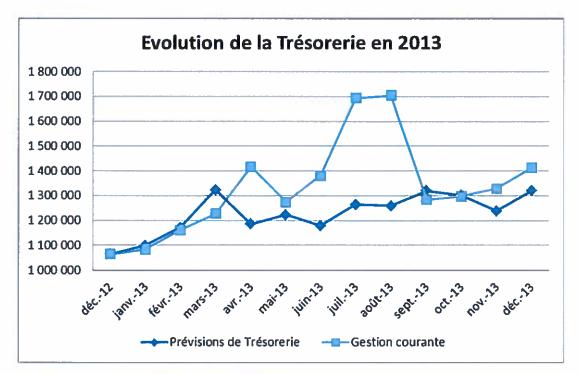
10 Evolution de la trésorerie au cours de l'exercice 2013

Le contrôle de la trésorerie fait partie des actions de surveillance permanentes menées au sein de l'entreprise. La nature de l'évolution de la trésorerie de l'entreprise au cours de l'exercice 2013 est similaire à celle obtenue au cours des années 2011 et 2012.

Le contrôle de la trésorerie est effectué régulièrement au travers des démarches suivantes.

- Prévisionnel global annuel effectué en début d'exercice
- Prévisionnel détaillé effectué au début de chaque mois
- Contrôle de la trésorerie de fin de mois et mesure des éventuels écarts par rapport à la prévision
- Contrôle final annuel et synthèse

Le tableau ci-dessous présente les prévisions de trésorerie effectuées au début de l'année 2013 et le suivi progressif de cette même trésorerie réalisé chaque fin de mois.

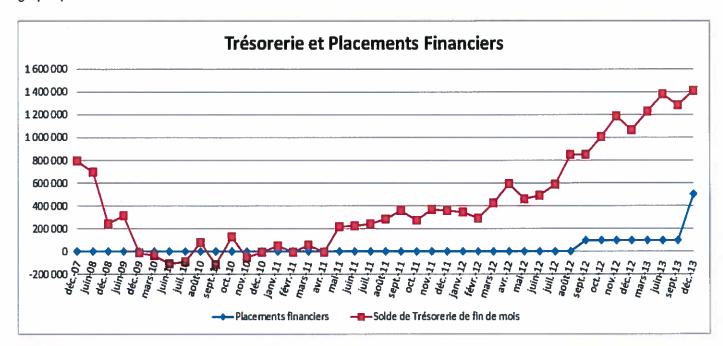


La progression obtenue entre la clôture 2013 et la clôture 2012 est positive et de 348 291 €.

Il est enfin rappelé que cette évolution de la « trésorerie » de l'entreprise est complétée par le montant des placements financiers effectués au cours de l'exercice.

Pour l'année 2013, ces placements représentent 400 000 €.

Le comportement de la trésorerie de l'entreprise au cours des 5 dernières années est synthétisé sur le graphique ci-dessous.



Pour parfaire l'analyse de la situation de l'entreprise et de son évolution, nous présentons ci-dessous l'étude combinée de différents postes synthétisant les disponibilités réelles et durables, déduction faite des dettes connues.

Comparaison des situations financières	déc07	sept10	déc12	déc13
Placement Compte à Termes	0€	0€	100 244 €	502 158 €
Trésorerie Fin de Mois	796 366 €	-124 078 €	1 063 591 €	1 411 882 €
Dettes pour congés payés non-pris	-336 450 €	-412 681 €	-400 628€	-417 852 €
Dettes pour intéressement à payer	-256 200 €	0€	-20 321€	-18 998 €
Dettes d'Impôts restant à payer (Crédit déduit)	-67 700 €	0€	0€	26 718 €
Balance des Tiers Fournisseurs	-253 166 €	-1 172 442 €	-79 444 €	-264 888 €
Compte Courant GERTRUDE Algérie (Non provisionné)	0€	-151 160 €	0€	0€
Cession de Créances à OSEO (C'est un emprunt)	0€	-320 839 €	0€	0€
Anticipation Déduction TVA (Fournisseurs)	-30 230 €	-192 579 €	0€	0€
Résultante	-147 380 €	-2 373 778 €	663 442 €	1 239 020 €

Ces valeurs montrent une amélioration de la situation financière très sensible depuis le mois de septembre 2010 qui constituait le point le plus bas de cette même analyse.

Ces valeurs montrent que le différentiel entre la situation consolidée à la clôture 2013 et celle consolidée à la clôture de l'exercice 2007 est de 1 386 400 €.

11 Actions principales menées au cours de l'exercice 2013

Compte tenu des raisons financières largement évoquées et subies au cours d'exercices précédents, l'année 2013 a été consacrée à poursuivre le redressement financier de l'entreprise engagé.

Dans ces conditions, 3 règles simples résument les priorités accordées au cours de cet exercice 2013.

- Maintenir un effort soutenu sur la production, synonyme de facturation et de redressement financier
- Maintenir les effets du plan de réduction des coûts lancé au cours du 2^{lème} semestre 2010.
- Poursuivre les actions commerciales structurantes pour préparer les carnets de commandes des années 2014 et 2015.

11.1 Continuité du plan d'économie et de réduction des coûts

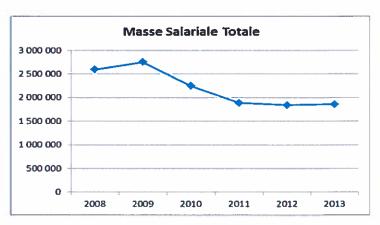
Le tableau ci-dessous présente les effets de ce plan sur les principales dépenses. L'année 2013 est comparée à l'année 2009, retenue comme référence. (Résultat net négatif de − 385 181 €).

Années	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013-2009
Achats non stockés et fournitures	23 551	13 820	18 650	11 781	18 417	-21,80%
Fournitures administratives	9 637	2 445	4 773	5 712	7 843	-18,62%
Location Véhicules	68 111	46 555	35 085	25 702	20 629	-69,71%
Location Matériel de Bureau	51 125	47 588	18 579	13 972	20 726	-59,46%
Entretien et réparation	38 388	9 611	32 777	23 525	21 936	-42,86%
Honoraires	135 102	87 507	89 807	74 391	53 412	-60,47%
Cadeaux à la clientèle	3 953	5 660	2 587	1 216	2 228	-43,64%
Pourboires et dons	5 045	1 589	445	o	0	-100,00%
Remboursement frais de déplacements	47 418	46 366	46 850	42 440	37 777	-20,33%
Avions et Location véhicules	160 034	105 203	145 178	124 183	134 147	-16,18%
Missions et réceptions	51 528	19 870	27 839	20 029	28 663	-44,37%
Télécommunications	44 640	37719	37 664	38 263	39 369	-11,81%
Cotisations	7 988	7 468	251	0	0	-100,00%
Total	646 520	431 402	460 484	381 214	385 147	-40,43%
Impact Plan Réduction des Coûts	0	-215 118	-186 036	-265 306	-261 373	

11.2 Politique salariale menée en 2013

La politique salariale reste prudente. Le détail des évolutions opérées en 2013 sont décrites au paragraphe 8 du présent document.

Ainsi après avoir fortement baissée au cours des exercices 2010 et 2011, la masse salariale de l'entreprise est entrée dans une phase de stabilisation, confirmée par les chiffres de l'exercice 2013.



11.3 Certification ISO 9001

Gage d'une certaine qualité d'organisation, notre certification ISO 9001 a été reconduite en novembre 2013, pour une année, par la société spécialisée MOODY.

Malgré cette reconduction de certification, des améliorations doivent être portées en termes d'organisation générale de l'entreprise, de répartition des rôles et des charges. Ce travail de fond ne peut pas être considéré comme une priorité immédiate pour l'entreprise, mais il doit être abordé le plus rapidement possible.

11.4 Etat d'esprit des salariés et modèle économique de l'entreprise

Les années 2012 et 2013 ont permis de répondre, au moins partiellement, aux interrogations et aux inquiétudes manifestées par le personnel au cours des années 2009 et 2010. Ces réponses ont été amenées au travers de différentes actions.

- Contrôle des dépenses
- Amélioration régulière de la situation financière
- Mise en place d'une communication interne régulière, présentant les actions de l'entreprise et insistant sur son redressement financier
- Améliorations modérées mais effectives des conditions salariales
- Relance d'un nouvel accord d'intéressement des salariés aux bénéfices de l'entreprise

Les Délégués du Personnel ont soutenu cette démarche en participant aux rencontres avec la Direction Générale avec un état d'esprit constructif tout en défendant les considérations sociales proposées au sein de l'entreprise.

Il reste cependant quelques points de risque.

- En réponse à la réduction des activités récurrentes de l'entreprise, son modèle économique connait des ajustements sensibles, dans la mesure où les activités dites de projets provoquent de plus grandes difficultés de conquête, d'exécution et de rentabilité
- Ces ajustements sont correctement intégrés par une majorité du personnel, mais certains restent encore en léger décalage avec ces nouvelles obligations
- Compenser le manque à gagner lié à l'arrêt du marché d'exploitation de LA CUB reste une difficulté permanente et représente en conséquence un point de risque omniprésent
- En parallèle, le personnel est soumis depuis le début du semestre 2011 à une surcharge d'activité que nous tentons d'absorber le plus possible en interne de façon à ne pas engendrer de dépenses supplémentaires

11.5 Activités commerciales de l'année 2013

L'année 2013, comme l'année 2012, a consacré des actions commerciales importantes, dans le but d'accroître nos enregistrements commerciaux et de se donner les moyens d'atteindre les **objectifs de Marge Brute** fixés. Les contrats les plus significatifs obtenus sont les suivants.

•	Mai 2012, signature du projet de BHNS METTIS pour la ville de Metz Mai 2012, signature de l'avenant numéro 2 pour le tramway d'Alger Juin 2012, signature des lianes bus 1 et 8 de la CUB Aout 2012, signature d'un contrat d'ajustement de la régulation à Lisbonne Novembre 2012, signature de tranche ferme la construction du PC de Troyes Décembre 2012, signature d'un contrat pour le BHNS de Monterrey	1 540 240 € 517 000 € 140 000 € 87 000 € 354 000 € 670 000 €
•	Juin 2013, signature des extensions du tramway du Mans Aout 2013, signature d'un accord de solde du précédent marché avec Morelia	120 000 € 161 000 €
-	Septembre 2013, signature de l'avenant numéro 3 pour le tramway d'Alger	478 000 €
•	Novembre 2013, signature du contrat du Poste Central de Caen	300 000 €
	Décembre 2013, signature de développement de nouveaux outils pour la CUB	70 000 €

De ces informations, se dégagent les commentaires suivants.

Points positifs

- CAEN constitue la conquête d'une nouvelle ville (Objectif numéro 1 de l'entreprise)
- Le carnet de commande pour l'année 2014 était rempli dès le 2^{ième} semestre 2013

Points de vigilance

- Le volume de commandes et/ou de contrats enregistré en 2013 est en baisse par rapport aux années précédentes
- Un suivi rigoureux est nécessaire pour finaliser de nouveaux contrats auprès des nombreux clients et prospects démarchés depuis le début de l'année 2012
- Un ralentissement de l'activité et des « nouveaux projets villes » est perceptible depuis le milieu de l'année 2013.

11.6 Activités de développement durant l'année 2013

Très faibles depuis de nombreuses années, les activités de développement ont amorcé une reprise au cours de l'exercice 2013 autour de 3 sujets principaux.

- Génération d'une nouvelle version de l'interface graphique de supervision du système GERTRUDE
- Développement d'une solution de télésurveillance des carrefours
- Développement de nouvelles techniques de gestion de la priorité des tramways ou des bus

11.7 Réhabilitation de nos locaux

Pris en charge par notre bailleur, les travaux de remise en état des locaux de notre siège ont été réalisés entre les mois de septembre et novembre 2013.

La finalisation du réaménagement associé ainsi que la création de nouveaux pôles de travail sera menée au cours de l'année 2014.

916

11.8 Synthèse des actions menées au cours de l'exercice

Le présent rapport de gestion détaille les résultats des actions menées en 2013 et met globalement en évidence l'aboutissement positif des objectifs principaux fixés au début de l'exercice.

Malgré cela, nous considérons qu'il est également important de mettre en évidence les thèmes dont les améliorations nécessaires, attendues ou identifiées au cours de l'exercice, peuvent être jugées comme insuffisantes, constituant ainsi une partie du plan d'action de l'année 2014.

L'analyse de l'accomplissement de ces objectifs, de façon la plus factuelle possible, est proposée ci-dessous, sur la forme d'un schéma spécifiant les succès, les réussites partielles et les actions non abouties nécessitant de poursuivre les efforts associés.

« Succès »

Réussites partielles

Actions non abouties

Améliorer l'outil de gestion prévisionnelle de la trésorerie

Maintenir le plan d'économie

Atteindre les objectifs de trésorerie fixés

lancé en été 2010

Assumer les créances fournisseurs et prestataires

Rassurer les équipes sur la survie immédiate de l'entreprise

Renforcer la confiance de nos partenaires financiers

Le bilan fin 2013 doit permettre de nouvelles négociations

Conquérir une nouvelle « ville cliente » de GERTRUDE

Maintien à niveau des capitaux propres de la filiale algérienne

Résultat net positif

Renforcer la confiance à long terme des salariés

Organisation interne et stratégie d'entreprise à finaliser

Relance d'une communication externe d'entreprise

Quelques actions menées mais restant insuffisantes

Consolider le carnet de commande à moyens termes

La maîtrise de la charge de travail reste imparfaite

Relance d'une démarche de développement et d'innovation

Quelques actions menées mais restant insuffisantes

Les locaux de notre siège ont été rafraîchis et réaménagés

Finalisation à réaliser

Le contrat de distribution « GEMEX », initié en 2008, est un

GERTRUDE doit développer une véritable gamme de produits et

identifier d'autres partenaires

échec total

La réduction des arriérés de congés cumulés a été impossible au cours des 3 dernières années

L'analyse globale des thèmes sociaux (Accord d'intéressement, RTT, Congés) devra permettre d'identifier des solutions et de négocier le solde des arriérés et un nouveau cadre équilibré

Cette démarche peut être envisagée en 2014

12 Créances Clients : Risques et Opportunités

Malgré une nette amélioration de la situation financière de l'entreprise l'encaissement de quelques créances clients gardent toute notre vigilance. Pour la plupart des marchés les paiements sont effectués dans des délais de l'ordre de 40 jours à 60 jours. Cependant, 6 clients sont régulièrement à l'origine de retards de paiements chroniques, de risques ou d'opportunités pour l'entreprise.

12.1 Morelia

La municipalité de Morelia, en 2007, a interrompu le processus d'acceptation des factures de SEMEX et GERTRUDE, à un niveau représentant environ 80 % de la valeur totale du marché. Considérée comme une position non justifiée, SEMEX, leader sur ce marché a entamé les démarches d'un procès en 2009, à l'encontre de la municipalité. En 2013, ces démarches ont conduit à la signature d'un accord amiable comprenant d'une part la remise en état du système de la ville et d'autre part, le paiement d'environ 161 000 € à la société GERTRUDE.

- 108 000 € ont été réglés par la ville de Morelia en juillet 2013
- 53 000 € restent à percevoir en 2014

12.2 Lisbonne

De façon chronique, la municipalité de Lisbonne accuse régulièrement quelques retards de paiements. Malgré cela, aucune alerte particulière n'est à craindre, dans la mesure où la municipalité de Lisbonne est coutumière du fait, mais que les factures ont toujours été finalement réglées. Aucune créance comprenant un risque n'est comptabilisée au soir du 31 décembre 2013.

12.3 Carris : Société gestionnaire des transports en commun de Lisbonne

- Un impayé de 22 705 € est enregistré dans les comptes de l'entreprise.
- Cet impayé est très ancien et provisionné à 100%
- Grande probabilité de passer ce montant en perte

12.4 Fort de France

Aucune créance comprenant un risque n'est comptabilisée au soir du 31 décembre 2013.

12.5 Monterrey

Les créances clients concernant Monterrey proviennent du Consortium gérant le marché principal conclu en 1999 et terminé en avril 2011, et de commandes directes traitées avec SEMEX, notre partenaire historique sur le Mexique.

Par soucis de sécurité et afin de ne pas risquer d'impact négatif sur les exercices à venir, <u>la totalité de ce</u> compte client est provisionné à près de 100% depuis la clôture de l'exercice 2012.

En conséquence le tableau ci-dessous, synthétise la situation de ces créances et les provisions associées, comptabilisées au soir du 31 décembre 2013.

Créances douteuses : Monterrey	Montant	Provisions	Risque Financier
Situation au 31 /12/ 2011	363 317,32 €	256 203,06 €	107 114,26 €
Situation au 31 /12/ 2012	247 030,30 €	245 403,69 €	1 626,61 €
Situation au 31 /12/ 2013	241 950,20 €	241 950,20 €	0,00 €

Après analyse du détail de ce compte client, nous considérons les deux conclusions suivantes.

- Sur les 241 950,20 € d'impayés, environ 130 000 € devraient être payés à plus ou moins courts termes
- Le reste de ces impayés passera en « pertes », sans effet pour les comptes de l'entreprise dans la mesure où l'ensemble de ces impayés sont provisionnés

12.6 ALSTOM (Contrat du tramway d'Alger)

Les conditions de négociation et d'acceptation des facturations présentées par GERTRUDE SAEM ou sa filiale à ALSTOM Transport sont systématiquement lourdes et longues.

Nous estimons à environ 6 mois, le délai séparant la réalisation effective des prestations et l'acceptation par ALSTOM Transport de l'émission des factures associées.

13 Acquisition de valeurs mobilières de placement au cours de l'exercice

Compte tenu de la bonne tenue de la trésorerie de l'entreprise et des prévisions de son évolution sur un horizon de 12 mois, l'entreprise a acquis en décembre 2013, des valeurs mobilières de placement pour un montant de 400 000 €.

Ces fonds sont placés sur un support parfaitement sécurisé correspondant à un placement monétaire. Le taux de rentabilité de ce placement est contractuellement établi à 1,8% l'an.

Au soir du 31 décembre 2013, compte tenu des valeurs acquises en 2012 et des intérêts crédités, les placements sur des supports monétaires se montent à 502 158 €.

14 Vie sociale au sein de l'entreprise

14.1 Généralités sur le modèle économique et social de l'entreprise

En conséquence des bons résultats de l'année et compte tenu de la nette amélioration de la situation financière de l'entreprise, l'année 2013 a permis de récompenser le personnel de ses efforts engagés depuis près de trois ans. Ainsi, tenant compte de l'intéressement aux bénéfices et des primes exceptionnelles versées en décembre, un montant global de 34 549 € a été consacré à récompenser le personnel de la bonne marche de l'entreprise et de son redressement.

Il est important de noter que ce niveau de récompense est très inférieur au niveau pratiqué, 5 ou 6 ans en arrière, avec par exemple, 256 200 € d'intéressement versés aux salariés au titre de l'exercice 2007. Les récents et nouveaux équilibres financiers de l'entreprise imposent de maintenir des règles de prudence.

14.2 Rappel des avantages sociaux

- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires organisées suivant 39 heures travaillées par semaine associées à 4 demi-journées de RTT par mois
- Horaires variables sans contrôle automatique
- Mutuelle familiale de groupe, de très bon niveau
- Chèques restaurant de 9 €, dont 5 € sont à la charge de l'Entreprise
- Chèques cadeaux de 40 € pour chaque collaborateur ainsi que pour chaque enfant de moins de 15 ans
- 13^{lème} mois
- Prime annuelle de vacances de 800 à 950 Euros Bruts par collaborateur
- Primes de dépaysement accordées pour chaque journée passée en mission hors du point d'attache
- Prime dite « part variable », attribuée individuellement en fonction du comportement de l'année
- Accord d'intéressement des salariés aux bénéfices, en cours pour les années 2011, 2012 et 2013

14.3 Mouvement de personnel au cours de l'année 2013

- Catherine TIMONNIER a démarré une formation longue durée de 9 mois depuis octobre 2013. Cette formation est prise en charge par le FONGECIF (Coûts pédagogiques et Salaire)
- Les contrats de travail à durées déterminées de Monsieur Pierre GARCIA et de Monsieur Matthieu
 GIRARD sont arrivés à échéance au cours de l'année. Ces contrats n'ont pas été renouvelés.
- Aurélien DARDEVET, embauché en octobre 2013 en CDD à l'issue d'un contrat de 2 années d'apprentissage, a été licencié pour faute grave

15 <u>Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice</u> (Article L 232-1-II° du Code de Commerce)

Le présent rapport a été rédigé au mois de d'Août 2014. Depuis le début de l'année 2014, les efforts de l'entreprise restent concentrés sur les thèmes suivants.

- Contrôle et maîtrise de la trésorerie
- Production et facturation des prestations de nos contrats
- Accroissement de l'effort commercial
- Relance partielle des activités de développement

15.1 Evolutions salariales survenues au début de l'exercice 2014

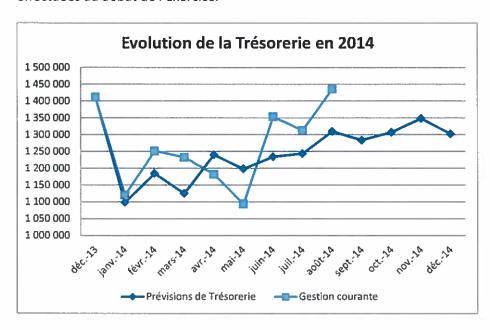
Après un rééquilibrage opéré au début de l'année 2012 entre les récentes évolutions des bas et des hauts salaires, la rémunération du personnel a été revalorisée de 1,3% au début de l'année 2013 et de 0,7% au début de l'année 2014. Ces progressions ont été calculées sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) au cours des 12 mois précédant l'application de cette revalorisation.

En plus de cette mesure collective, des mesures individuelles ont été mises en œuvre pour une dizaine de collaborateurs. Pour l'année 2014, l'ensemble de ces mesures, collectives et individuelles, représente une revalorisation de la rémunération de référence de 1,73%.

Enfin, sur décision du Conseil d'Administration réuni le 14 mars dernier, la deuxième étape de revalorisation de la rémunération du Directeur Général Délégué a été adoptée, de façon rétroactive à partir du 1^{er} janvier 2014. Cette revalorisation situe la rémunération de l'actuel Directeur Général Délégué au niveau de la rémunération perçue au 1^{er} janvier 2010 par le précédent Directeur Général Délégué, en Euros bruts.

15.2 Evolution de la trésorerie depuis le début de l'année 2014

L'évolution de la trésorerie de l'entreprise depuis le début de l'année est très proche des prévisions effectuées au début de l'exercice.



Dans l'hypothèse où cette progression se confirme jusqu'à la fin de l'année, l'objectif de pouvoir réaliser un nouveau placement financier, en 2014, à hauteur de 100 000 € devrait pouvoir être atteint.

15.3 Evolutions des enregistrements commerciaux depuis le début de l'exercice 2014

Le maintien de l'activité commerciale reste bien entendu une priorité permanente. Les évènements marquants correspondants sont les suivants.

•	1 ^{er} trimestre 2014, signature de différents contrats de maintenance	220 000 €
	Mai 2014, travaux complémentaires pour Wroclaw	105 000 €
	Juillet 2014, obtention d'un contrat pour le BHNS de Fort de France	830 000 €
•	Août 2014, mise en œuvre des priorités de la Liane 2 (CUB)	90 000 €

Ces enregistrements sont destinés au carnet de commande des années 2014 et 2015.

Il est important de rappeler que les projets potentiels en France semblent connaître une phase de fléchissement. Aucun appel d'offre en France n'a été lancé en 2014 pour la création ou le renouvellement d'un poste central de gestion du trafic.

En parallèle de ces actions conclues par la signature de nouveaux contrats, d'autres démarches ont complété les actions commerciales de l'entreprise. Les plus significatives sont listées ci-dessous.

- Démarche continue et structurée sur la Pologne
- Démarche continue et structurée sur le Maroc
- Négociation avec Alstom pour de nouvelles extensions d'activités sur Alger
- Négociation avec YAPI MERKEZI pour une participation au projet de tramway de Sidi Bel Abbès (Algérie)
- Démarches amont pour le projet de priorisation des bus à Brive
- Démarches préparatoires ciblées auprès de 2 nouvelles villes Françaises

15.4 Changement des représentants des collectivités publiques

Suite aux élections municipales du début de l'année 2014 et suite aux délibérations des différents Conseils des collectivités, de nouveaux membres du Conseil d'Administration et représentants des collectivités à l'Assemblée Générale ont été nommés au cours du 1^{er} semestre de l'année.

Réunis en Conseil d'Administration de la société GERTRUDE SAEM le 30 juin dernier, cette nouvelle équipe a procédé à l'élection, Monsieur Bernard LE ROUX, représentant de la Communauté Urbaine de Bordeaux, en qualité de Président du Conseil et de Monsieur Pierre LOTHAIRE, également représentant de la Communauté Urbaine de Bordeaux, en qualité de Vice-Président du Conseil.

Il est également rappelé que le Conseil d'Administration a reconduit Monsieur Eric FRANCERIES dans ses fonctions de Directeur Général Délégué de la société GERTRUDE SAEM et de gérant de sa filiale GERTRUDE Algérie EURL.

16 Tableau des résultats financiers sur les 5 derniers exercices

Joint en annexe 1 du présent rapport de gestion, ce tableau vous permettra de mesurer l'évolution globale des activités de la Société sur les cinq derniers exercices, incluant l'exercice clos le 31 décembre 2013.

17 Informations relatives aux échéances des dettes fournisseurs

(Article L 441-6-1 du Code de Commerce)

Les informations détaillées sont fournies en annexe 4 du présent rapport de gestion.

Depuis le milieu de l'année 2012, nos prestataires et fournisseurs, sont réglés à échéance de leurs factures, sauf cas particuliers de litige.

18 Proposition d'affectation des résultats

Compte tenu de l'ensemble des informations communiquées dans le présent rapport de gestion et compte tenu du Compte de Résultat présenté pour l'exercice 2013, nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire net constaté à la fin de l'exercice 2013 s'élevant à + 237 849,88 €.

Origine

Résultat de l'exercice : Bénéfice

237 849,88 €

Affectation

- Report à nouveau

237 849,88 €

TOTAUX

237 849,88 €

237 849,88 €

Nous vous précisions qu'à l'issue de cette affectation, le compte de report à nouveau se trouvera porté de 528 453.23 € à 766 303.11 €.

19 Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

20 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 3 282 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

21 Conventions règlementées

(Article L 225-38 du Code de Commerce)

Il est précisé qu'une convention règlementée, donnant lieu à l'application de l'article L225-38, a été passée au cours de l'exercice 2013, entre l'entreprise et sa filiale GERTRUDE Algérie EURL. Les détails de cette convention portent sur l'abandon de créance de 6 000 € consenti au profit de GERTRUDE Algérie EURL et sont présentés en annexe 2 du présent rapport de gestion.

923

22 Conventions courantes

(Article L 225-39 du Code de Commerce)

Les conventions passées avec des collectivités territoriales actionnaires concernent exclusivement la Communauté Urbaine de Bordeaux pour trois marchés publics de prestations ainsi que pour le bail de location des locaux du siège de l'entreprise. Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, nous vous communiquons, en annexe 2 du présent rapport, la liste de ces conventions courantes.

23 Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al.3 du Code de Commerce, nous vous communiquons en annexe 3 du présent rapport de gestion, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de l'entreprise.

24 Examen des mandats des dirigeants et des commissaires aux comptes

24.1 Mandats des Commissaires aux Comptes

Il est rappelé qu'à l'issue de la clôture des comptes de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale a décidé de désigner, pour six exercices, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale tenue de statuer sur les comptes de l'exercice 2017, comme Commissaire aux Comptes,

- Titulaire, la Société KPMG Audit Sud-Ouest, société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, dont le siège social est Rue Carmin, 31676 LABEGE CEDEX
- Suppléant, la Société KPMG Audit Sud-Est, société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, dont le siège social est 480 avenue du Prado, 13269 MARSEILLE CEDEX 8

A l'occasion de la présente clôture des comptes de l'exercice 2013 aucune évolution de ces mandats ne doit être envisagée.

24.2 Mandats des Administrateurs et Représentants

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice, aucune modification concernant les mandats exercés au sein de l'entreprise n'a été effectuée.

25 <u>Modification des statuts de l'entreprise au cours de l'exercice</u>

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice, aucune modification concernant les statuts de l'entreprise n'a été effectuée.

26 Prises de contrôle et de participations dans le capital social de sociétés

Depuis juillet 2008, l'entreprise participe à 100 % au capital de la Société GERTRUDE Algérie EURL. Cette dernière est confrontée à des déséquilibres financiers chroniques, largement expliqués lors d'Assemblées Générales antérieures et principalement dues à un mauvais partage des activités entre GERTRUDE SAEM et GERTRUDE Algérie EURL lors de la signature en 2008 du contrat avec ALSTOM Transport pour la réalisation de la 1^{lère} ligne de tramway de la ville d'Alger.

En conséquence, le maintien en activité de cette filiale impose une recapitalisation régulière de la part de sa Maison Mère pour compenser ses pertes « mécaniques ».

Pour procéder à ces recapitalisations, la démarche retenue s'est portée sur des décisions d'abandon de compte courant au profit de la filiale, opérées de façon effective, en fonction de ses besoins et de la clôture de ses exercices.

Pour l'exercice 2013 un abandon de créances de 6 000 € a été consenti par GERTRUDE SAEM. Il est à noter que cet abandon de créance est consenti sous la forme d'un abandon à caractère commercial, cette condition permettant alors de maintenir la déductibilité fiscale du montant abandonné au profit de la filiale.

Notons qu'à l'issue de ce nouvel abandon de créances, 44 853 € sont conservés sur les comptes courants débiteurs de l'entreprise et que la totalité de cette somme devra également être abandonnée au profit de la filiale au cours des prochains exercices.

A cet effet, il est rappelé que l'ensemble des versements effectuées au profit de la filiale, depuis sa création, ont tous fait l'objet d'une autorisation d'abandon de créances, approuvée au cours de différents Conseils d'Administration de l'entreprise.

Il est également rappelé que la totalité des versements effectués au profit de la filiale est provisionnée à 100%.

Le capital social de la filiale reste inchangé.

27 Activités des filiales et des sociétés contrôlées

Le tableau présentant les données relatives aux filiales et participations détenues par l'entreprise est annexé au bilan comptable présenté en annexe 6 de notre rapport de gestion.

27.1 GERTRUDE AMERICA LATINA

Date de prise de participation : Novembre 2000

Siège social Av. Florada 61, (Bustia 136), 17310 Lloret de Mar – GIRONA, ESPAÑA

% détenu 10 %

Activités: Agent exclusif pour la promotion et la vente du système Gertrude Temps Réel en Amérique Latine (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador et Venezuela) ainsi qu'au Maroc depuis 2009.

Informations

Impliquée directement dans l'obtention de 5 contrats majeurs signés par notre entreprise, GERTRUDE AMERICA LATINA donne un niveau élevé de satisfaction dans les missions d'avant-vente qui lui sont confiées. Aucune modification n'est envisagée à court terme.

27.2 CONSORTIUM SEMEX / GERTRUDE

Date de prise de participation : Juillet 1999

Siège social Chapultepec 1836 Ote, Apdo postal 171, 64800 MONTERREY, Nuevo Léon, Mexique % détenu 50 %

Activités : Réalisation de l'organisation du réseau de gestion du trafic urbain de l'Aire Métropolitaine de Monterrey et exploitation du système pendant 10 ans.

Informations

Le contrat d'installation et d'exploitation du système de gestion de trafic de l'Aire Métropolitaine de Monterrey est théoriquement clos depuis le 3 mai 2011. Compte tenu des difficultés rencontrées à clore définitivement ce contrat et à percevoir le règlement des dernières factures émises sur ce marché, le Consortium a été maintenu en activité durant le présent exercice. Au cours de l'année 2014, le maintien en activité du Consortium sera examiné à l'issue du solde des paiements dus par le client et en fonction des nouvelles activités commerciales à venir.

27.3 GERTRUDE Algérie EURL

Date de prise de participation : Juillet 2008

Siège social Val d'Hydra, Hydra, Alger.

% détenu 100 %

Activités

- Les études, la conception, la réalisation, la maintenance et l'exploitation de systèmes de gestion déployés par la société GERTRUDE SAEM
- Les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et la réalisation d'opérations de maîtrise d'œuvre en ingénierie du trafic urbain et de gestion des déplacements urbains
- L'intégration de système de gestion du trafic et des déplacements urbains privés et collectifs.

A l'issue de l'exercice 2013, les capitaux propres de la filiale sont maintenus au niveau de **187 706.22 DA**. La situation de cette filiale est présentée de façon détaillée dans le rapport de gestion de son exercice 2013, fourni en annexe 5 du présent document.

28 <u>Evolution prévisible et perspectives d'avenir</u> (Article L 232-1-II° du Code de Commerce)

28.1 Compte de Résultat prévisionnel pour l'exercice 2014

Nous présentons ci-dessous le compte de résultat prévisionnel pour l'exercice 2014, estimé au début du mois de janvier.

Chiffre d'Affaires	3 702 807
Amortissements	8 500
Consommation des stocks	214 154
Achats Matériel pour revente	160 000
Sous Traitance	409 000
Marge Brute Totale	2 911 153
Budget Charges y/c Salaires et Charges	2 670 000
Primes Fin année	18 000
Intérimaires	10 000
Provisions Commissions	70 367
Provisions Congés Payés	5 000
Provisions Risques - Autres	0
REPRISES PROVISIONS	42 062
Excédent Exploitation	179 848
Transfert Charges et Divers +	24 000
Brevet - Charges - Intérêts - Amende	5 000
Résultat Exploitation	198 848
Créance Algérie Année N-1	0
Créance Algérie Année Courante	0
Résultat financier	-3 000
Résultat Avant Int. et Impôts	195 848
Intéressement (8,25%)	16 157
Résultat Fiscal	200 012
Crédit Impôt Compétitivité	27 105
Crédit Impôt Recherche	0
Impôt Société (33,33%)	39 559
Résultat Net	140 132

A la date de rédaction du présent rapport et tenant compte des évolutions survenues au cours de l'exercice, nous vous confirmons que l'objectif de résultat net positif de 140 000 € est maintenu.

La présente estimation met en évidence les enseignements principaux suivants.

- Baisse prévisionnelle du chiffre d'affaires principalement liée à la baisse des activités de négoce
- Légère baisse prévisionnelle de la Marge Brute Totale
- Baisse d'environ 100 000 € du bénéfice net estimé
- Le résultat prévisionnel ci-dessus permettrait aux fonds propres de l'entreprise d'atteindre l'objectif établi à la fin de l'année 2010 avec 1 600 000 €.

28.2 Objectifs pour l'exercice 2014

Après avoir donné une très forte priorité à nos activités de production au cours des exercices 2011, 2012 et 2013, les objectifs proposés pour l'année 2014 sont principalement les suivants.

- Réduction du poids des « objectifs financiers internes » initiés au 2^{lème} semestre 2010 et destinés à créer les conditions d'un niveau minimum de sécurité financière pour l'entreprise
 - o Rappelons qu'en 2010 la situation financière de l'entreprise était très inquiétante

Comparaison des situations financières	sept10
Placement Compte à Termes	0 €
Trésorerie Fin de Mois	-124 078 €
Dettes pour congés payés non-pris	-412 681 €
Dettes pour intéressement à payer	0 €
Dettes d'Impôts restant à payer (Acompte et crédit d'impôt déduit)	0 €
Balance des Tiers Fournisseurs	-1 172 442 €
Compte Courant GERTRUDE Algérie (Non provisionné)	-151 160 €
Cession de Créances à OSEO (C'est un emprunt)	-320 839 €
Anticipation Déduction TVA (Fournisseurs)	-192 579 €
Résultante	-2 373 778 €

- Rappelons également que le type de marché et de projet de notre entreprise confère un caractère très fluctuant de ses activités et de son chiffre d'affaires. En d'autres termes, une année « catastrophe » est un événement plausible
- Le « niveau minimum de sécurité financière pour l'entreprise » a pour objectif de pouvoir amortir un tel événement, sans mettre en péril immédiat l'entreprise et sans remettre en cause ses plans stratégiques et ses différents plans d'actions
- Analyse fonctionnelle de l'entreprise et de ses axes de réorganisation
- Relance des activités de développement
- Renforcement des démarches commerciales, amonts, prospects et clients
- Compte tenu des « Produits constatés d'avance » à la clôture de l'exercice 2013 et de la rapidité avec laquelle une partie des clients ont réglé nos factures au cours des mois de novembre et décembre dernier, la trésorerie de l'entreprise est logiquement prévue en baisse au cours de l'année 2014 pour atteindre un seuil estimé de 1 300 000 € au soir du 31 décembre 2014.

28.3 Prévisionnel des disponibilités réelles à la fin de l'exercice 2014

Pour parfaire l'analyse prévisionnelle de l'exercice 2014, nous présentons ci-dessous, en fonction des objectifs fixés pour l'année, l'étude combinée de différents postes synthétisant les disponibilités réelles et durables, déduction faite des dettes connues. Les prévisions pour le mois de décembre 2014 sont saisies dans la colonne saisie en bleu.

Comparaison des situations financières	déc07	sept10	déc12	déc13	déc14
Placement Compte à Termes	0€	0€	100 244 €	502 158 €	610 000 €
Trésorerie Fin de Mois	796 366 €	-124 078 €	1 063 591 €	1 411 882 €	1 300 000 €
Dettes pour congés payés non-pris	-336 450 €	-412 681 €	-400 628 €	-417 852 €	-400 000 €
Dettes pour intéressement à payer	-256 200 €	0€	-20 321 €	-18 998 €	-20 000 €
Dettes d'Impôts restant à payer (Crédit déduit)	-67 700 €	0€	0€	26 718 €	0€
Balance des Tiers Fournisseurs	-253 166 €	-1 172 442 €	-79 444 €	-264 888 €	-150 000 €
Compte Courant GERTRUDE Algérie (Non					-
provisionné)	0€	-151 160 €	0€	0€	0€
Cession de Créances à OSEO (C'est un emprunt)	0€	-320 839 €	0€	0€	0€
Anticipation Déduction TVA (Fournisseurs)	-30 230 €	-192 579 €	0€	0€	0€
*					
Résultante	-147 380 €	-2 373 778 €	663 442 €	1 239 020 €	1 340 000 €

28.4 Carnet de commande pour l'année 2015

En utilisant la même méthode que les années précédentes, afin que les résultats puissent être comparés d'une année sur l'autre, le portefeuille client ou encore carnet de commande est estimé sur un horizon glissant de 3 années et régulièrement remis à jour en fonction des enregistrements commerciaux et des clôtures d'exercices.

Ce carnet de commande est composé de tous les projets en cours ou projetés, répartis suivants 3 familles.

- Les contrats signés et planifiés en fonction des jalons connus d'exécution, affectés d'un coefficient de réussite de 100 %
- Les contrats sur le point d'être signés ou en cours de renouvellement, en général affectés d'un coefficient de réussite de 80 à 95 %
- Les contrats en projet ou en démarche commerciale, le plus souvent affectés d'un coefficient de réussite de 3 à 25 %

Au fil des années, cette méthode a montré un très fort taux de fiabilité et les budgets prévisionnels des exercices sont réalisés à partir des données issues de cette analyse. Au jour de la rédaction du présent rapport, les données pour l'exercice 2015 sont synthétisées comme suit.

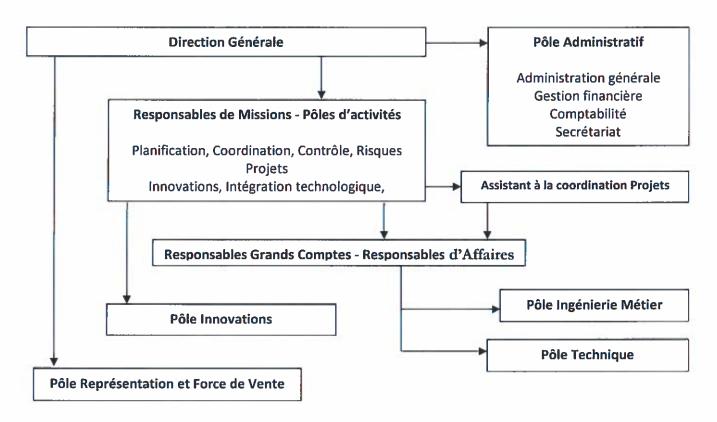
Statut du Carnet de Commande	2015	
Contrats signés	59,62 %	
Contrats en cours de signature ou à renouvellement	82,76 %	

Ces chiffres constituent un point de vigilance dans la mesure où ils sont inférieurs de 10 à 15 % à ceux des 3 années précédentes.

29 Rappel des axes structurants de développement de l'entreprise

29.1 Organisation des ressources et des responsabilités

L'entreprise poursuit le déploiement et la mise en place progressive de l'organisation de ses ressources et de ses pôles d'activités, telle que synthétisée ci-dessous.



Compte tenu du très fort niveau de sollicitation du personnel, uniquement pour honorer l'exécution de nos contrats, la mise en place de cette organisation générale est faite de façon progressive et étape par étape.

29.2 Organisation de l'action commerciale

Même si les niveaux de production que l'entreprise doit honorer sont très élevés, l'entreprise poursuit son développement commercial suivant ses 3 axes prioritaires.

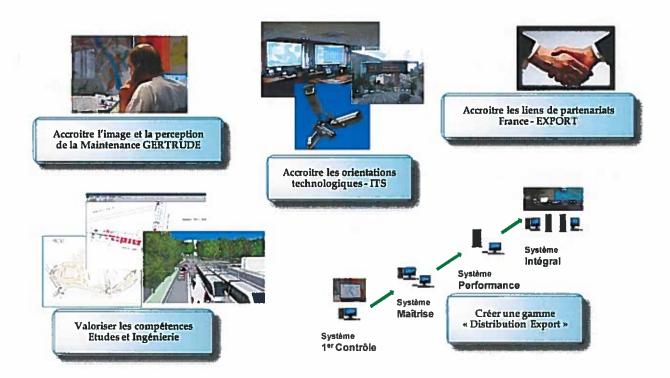
- Valorisation de notre 1^{er} point fort (Portefeuille Client)
- Valorisation de notre 2^{ième} point fort à l'export (Attraction des Partenaires)
- Amélioration de notre point faible (Nouveaux prospects sur le marché français)

L'animation de notre démarche commerciale par notre force commerciale est elle-même assurée au travers de 3 axes principaux

- Nos propres ressources internes pour la valorisation de notre portefeuille client et la recherche de nouveaux prospects en France.
- Des agents commerciaux commissionnés sur affaires. Cette partie de notre organisation commerciale nous permet de nous positionner sur différents projets à l'export, le plus souvent en partenariat avec des entreprises locales.
- Nos partenaires, prêts à « refaire » des affaires avec nous. Cette partie de notre organisation nous permet de nous positionner sur différents projets en consacrant un investissement commercial modéré.

29.3 Développement technique de l'entreprise

En fonction de ses moyens, l'entreprise poursuit également son développement technologique dans le but de pouvoir étendre la gamme de son offre autour des 5 pôles ci-dessous.



30 Points de vigilance en 2014 et 2015

Au cours des années 2014 et 2015, 5 sujets principaux devront faire l'objet de toute notre vigilance.

- La complexification croissante des projets
 - ✓ Les exigences en termes de documentations, justifications, démonstrations, réceptions représentent des parts de plus en plus grandes du temps passé à l'exécution des contrats
 - ✓ Ce temps est en général difficile à estimer correctement et dans tous les cas difficile à totalement valoriser dans les offres
 - ✓ En conséquence, les marges sortantes calculées sur nos contrats sont généralement plus faibles que celles qu'elles pouvaient être 5 ou 10 ans en arrière
 - √ L'entreprise doit poursuivre ses évolutions sur ses méthodes de travail
- La surcharge des équipes
 - ✓ Les niveaux de charge de travail sont extrêmement élevés et pas toujours très bien répartis
 - ✓ Il peut y avoir un processus d'usure
 - ✓ L'entreprise doit poursuivre l'amélioration de son organisation ainsi que la valorisation des efforts collectifs et individuels
- La pression de la concurrence
 - ✓ Certaines villes clientes de GERTRUDE sont des cibles connues pour certains de nos concurrents
 - ✓ Les niveaux de compétitions rencontrés lors des appels d'offres imposent une capacité à proposer des conditions financières attractives pour préserver des chances de succès
- Les efforts commerciaux de l'entreprise
 - ✓ Notre culture commerciale doit être renforcée
 - ✓ Notre organisation commerciale doit également être optimisée
- Un fléchissement des projets envisagés et lancés par les collectivités est sensible depuis le début de l'année 2014. Dans la durée, ce fléchissement peut devenir un point de risque réel pour l'entreprise.

Société GERTRUDE SAEM Le Conseil d'Administration



2014

Exercice 2013

Rapport de Gestion

Société GERTRUDE SAEM Exercice 2013

Annexes



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

EXERCICE 2013

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

ANNEXE 01

Tableau des Résultats de l'Entreprise des Cinq Derniers Exercices

SAEM GERTRUDE

TB RÉSULTATS SUR 5 ANS

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009
				2010	
I - Capital en fin d'exercice					
- Capital social	594 551	594 551	594 551	594 551	594 551
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
- Chiffre d'affaires hors taxes	4 082 868	3 415 101	3 820 120	4 522 884	4 248 788
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations,					
provisions	383 106	441 027	231 167	72 360	-737 880
- Impôts sur les bénéfices	110 671	139 699	36 331	-189 682	
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	18 998	20 321	8 795		
- Résultat net (C)	237 850	244 802	130 779	102 508	-385 181
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	15 587	36 205	55 262	159 534	
- Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A)	127.70	147.01	77.06	24.12	-245.96
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations,	121.70	147.01		do T o A do	213,70
provisions	84.48	93.67	62.01	87.35	-128.39
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A)	79.28	81.60	43.59	34.17	-128.39
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	,,,,,				
IV - Personnel					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	26	27	27	36	46
- Montant de la masse salariale de l'exercice	1 261 295	1 244 903	1 260 997	1 501 009	1 861 362
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres				940.000	000 450
sociales)	598 185	593 158	625 769	748 685	903 470



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

EXERCICE 2013

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

ANNEXE 02

Liste des Conventions Courantes et Règlementées

Liste des Conventions Courantes Passées avec une Collectivité Territoriale Actionnaires de l'Entreprise

DESIGNATION DE LA COLLECTIVITE : Communauté Urbaine de Bordeaux (LA CUB)

1er Contrat: Marché Public Négocié

« Maintenance des logiciels du Poste Central de gestion du trafic de LA CUB »

Durée	Fin du Contrat	Montant HT Minimal du Contrat	Facturation HT pendant l'Exercice	Référence Analytique
4 ans	mars-15	297 648 €	78 280 €	BOD R 01 04 11

2^{lème} Contrat: Marché Public Négocié

« Adaptation de logiciels de régulation et de micro-régulation des carrefours à feux dans le cadre de la gestion centralisée de la circulation »

Durée	Fin du Contrat	Montant HT Minimal du Contrat	Facturation HT pendant l'Exercice	Référence Analytique
4 ans	mars-17	100 000 €	(*) 231 435 €	BOD R 01 06 13

(*) Le présent marché a pris effet au mois de mars 2013.

(*) Le montant facturé pendant l'exercice et présenté tient également compte des facturations établies dans le cadre du marché similaire précédent.

3^{lème} Contrat : Bail locatif d'un immeuble appartenant à la Communauté Urbaine de Bordeaux « Location du siège de la société GERTRUDE SAEM au 9 rue de Ségur à 33000 Bordeaux »

Durée	Fin du Contrat	Dépense HT pendant l'Exercice
9 ans	dec-20	51 816 €

Liste des Conventions Règlementées passées au cours de l'exercice

DESIGNATION DE L'ENTITE CONCERNEE : GERTRUDE Algérie EURL (Filiale de GERTRUDE SAEM)

⇒ Abandon de créance consenti au profit de l'EURL GERTRUDE Algérie

Personne concernée M. Eric Franceries, Directeur Général Délégué de la SAEM GERTRUDE et

gérant de l'EURL GERTRUDE Algérie.

Nature et objet Conformément à la décision du conseil d'administration du 6 décembre 2012,

un abandon de créance a été consenti au profit de l'EURL GERTRUDE Algérie,

filiale de la SAEM GERTRUDE.

- Modalités Cet abandon de créance, de type commercial et consenti sans clause de

retour à meilleure fortune, s'élève à 6 000 €.



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

EXERCICE 2013

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

ANNEXE 03
Mandats et Fonctions

U

Liste des Mandats et Fonctions

CONTE Pascal

Représentant de SOCIETE DES SIGNALISATIONS, Administrateur de GERTRUDE SAEM

Mandats Exercés	Organismes	Fonctions occupées
Administrateur	GERTRUDE SAEM	Représentant permanent
Directeur Général	LACROIX TRAFIC	

CAILLET Jean-Daniel

Représentant de CCI de Bordeaux, Administrateur de GERTUDE SAEM

Mandats Exercés	Organismes	Fonctions occupées
Administrateur	GERTRUDE SAEM	Représentant permanent
Membre élu	CCIB	Représentant permanent
Gérant	Mer & Espace	Gérant
Gérant	JDC Compagnie	Gérant
Administrateur	ССРМЕ	Vice-Président chargé du développement durable
Membre du bureau	CGPME 33	Vice-Président
Membre de l'IFPEB	Institut Français pour la Performance Energétique du Bâtiment	Trésorier
Membre de CDPEA	Construction Durable et Performance Energétique en Aquitaine	Président

MINET Jean-Luc

Représentant de EXPANSO HOLDING, Administrateur de GERTUDE-SAEM

NOM DE LA SOCIETE FORME ET ADRESSE	MANDAT – FONCTION
EXPANSO HOLDING SA, 33000 Bordeaux RCS 387 861 354	Membre du Directoire - Directeur général
EXPANSO CAPITAL SAS, 33000 Bordeaux RCS 428 160 907	Administrateur - Directeur Général
AQUITAINE VALLEY SA, 33520 Bruges RCS 493 178 693	Membre du Conseil de Surveillance - RP d'EXPANSO HOLDING
BATIGESTION SAS, 33700 Mérignac RCS 349 084 103	Administrateur - RP d'EXPANSO HOLDING
BATIMAP SA, 33700 Mérignac RCS 470 201 369	Administrateur - RP d' EXPANSO HOLDING
BATIMUR SAS, 33700 Mérignac RCS 349 084 715	Administrateur - RP d' EXPANSO HOLDING
GERTRUDE-SAEM, 33000 Bordeaux RCS 321 523 086	Administrateur - RP EXPANSO HOLDING

FRANCERIES Eric

Directeur Général Délégué de GERTRUDE SAEM

Mandats Exercés	Organismes	Fonctions occupées
Directeur Général Délégué	GERTRUDE SAEM	Directeur Commercial
Gérant	GERTRUDE Algérie EURL	Gérant



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

EXERCICE 2013

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

ANNEXE 04

Informations Relatives aux échéances des Dettes Fournisseurs

Informations relatives à l'échéance des Dettes Fournisseurs

(Article L 441-6-1 du Code de Commerce)

Echéances des Dettes Fournisseurs au soir du 31 décembre 2013

Échéances des Dettes Fournisseurs	France	Etranger
Termes à 30 jours ou moins	1 946.71 €	•••
Termes de 30 à 45 jours	247 171.58 €	***
Termes de 45 à 60 jours	3 221.57 €	***
Termes supérieurs à 60 jours	12 548.42 €	***
Montant Total	264 888.28 €	0,00€

Echéances des Dettes Fournisseurs au soir du 31 décembre 2012

Échéances des Dettes Fournisseurs	France	Etranger
Termes à 30 jours ou moins	39 448.83 €	***
Termes de 30 à 45 jours	26 994.54 €	***
Termes de 45 à 60 jours	13 001.45 €	***
Termes supérieurs à 60 jours		•••
Montant Total	79 444.82 €	0,00€



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 594 551,17 €uros

Siège social
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

EXERCICE 2013

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

ANNEXE 05

Rapport de Gestion pour l'exercice 2013 de la filiale GERTRUDE Algérie EURL



GERTRUDE Algérie EURL N° 35 Val d'hydra, Hydra Alger

RAPPORT DE GESTION
SUR LES
OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE
31 DECEMBRE 2013

SOMMAIRE

l.	Arrêté des comptes annuels de l'exercice 2013	
II.	Historique et fonctionnement de la société	
III.	Evénements survenus entre la fin de l'exercice et la rédaction du présent rapport de gestion	
IV.	Perspectives 2014	
V.	Maintien à niveau des capitaux propres de l'entreprise avec l'exercice 2013	
VI.	Convention à passer entre GERTRUDE SAEM et GERTRUDE Algérie EURL	
VII.	Rappel sur l'organisation des activités de 2013	
VIII.	Clôture	
Nous v	vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et du Code de erce.	
Nous allons vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir.		
Nous vous demandons d'approuver les comptes et d'affecter les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2013.		
Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis, fixant notamment à l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale Ordinaire, l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2013.		

I. ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2013
La comptabilité est confiée à un expert comptable agréé, inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes, M. BOUGHENOU OMAR, élisant domicile cité n° 111 Sidi-Yahia – Bir-Mourad-Raïs (Alger)
La comptabilité est tenue conformément aux normes nationales algériennes en vigueur.
Au 31 décembre 2013, l'actif total net s'élève à huit millions cent quarante et un mille quatre cent quatre vingt dix-huit dinars et vingt neuf centimes (8 141 498,29 DA) contre onze millions cent dix neuf mille quatre cent quatre-vingt quatre dinars et quatre-vingt trois centimes (11 119 484,83 DA).
L'exercice 2013 affiche une perte d'exploitation de seize mille deux cent vingt six dinars et quatre-vingt cinq centimes (-16 226,85 DA)
A l'issue de l'exercice 2013, les capitaux propres s'élèvent à cent quatre-vingt sept mille sept cent six dinars et quatre-vingt cinq centimes (187 706.22 DA).
Priorités pour l'année 2013
Compte tenu de la situation des comptes de l'entreprise au soir du 31 décembre 2012 et du potentiel d'activités à réaliser au cours de l'année, les actions menées en 2013 ont suivi 3 priorités majeures.
Assurer la production des prestations confiées à la société
 Maintenir les capitaux propres de l'entreprise, ces derniers ayant été redressés au cours des exercices 2011 et 2012
 Agir pour que le carnet de commande de l'entreprise soit accru à courts et moyens termes
Ces trois priorités ont été menées au cours de l'ensemble de l'année 2013 et sont détaillées dans le présent rapport de gestion.
Commentaires sur le bilan et le résultat de l'exercice 2013
Les états financiers de l'exercice 2013 ont été établis conformément au nouveau référentiel comptable Algérien (Système Comptable et Financier) devenu obligatoire depuis le 1 ^{er} janvier 2010. Pour plus de détail le lecteur peut consulter les annexes aux états financiers.

Résultat comptable de l'exercice 2013

Les comptes affichent un résultat net pour l'exercice 2013 de - 16 226.85 DA. Ce résultat net très légèrement déficitaire impose les remarques principales suivantes.

- L'excédent brut d'exploitation reste négatif à 458 870,20 DA.
- Il est en revanche capital de constater que l'excédent brut d'exploitation est proche de l'équilibre et, de loin, le meilleur jamais affiché par l'entreprise.
- Cette amélioration de l'activité de l'entreprise se traduit également par une croissance de 18% de la production de l'exercice 2013 par rapport au précédent.
- Un résultat financier positif de 611 714.40 DA conséquence de l'abandon de créances, consenti par GERTRUDE SAEM au profit de GERTRUDE Algérie EURL, cette dernière ayant fait l'exposé, par l'intermédiaire de son Gérant, devant le Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM des motifs pour introduire une action en abandon de créances. Cette résolution a été prise le 6 décembre 2012, lors de la réunion du Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM, ce dernier fixant sur le sujet un montant maximal autorisé pouvant faire l'objet d'un abandon de créance, à utiliser au mieux, en fonction des besoins de GERTRUDE Algérie EURL.

En conséquence l'exercice 2013 se synthétise par les données suivantes.

- Une perte nette comptable de 16 226.85 DA.
- Pas d'impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) à acquitter, mais paiement d'une taxe forfaitaire obligatoire de cinq mille dinars algériens (5 000,00 DA).

L'exercice 2013 a permis le maintien des capitaux propres de GERTRUDE Algérie EURL.

Retard de production et besoin du soutien de la Maison Mère

Au cours des exercices 2011 et 2012, des retards importants ont été constatés dans l'exécution de la 1^{ière} ligne de tramway d'Alger, non imputables à notre entreprise. Ces retards n'avaient alors pas permis de facturer les sommes prévues par GERTRUDE Algérie EURL.

Dans ce contexte et sur la base des argumentations développées par le Gérant, l'introduction de l'action en abandon de créances par la Maison Mère au profit de sa filiale initiée en 2011 a été répétée en 2012. Par cette action, l'objectif de la Maison Mère est de soutenir sa filiale en attendant que la signature de nouveaux contrats permette à sa filiale d'assurer sa pleine autonomie.

L'effort commercial engagé par GERTRUDE Algérie EURL est largement décrit dans les chapitres suivants mettant en particulier l'accent sur les nouveaux contrats signés au cours des années 2012 et 2013, justifiant en cela les actions de soutien menées par la Maison Mère décrites dans le paragraphe suivant.

Eu cours de l'exercice 2013, l'activité de la société liée à l'exécution de la 1^{lère} ligne de tramway d'Alger a enfin été plus soutenue. Malgré de nouveaux légers retards cette activité a permis de générer une production à hauteur de 9 183 837,76 DA pour l'exercice 2013.

Ce niveau de production est le plus élevé enregistré par l'entreprise depuis sa création en 2008.

Le présent paragraphe, précise la nature de la résolution prise en Conseil d'Administration de GERTRUE SAEM, en date du 6 décembre 2012. Réunion du Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM du 6 décembre 2012. Extrait du Procès-verbal de la réunion Le Directeur Général Délégué, Gérant de GERTRUDE Algérie EURL, effectue un bref rappel du contexte général et du contexte financier de la filiale algérienne. Il cite ensuite les principales caractéristiques de l'exercice 2012 Aboutissement de l'installation de la majorité des carrefours à feux (1er contrat signé en 2008 et avenant n° 1 signé en 2010 : en cours d'exécution) Signature, avec Alstom, de l'avenant n° 2 portant le montant des commandes à 308 000 € Ceci a pour conséquence le déclenchement, par la filiale, d'une facturation significative lui permettant d'assumer le règlement d'une partie des factures émises par ses sous-traitants. Néanmoins, ne pouvant encore supporter seule ses propres charges financières, GERTRUDE Algérie EURL bénéficie des avances de fonds effectuées par GERTRUDE-SAEM. Au cours de l'exercice 2012, des transferts de fonds ont ainsi été opérés, pour un montant de 87 000 €. Cependant, afin que, d'une part, la filiale puisse parvenir à assumer elle-même le règlement de ses propres charges financières et d'autre part, l'intérêt, pour GERTRUDE-SAEM d'honorer le contrat principal signé avec ALSTOM, il est proposé de procéder, pour l'exercice 2012, à un nouvel abandon de créances d'un montant maximal de 87 000 €, montant correspondant à l'ensemble des fonds versés à GERTRUDE Algérie EURL au titre de cet exercice. Compte tenu de l'analyse des chiffres de la filiale algérienne et de l'intérêt de poursuivre cette activité, cet abandon de créances de type financier, intervenant dans un codre contractuel, est consenti sans condition résolutoire de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être ajusté en fonction des comptes définitifs de la filiale.		la résolution adoptée par GERTRUDE SAEM en décembre 2012 suite à l'introduction de l'action on de créances financières.
Extrait du Procès-verbal de la réunion Le Directeur Général Délégué, Gérant de GERTRUDE Algérie EURL, effectue un bref rappel du contexte général et du contexte financier de la filiale algérienne. Il cite ensuite les principales caractéristiques de l'exercice 2012 Aboutissement de l'installation de la majorité des carrefours à feux (1er contrat signé en 2008 et avenant n° 1 signé en 2010 : en cours d'exécution) Signature, avec Alstom, de l'avenant n° 2 portant le montant des commandes à 308 000 € Ceci a pour conséquence le déclenchement, par la filiale, d'une facturation significative lui permettant d'assumer le règlement d'une partie des factures émises par ses sous-traitants. Néanmoins, ne pouvant encore supporter seule ses propres charges financières, GERTRUDE Algérie EURL bénéficie des avances de fonds effectuées par GERTRUDE-SAEM. Au cours de l'exercice 2012, des transferts de fonds ont ainsi été opérés, pour un montant de 87 000 €. Cependant, afin que, d'une part, la filiale puisse parvenir à assumer elle-même le règlement de ses propres charges financières et d'autre part, l'intérêt, pour GERTRUDE-SAEM d'honorer le contrat principal signé avec ALSTOM, il est proposé de procéder, pour l'exercice 2012, à un nouvel abandon de créances d'un montant maximal de 87 000 €, montant correspondant à l'ensemble des fonds versés à GERTRUDE Algérie EURL au titre de cet exercice. Compte tenu de l'analyse des chiffres de la filiale algérienne et de l'intérêt de poursuivre cette activité, cet abandon de créances de type financier, intervenant dans un cadre contractuel, est consenti sans condition résolutoire de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être	-	
général et du contexte financier de la filiale algérienne. Il cite ensuite les principales caractéristiques de l'exercice 2012 ■ Aboutissement de l'installation de la majorité des carrefours à feux (1er contrat signé en 2008 et avenant n° 1 signé en 2010 : en cours d'exécution) ■ Signature, avec Alstom, de l'avenant n° 2 portant le montant des commandes à 308 000 € Ceci a pour conséquence le déclenchement, par la filiale, d'une facturation significative lui permettant d'assumer le règlement d'une partie des factures émises par ses sous-traitants. Néanmoins, ne pouvant encore supporter seule ses propres charges financières, GERTRUDE Algérie EURL bénéficie des avances de fonds effectuées par GERTRUDE-SAEM. Au cours de l'exercice 2012, des transferts de fonds ont ainsi été opérés, pour un montant de 87 000 €. Cependant, afin que, d'une part, la filiale puisse parvenir à assumer elle-même le règlement de ses propres charges financières et d'autre part, l'intérêt, pour GERTRUDE-SAEM d'honorer le contrat principal signé avec ALSTOM, il est proposé de procéder, pour l'exercice 2012, à un nouvel abandon de créances d'un montant maximal de 87 000 €, montant correspondant à l'ensemble des fonds versés à GERTRUDE Algérie EURL au titre de cet exercice. Compte tenu de l'analyse des chiffres de la filiale algérienne et de l'intérêt de poursuivre cette activité, cet abandon de créances de type financier, intervenant dans un cadre contractuel, est consenti sans condition résolutoire de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être	_	
 Aboutissement de l'installation de la majorité des carrefours à feux (1er contrat signé en 2008 et avenant n° 1 signé en 2010 : en cours d'exécution) Signature, avec Alstom, de l'avenant n° 2 portant le montant des commandes à 308 000 € Ceci a pour conséquence le déclenchement, par la filiale, d'une facturation significative lui permettant d'assumer le règlement d'une partie des factures émises par ses sous-traitants. Néanmoins, ne pouvant encore supporter seule ses propres charges financières, GERTRUDE Algérie EURL bénéficie des avances de fonds effectuées par GERTRUDE-SAEM. Au cours de l'exercice 2012, des transferts de fonds ont ainsi été opérés, pour un montant de 87 000 €. Cependant, afin que, d'une part, la filiale puisse parvenir à assumer elle-même le règlement de ses propres charges financières et d'autre part, l'intérêt, pour GERTRUDE-SAEM d'honorer le contrat principal signé avec ALSTOM, il est proposé de procéder, pour l'exercice 2012, à un nouvel abandon de créances d'un montant maximal de 87 000 €, montant correspondant à l'ensemble des fonds versés à GERTRUDE Algérie EURL au titre de cet exercice. Compte tenu de l'analyse des chiffres de la filiale algérienne et de l'intérêt de poursuivre cette activité, cet abandon de créances de type financier, intervenant dans un cadre contractuel, est consenti sans condition résolutoire de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être 		
avenant n° 1 signé en 2010 : en cours d'exécution) ■ Signature, avec Alstom, de l'avenant n° 2 portant le montant des commandes à 308 000 € Ceci a pour conséquence le déclenchement, par la filiale, d'une facturation significative lui permettant d'assumer le règlement d'une partie des factures émises par ses sous-traitants. Néanmoins, ne pouvant encore supporter seule ses propres charges financières, GERTRUDE Algérie EURL bénéficie des avances de fonds effectuées par GERTRUDE-SAEM. Au cours de l'exercice 2012, des transferts de fonds ont ainsi été opérés, pour un montant de 87 000 €. Cependant, afin que, d'une part, la filiale puisse parvenir à assumer elle-même le règlement de ses propres charges financières et d'autre part, l'intérêt, pour GERTRUDE-SAEM d'honorer le contrat principal signé avec ALSTOM, il est proposé de procéder, pour l'exercice 2012, à un nouvel abandon de créances d'un montant maximal de 87 000 €, montant correspondant à l'ensemble des fonds versés à GERTRUDE Algérie EURL au titre de cet exercice. Compte tenu de l'analyse des chiffres de la filiale algérienne et de l'intérêt de poursuivre cette activité, cet abandon de créances de type financier, intervenant dans un cadre contractuel, est consenti sans condition résolutoire de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être	II cite ensu	ite les principales caractéristiques de l'exercice 2012
d'assumer le règlement d'une partie des factures émises par ses sous-traitants Néanmoins, ne pouvant encore supporter seule ses propres charges financières, GERTRUDE Algérie EURL bénéficie des avances de fonds effectuées par GERTRUDE-SAEM. Au cours de l'exercice 2012, des transferts de fonds ont ainsi été opérés, pour un montant de 87 000 €. Cependant, afin que, d'une part, la filiale puisse parvenir à assumer elle-même le règlement de ses propres charges financières et d'autre part, l'intérêt, pour GERTRUDE-SAEM d'honorer le contrat principal signé avec ALSTOM, il est proposé de procéder, pour l'exercice 2012, à un nouvel abandon de créances d'un montant maximal de 87 000 €, montant correspondant à l'ensemble des fonds versés à GERTRUDE Algérie EURL au titre de cet exercice. Compte tenu de l'analyse des chiffres de la filiale algérienne et de l'intérêt de poursuivre cette activité, cet abandon de créances de type financier, intervenant dans un cadre contractuel, est consenti sans condition résolutoire de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être	av	enant n° 1 signé en 2010 : en cours d'exécution)
Néanmoins, ne pouvant encore supporter seule ses propres charges financières, GERTRUDE Algérie EURL bénéficie des avances de fonds effectuées par GERTRUDE-SAEM. Au cours de l'exercice 2012, des transferts de fonds ont ainsi été opérés, pour un montant de 87 000 €. Cependant, afin que, d'une part, la filiale puisse parvenir à assumer elle-même le règlement de ses propres charges financières et d'autre part, l'intérêt, pour GERTRUDE-SAEM d'honorer le contrat principal signé avec ALSTOM, il est proposé de procéder, pour l'exercice 2012, à un nouvel abandon de créances d'un montant maximal de 87 000 €, montant correspondant à l'ensemble des fonds versés à GERTRUDE Algérie EURL au titre de cet exercice. Compte tenu de l'analyse des chiffres de la filiale algérienne et de l'intérêt de poursuivre cette activité, cet abandon de créances de type financier, intervenant dans un cadre contractuel, est consenti sans condition résolutoire de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être		
bénéficie des avances de fonds effectuées par GERTRUDE-SAEM. Au cours de l'exercice 2012, des transferts de fonds ont ainsi été opérés, pour un montant de 87 000 €. Cependant, afin que, d'une part, la filiale puisse parvenir à assumer elle-même le règlement de ses propres charges financières et d'autre part, l'intérêt, pour GERTRUDE-SAEM d'honorer le contrat principal signé avec ALSTOM, il est proposé de procéder, pour l'exercice 2012, à un nouvel abandon de créances d'un montant maximal de 87 000 €, montant correspondant à l'ensemble des fonds versés à GERTRUDE Algérie EURL au titre de cet exercice. Compte tenu de l'analyse des chiffres de la filiale algérienne et de l'intérêt de poursuivre cette activité, cet abandon de créances de type financier, intervenant dans un cadre contractuel, est consenti sans condition résolutoire de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être	•••	
charges financières et d'autre part, l'intérêt, pour GERTRUDE-SAEM d'honorer le contrat principal signé avec ALSTOM, il est proposé de procéder, pour l'exercice 2012, à un nouvel abandon de créances d'un montant maximal de 87 000 €, montant correspondant à l'ensemble des fonds versés à GERTRUDE Algérie EURL au titre de cet exercice. Compte tenu de l'analyse des chiffres de la filiale algérienne et de l'intérêt de poursuivre cette activité, cet abandon de créances de type financier, intervenant dans un cadre contractuel, est consenti sans condition résolutoire de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être	bénéficie a	les avances de fonds effectuées par GERTRUDE-SAEM. Au cours de l'exercice 2012, des transferts
abandon de créances de type financier, intervenant dans un cadre contractuel, est consenti sans condition résolutoire de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être	charges fin avec ALST(montant n	nancières et d'autre part, l'intérêt, pour GERTRUDE-SAEM d'honorer le contrat principal signé OM, il est proposé de procéder, pour l'exercice 2012, à un nouvel abandon de créances d'un naximal de 87 000 €, montant correspondant à l'ensemble des fonds versés à GERTRUDE Algérie
	abandon d résolutoire	le créances de type financier, intervenant dans un cadre contractuel, est consenti sans condition e de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être
Cette décision est adoptée par le Conseil d'Administration	Cette décis	sion est adoptée par le Conseil d'Administration

Signature o	de	contrat	au	cours	de	1	exercice 2	2013
-------------	----	---------	----	-------	----	---	------------	------

Rappel est fait que l'argumentaire développé par le Gérant de GERTRUDE Algérie EURL aux membres du Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM, au cours des années 2011 et 2012, a également mis en évidence la nécessité d'accroître le carnet de commande de ladite filiale.

C'est dans ce cadre que GERTRUDE SAEM a poursuivi les négociations avec ALSTOM Transport France et ALSTOM Algérie SPA pour que des extensions d'activités soient conclues et que ces dernières accroissent les contrats commerciaux de GERTRUDE Algérie EURL. Entamées dès la fin de l'année 2011, ces négociations ont été poursuivies au début de l'année 2013, se concluant finalement par la signature du contrat attendu, au cours du 2^{ième} semestre 2013.

Ces extensions d'activités ont permis à GERTRUDE Algérie EURL d'accroître le montant cumulé de ses contrats signés le portant ainsi de 12 340 600,00 DA au soir du 31 décembre 2011 à 49 387 169,00 DA au soir du 31 décembre 2013, favorisant ainsi un exercice 2013 et des exercices futurs proches de l'équilibre, tout en réduisant les éventuels apports de fonds de la Maison Mère.

De nouvelles négociations pour de nouvelles extensions d'activités ont été déclenchées à la fin de l'année 2013. L'année 2014 pourrait ainsi permettre la signature de nouveaux contrats.

Mouvement de personnel au cours de l'exercice 2013

Compte tenu de la reprise des activités de production de la société et des perspectives pour l'année 2014, le contrat de travail signé avec Monsieur ABBOU Mohamed a été prolongé au mois de juin 2013, ceci pour une durée de 1 an.

Faits survenus entre la date de clôture de l'exercice 2013 et la rédaction du rapport de gestion

Le début de l'année 2014 confirme les activités prévues, même si les possibilités de facturation restent faibles, compte des jalons contractuels.

Les encaissements enregistrés au début de l'année ont permis d'honorer la majeure partie des factures émises par nos sous-traitants.

	les nouveaux retards du marché de construction de la ligne de GERTRUDE Algérie EURL, les facturations des sous-traitants A Irdées.	
une partie de l d'éventuelles f	e et conformément à la résolution prise en Conseil d'Adminis a créance abandonnée incluant des fonds versés au cours de l actures à honorer, mais finalement non émises par les sous-tr dès réception des factures correspondantes aux travaux sous	l'année 2012 pour anticiper raitants, sera affectée à
créance confor affecté aux pro	l'apport en trésorerie du 03/12/2012 de 611 714,40 DA a fait mément à la décision prise par la Conseil d'Administration en duits financiers exceptionnels de l'exercice 2013 les comptes de la société des apports en trésorerie reçus de	date du 6 décembre 2012 de la GERTRUDE SAEM au coul
		le détail :
l'exercice 2012	et n'ayant pas fait l'objet d'abandon de créances, dont voici	
l'exercice 2012	LIBELLE	CRED
Pour mémoire,		CRED 3 075 543, 1 611 036, ecté à l'exercice 2011 était d
DATE 16/02/2012 10/04/2012 Pour mémoire, montant de 21 L'ordre de prio pénaliser la soc	LIBELLE APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM rappel est fait que le montant de l'abandon de créances, affe	CRED 3 075 543, 1 611 036, ecté à l'exercice 2011 était o 5 931 907,80 DA. es économiques afin de ne p
DATE 16/02/2012 10/04/2012 Pour mémoire, montant de 21 L'ordre de prio pénaliser la socimputable.	APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM rappel est fait que le montant de l'abandon de créances, affe 165 954,26 DA et que celui affecté à l'exercice 2012 était de rité de l'abandon des créances est dicté par des considération ciété, en raison du retard pris dans la facturation, ce retard ne	CRED 3 075 543, 1 611 036, ecté à l'exercice 2011 était o 5 931 907,80 DA. es économiques afin de ne p
DATE 16/02/2012 10/04/2012 Pour mémoire, montant de 21 L'ordre de prio pénaliser la socimputable.	LIBELLE APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM rappel est fait que le montant de l'abandon de créances, affe 165 954,26 DA et que celui affecté à l'exercice 2012 était de rité de l'abandon des créances est dicté par des considération	CRED 3 075 543, 1 611 036, ecté à l'exercice 2011 était o 5 931 907,80 DA. es économiques afin de ne p
DATE 16/02/2012 10/04/2012 Pour mémoire, montant de 21 L'ordre de prio pénaliser la socimputable. Bilan et résult:	APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM rappel est fait que le montant de l'abandon de créances, affe 165 954,26 DA et que celui affecté à l'exercice 2012 était de rité de l'abandon des créances est dicté par des considération ciété, en raison du retard pris dans la facturation, ce retard ne	CRED 3 075 543, 1 611 036, ecté à l'exercice 2011 était o 5 931 907,80 DA. es économiques afin de ne p e lui étant de surcroit pas
DATE 16/02/2012 10/04/2012 Pour mémoire, montant de 21 L'ordre de prio pénaliser la socimputable. Bilan et résulta Le bilan, les im l'exercice 2013 Le résultat net	LIBELLE APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM rappel est fait que le montant de l'abandon de créances, affe 165 954,26 DA et que celui affecté à l'exercice 2012 était de l'rité de l'abandon des créances est dicté par des considération ciété, en raison du retard pris dans la facturation, ce retard ne le pour l'exercice 2013 mobilisations, l'état de l'inventaire physique des investisseme	CRED 3 075 543, 1 611 036, ecté à l'exercice 2011 était d 5 931 907,80 DA. es économiques afin de ne p e lui étant de surcroit pas

Bilan arrêté au 31 décembre 2013

Le bilan arrêté au 31 décembre 2013 s'établit comme suit.

BILAN (ACTIF)				
Libellé	Brut	Amort. Provis.	Net	2011
ACTIFS NON COURANTS				
Autres immobilisations corporelles	282 322,39	218 444,20	63 878,19	108 079,40
Prêts et autres actifs financiers non courants	160 000,00	0	160 000,00	160 000,00
TOTAL ACTIF NON COURANT	442 322,39	218 444,20	223 878,19	268 079,40
ACTIF COURANT				
Clients	1 973 261,93	0	1 973 261,93	2 382 352,79
Autres débiteurs	160 000,00	0	160 000,00	218 799,98
Impôts et assimilés	2 009 351,68	0	2 009 351,68	2 529 539,34
Disponibilités et assimilés				
Trésorerie	3 775 006,49	0	3 775 006,49	5 720 713,32
TOTAL ACTIF COURANT	7 917 620,10	0,00	7 917 620,10	10 851 405,43
TOTAL GENERAL ACTIF	8 359 942,49	218 444,20	8 141 498,29	11 119 484,83

BILAN (PASSIF)			
Libellé	2013	2012	
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	100 000,00	100 000,00	
Résultat net	-16 226,85	180 718,72	
Report à nouveau	103 933,07	-76 785,65	
Part de la société consolidante			
TOTALI	203 933,07	203 933,07	
PASSIFS NON-COURANTS	0	0	
PASSIFS COURANTS:			
Fournisseurs et comptes rattachés	3 192 038,79	5 517 418,68	
Impôts	35	6 038,83	
Autres dettes	4 761 753,28	5 392 094,25	
Trésorerie passif	<u> </u>	·	
TOTALII	7 917 620,10	10 915 551,76	
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II)	8 141 498,29	11 119 484,83	

Actif du bilan

Autres immobilisations corporelles

L'état de l'inventaire physique des investissements, conforme aux livres comptables, fait ressortir les éléments suivants.

Code	Compte	Libellé	Taux Amortis.	Date acquisition	Valeur d'acquisition	Fournisseur
BUR001	218400	BUREAU AVEC RETOUR + CAISSON	10%	25/03/2010	20 000,00	S.A.T.L
BUR002	218400	BUREAU 1.4 + CAISSON MOBILE	10%	25/03/2010	10 000,00	S.A.T.L
ARM001	218400	ARMOIRES A ETAGERES (02)	10%	25/03/2010	13 000,00	S.A.T.L
INFO01	218501	UC HP COMPAQ DX 400 /	20%	06/01/2009	50 747,66	EURL MPC2000 - KOUBA
INFO02	218501	ECRAN LCT TFT 19" / HP	20%	06/01/2009	17 094,02	EURL MPC2000 - KOUBA
INFO03	218502	IMPRIMANTE / EPSON SX 105	33%	06/01/2009	4 957,27	EURL MPC2000 - KOUBA
INFO04	218600	APPAREIL PHOTO SONY 5750	20%	06/01/2009	14 102,56	EURL MPC 2000
INFO05	218501	LAPTOP LENOVO 3000 N 500/NS 747F	20%	06/01/2009	59 813,08	EURL MPC 2000 - KOUBA
INFO06	218700	CANAPES CONVERTIBLES "CLIC-CLAC"	10%	01/08/2009	59 600,00	EURL ARC-EN- CIEL MEUBLES
MOB001	218600	TELEPHONE MOBILE NOKIA 1208	100%	16/12/2008	5 059,08	RAYA ALGERIE - SIDI-YAHIA
MOB002	218700	TELEVISEUR SAMSUNG	20%	18/08/2009	10 940,17	SAMHA
MOB003	218700	REFRIGERATEUR SAMSUNG	20%	18/08/2009	17 008,55	SAMHA

Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions au cours de l'exercice 2013.

Prêts et autres actifs financiers non courants

Total

Cette rubrique renferme la caution de garantie représentant un mois de loyer versée au nouveau bailleur, soit 160 000,00 DA. Elle sera restituée lorsque GERTRUDE ALGERIE EURL quittera les lieux.

Autres débiteurs : 160 000,00 DA

Cette rubrique enregistre le loyer comptabilisé d'avance du mois de janvier 2014. Le détail de ce poste figure dans les annexes aux états financiers de l'exercice.

282 322,39

Impôts et assimilés: 2 009 351,68 DA

Dans cette rubrique figure les éléments suivants.

- Le précompte TVA de 1 971 339,68 DA à valoir sur les factures futures
- Les acomptes sur IBS versés, soit 38 012,00 DA

Trésorerie: 3 7775 006,49 DA

Dans cette rubrique apparaît le total des soldes des comptes de banque et de caisse, soit respectivement :

- Banque (Banque Extérieur d'Algérie) : 3 746 539,49 DA
- Caisse: 28 467,00 DA

Passif du bilan

Capitaux propres: 187 706,22 DA

Les capitaux propres présentent un solde positif de 187 706,22 DA composé du capital social (+ 100 000,00 DA), de résultat enregistré en 2013 soit -16 226,85 DA et du montant du report à nouveau cumulés des exercices antérieurs qui s'élève à 103 933,07 DA.

Passifs courants

Les passifs courants sont représentés par les soldes des comptes principaux suivants.

Fournisseurs et comptes rattachés : 3 192 038,79 DA

Ce poste contient les factures comptabilisées et non payées au 31 décembre 2013. Le détail de ce poste figure dans les annexes aux états financiers de l'exercice.

Autres dettes: 4 761 753,28 DA

Dans cette rubrique figure pour l'essentiel le solde des apports en trésorerie faits par l'associé unique et n'ayant pas été affectés au produit financier exceptionnel de l'exercice 2013 ou des précédents pour un montant de 4 685 579,80 DA.

Le détail de ce poste figure dans les annexes aux états financiers de l'exercice.

Résultat de l'exercice 2013 : 71 133,15 DA

Le poste « Résultat » exprime le gain d'exploitation de l'exercice 2013.

Tableau des comptes de résultats au 31/12/2013

Le compte de résultat de l'exercice 2013 est détaillé dans le tableau ci-dessous.

LIBELLE	2013	2012
Ventes et produits annexes	9 183 837,76	7 750 046,57
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	9 183 837,76	7 750 046,57
Achats consommés	-43 540,00	-64 589,00
Services extérieurs et autres consommations	-8 314 691,86	-12 813 332,31
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	-8 358 231,86	-12 877 821,31
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)	825 605,90	-5 127 774,74
Charges de personnel	-1 093 778,10	-411 600,00
Impôts, taxes et versements assimilés	-190 698,00	-63 353,00
IV-EXECDENT BRUT D'EXPLOITATION	-458 870,20	-5 602 727,74
Autres produits opérationnels	1,05	
Autres charges opérationnelles	-25 372,14	
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	-44 201,21	-44 201,21
V- RESULTAT OPERATIONNEL	-528 442,50	-5 646 928,95
Produits financiers	611 714,40	5 931 913,40
Charges financières	-12 138,75	-44 026,15
IV-RESULTAT FINANCIER	599 575,65	5 887 887,25
IV-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	71 133,15	240 958,30
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		-60 239,58
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	9 795 553,21	13 681 959,97
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-9 724 420,06	-13 501 241,25
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	71 133,15	180 718,72
Eléments extraordinaires (Produits)		
Eléments extraordinaires (Charges)	-87 360,00	
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-87 360,00	
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-16 226,85	180 718,72

Produits financiers

Le montant de 611 714,40 DA représente l'abandon de créance consentie par la Maison Mère de la société affecté aux produits financiers au titre de l'exercice 2013.

Produits d'exploitation

Avec 9 183 837,76 DA de facturation en 2013, la société réalise au cours de l'exercice 2013 le plus haut niveau de facturation depuis sa création en 2008.

En parallèle et au cours de ce même exercice, la société a dû enregistrer un accroissement de la facturation de ses sous-traitants pour le marché source de l'activité de la société. En conséquence, le présent exercice 2013 constitue une année de transition pendant laquelle le soutien de sa Maison Mère, concrétisé par un abandon de créance et par un produit financier pour la société, s'est avéré une nouvelle fois nécessaire.

Il est cependant primordial de noter qu'au cours de l'année 2013, l'entreprise n'a pas perçu de versement de trésorerie de la part de sa Maison Mère. Ceci tend à confirmer l'évolution positive des activités de l'entreprise.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'exercice 2013 se montent à 9 811 780,06 DA, réparties comme suit.

ELECTRICITE ET GAZ	21 850,00
FOURNIT. D'ENTRET & PETITS EQU	21 690,00
SOUS-TRATANCE GENERALE	
- manage page 1	5 098 000,00
LOCATION BUREAUX (SIEGE)	480 000,00
LOCATION LOGEMENT DE FONCTION	1 440 000,00
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	840 000,00
HONORAIRES NOTAIRES	27 790,00
HONORAIRES COMMIS. AUX COMPTES	100 000,00
AUTRES HONORAIRES	2 400,00
PUBLICITE	33 710,00
FRAIS TELEPHONE MOBILE	77 795,25
FRAIS DE TELEPHONE FIXE	3 148,61
ABONNEMENT INTERNET	211 848,00
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	600 000,00
PRIME DE PANIER	99 000,00
PRIME DE DISPONIBILITE	72 000,00
INDEMNITE VEHICULE	84 000,00
PRIME EXCEPTIONNELLE	60 000,00
COTISATIONS AUX ORGANISMES SOC	174 720,00
COTISATION OPREBAT 0,013	4 058,10
TAXE SUR ACTIVITE PROF. (TAP)	190 670,00
AUTRES IMPÔTS ET TAXES (HORS I	28,00
AMENDES ET PÉNALITÉS, SUBVENTI	25 372,14
AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	12 138,75
CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	87 360,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	44 201,21
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	9 811 780,06

II. HISTORIQUE ET FONCTIONNEMENT DE LA SOCIETE

Les éléments majeurs suivants précisent les raisons de la création de la société et les évènements principaux s'y rapportant.

Au moment de la création de GERTRUDE Algérie EURL

- Création de la société GERTRUDE Algérie EURL en 2008 pour une implantation durable en Algérie.
- Signature d'un contrat avec ALSTOM Algérie Spa, pour la réalisation d'une partie des prestations liées à la mise en œuvre de la 1^{lère} ligne de tramway d'ALGER.
- Titulaire, auprès d'ALSTOM Algérie Spa de ce contrat, les projets identiques à ORAN et CONSTATINE ainsi que des projets d'étude et de gestion de trafic comme à MOSTAGONIEM ou à ALGER, constituaient des cibles potentielles pour la société ainsi que pour sa Maison Mère GERTRUDE SAEM (France).
- Le Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM, au cours de l'année 2008, s'est prononcé favorablement et à l'unanimité pour cet investissement en Algérie.

Au cours des années 2009, 2010, 2011

- Les années 2009, 2010 et 2011 n'ont pas permis de contracter de nouveaux projets, ni d'accroître le carnet de commande de l'entreprise.
- Des retards successifs, non imputables à l'entreprise, ont créé un déséquilibre financier récurrent, dans la mesure où l'entreprise n'a jamais été en position de facturer les prestations prévues et initialement planifiées en 2008, 2009 et 2010.
- L'entreprise, titulaire pour l'instant de ce seul marché et de façon évidente, a subi cette situation, se traduisant par la facturation cumulée de seulement 30% de son carnet de commande, au cours des années 2008, 2009, 2010 et 2011.
- Dans ce contexte, l'entreprise n'a eu d'autre choix que de solliciter et d'obtenir le soutien de sa Maison Mère, aux travers d'avances de fonds, initialement remboursables et ayant été imputés sur le compte courant de l'entreprise.

Au cours de l'année 2011

- Un nouveau Gérant a été nommé en juin 2011, Monsieur Eric Franceries
- De nouveaux retards dans l'exécution du tramway d'Alger n'ont pas permis à la société de réaliser les prestations initialement prévus, conduisant par ailleurs à ne pas remplacer Monsieur Amine TOUBALINE, démissionnaire de la société en 2011
- Dans une situation mettant en évidence la nécessité d'accroître le carnet de commande de l'entreprise, la décision a été prise d'accorder la priorité à la négociation menée avec ALSTOM pour les extensions du projet.
- Dans ce contexte, l'entreprise a sollicité et obtenu la confirmation du soutien financier de sa Maison Mère.
- A la demande du nouveau Gérant l'entreprise a obtenue la conclusion favorable d'une action en abandon de créance et l'autorisation d'affecter la majeure partie des fonds reçus aux produits financiers de l'année 2011.
- Maintien des contrats avec nos conseillers, Expert Comptable et Commissaire aux Comptes.
- Maintien du contrat de mise à disposition d'un véhicule avec chauffeur afin de faciliter le déplacement des équipes techniques et administratives de GERTRUDE SAEM venant de France pour exécuter les tâches lui incombant sur ce projet.
- Des opportunités d'extension d'activité pour l'entreprise sont devenues concrètes au cours du 2^{ième} semestre de l'année 2011, laissant espérer l'obtention d'une extension de contrat au cours de l'année 2012.

14

Au cours de l'année 2012

- La production s'est accélérée.
- Le contrat espéré a finalement été signé au mois de mai 2012, augmentant par voie de conséquence le carnet de commande de la société de plus de 18 000 000 de DA, alors même que le cumul des enregistrements commerciaux précédents, obtenus depuis la création de l'entreprise ne représentaient qu'environ 12 500 000 de DA.
- Afin d'assurer la relance de la production de la société et de préparer ses futurs exercices, la société a embauché un nouvel ingénieur au mois de juin 2012, à ce stade, pour une durée déterminée de 12 mois.
- Des négociations pour de nouvelles extensions d'activité ont été initiées au cours du second semestre de l'année. Le début de l'année 2013 devrait voir l'aboutissement de ces nouveaux contrats, préparant ainsi des exercices 2013 et 2014 plus favorables.

Au cours de l'année 2013

- L'accroissement de la production est confirmé.
- Un nouveau contrat a été signé en octobre 2013 avec ALSTOM Algérie SPA, augmentant par voie de conséquence le carnet de commande de l'entreprise.
- Afin d'assurer la relance de la production de la société et de préparer ses futurs exercices, la société a confirmé le contrat du nouvel ingénieur embauché au mois de juin 2012.
- Des négociations pour de nouvelles extensions d'activité ont été initiées au cours du second semestre de l'année.

III. <u>EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA REDACTION DU PRESENT RAPPORT DE GESTION</u>

Activités de GERTRUDE Algérie EURL

Le début de l'année 2014 confirme la relance de l'activité de la société.

Malgré cette reprise d'activité, compte tenu que l'entreprise ne maîtrise pas la livraison des travaux préparatoires qui lui permettent de réaliser ses propres prestations, il a été décidé de ne pas engager l'entreprise dans de nouvelles dépenses.

En conséquence :

- Aucune embauche complémentaire n'est décidée à ce jour.
- La Maison Mère de l'entreprise a décidé de maintenir le soutien opérationnel apporté à la filiale en mettant à disposition de sa filiale du personnel technique de GERTRUDE SAEM, sous la forme de missions ponctuelles réalisées en Algérie.

Poursuite des démarches commerciales visant des contrats complémentaires

L'entreprise poursuit ses démarches de prospection afin d'obtenir de nouveaux contrats pour des activités portant sur l'allongement de la ligne de tramway d'Alger ainsi que pour des activités liées à des projets tramway pour d'autres villes en Algérie.

IV. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES 2014

L'année 2013 a permis d'obtenir la signature avec Alstom d'un nouveau contrat, ce dernier portant le total des commandes enregistrées par la société depuis sa création d'environ 12 300 000 DA à environ 49 000 000 DA.

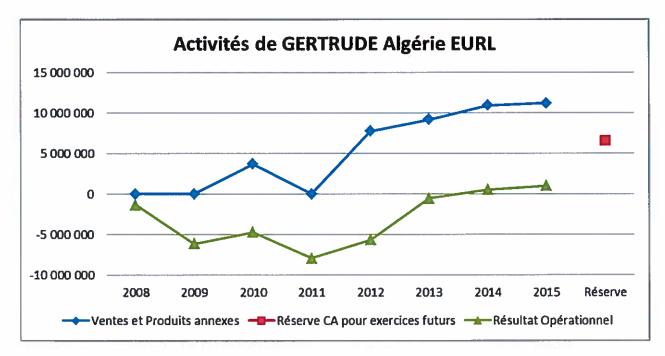
Il est important de noter que cette augmentation du carnet de commande de la société concerne exclusivement les nouvelles activités confiées à GERTRUDE dans le cadre d'une extension d'activité conclue pour l'allongement de la ligne de tramway et dont l'essentiel des activités se déroulera en 2013, 2014. 2015.

En conséquence, compte tenu de ce dernier contrat signé avec ALSTOM Algérie Spa, le carnet de commande de la société au soir du 31 décembre 2013 peut être synthétisé comme suit.

Contrats	Statut	Montants DA
CA restant à facturer sur le contrat principal	Signé	617 030
CA restant à facturer sur l'avenant 1	Signé	0
CA restant à facturer sur l'avenant 2	Signé	9 676 423
CA restant à facturer sur l'avenant 3	Signé	18 457 653
Total		28 751 105

La composition de ce carnet de commande permet d'envisager une situation équilibrée de la société pour les années 2014 et 2015 sans qu'un soutien massif de la Maison Mère ne soit nécessaire.

En tenant compte des éléments présentés ci-dessus, l'évolution des activités produites par GERTRUDE Algérie EURL depuis sa création pourrait être synthétisée par le graphique suivant.



Ces perspectives créent les meilleures conditions de progression de GERTRUDE Algérie EURL depuis sa création.

V.	MAINTIEN A NIVEAU DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENTREPRISE AVEC L'EXERCICE 2013

Dès la clôture de l'exercice comptable clos au 31/12/2008 et l'apparition des premiers déficits, GERTRUDE SAEM, par l'intermédiaire de son représentant et en Assemblée Générale de GERTRUDE Algérie EURL, a affiché sa volonté de maintenir sa filiale en activité.

Au soir du 31 décembre 2010, l'entreprise ne disposait plus de capitaux propres qui, compte tenu des déficits cumulés, affichait un solde négatif de -13 329 084.97 DA.

Depuis le début de l'année 2011, des actions sont menées pour que les capitaux propres de l'entreprise retrouvent un solde règlementaire et positif et que ces derniers soient au minimum maintenus stables ou qu'ils bénéficient d'une croissance réaliste.

L'exercice 2012 a ainsi permis de réussir cet objectif de stabilité et de légère croissance avec des capitaux propres de l'entreprise affichant un solde positif de 203 933,07 DA.

L'exercice 2013 a ainsi permis de consolider cet objectif minimum de stabilité des capitaux propres de l'entreprise affichant un solde positif de 187 706,22 DA.

VI. CONVENTION ENVISAGEE A PASSER ENTRE GERTRUDE SAEM ET GERTRUDE Algérie EURL

Conformément aux termes du rapport de gestion pour l'exercice 2011, nous rappelons que la société GERTRUDE SAEM a sollicité le Gérant de sa filiale pour que soit formalisée la signature d'une convention entre la Maison Mère et la filiale, fixant les types de frais de cette dernière, et leurs modalités de prise en charge par la Maison Mère.

Compte tenu de la situation de l'entreprise depuis le début de l'exercice 2013 et avec l'accord de la Maison Mère, la mise en place de ladite convention a été suspendue.

Cette situation de l'entreprise, dite « nouvelle situation » est déterminée par les éléments principaux suivants.

- En 2 années, de nouveaux contrats ont été signés avec ALSTOM Algérie Spa, en 2 ans, pour plus de 36 000 0000 DA
- Dans la mesure où, au cours de l'année 2013, aucun nouveau versement financier de la Maison Mère au profit de sa filiale, n'a été effectué, l'exercice 2013 a confirmé le redressement financier de l'entreprise et sa possible autonomie financière à moyens termes
- De nouvelles négociations sont en cours pour la signature de nouveaux contrats avec Alstom Algérie Spa
- De nouvelles et récentes négociations sont également en cours pour la signature de nouveaux contrats pour des projets tramways lancés dans d'autres villes de l'Algérie

Cette convention sera remise à l'ordre du jour, si la société se trouvait à nouveau dans une situation financière délicate impliquant un nouveau soutien massif de sa Maison Mère.

Comme cela est confirmé depuis le début de l'année 2014, la Maison Mère ne soutient plus sa filiale par des apports financiers. En revanche, la Maison Mère maintient son soutien logistique par l'organisation de missions ponctuelles de ses équipes techniques. Ces missions sont décidées par la Maison Mère et permettent un accompagnement et un transfert de compétence vers le personnel de sa filiale.

VII. RAPPELS SUR L'ORGAINSATION DES ACTIVITES DE 2013
Rappel est fait qu'au cours de l'exercice 2013, ALSTOM Algérie Spa est resté le seul client de l'entreprise, et ce malgré quelques contacts initiés pour d'autres projets. Malgré cela, le carnet de commande de l'entreprise a profité d'une évolution positive.
Dans ces conditions, il est apparu important de reconduire le contrat de travail signé avec Monsieur Mohamed ABBOU, pour une nouvelle durée de 12 mois.
Dans ce contexte, la majorité des prestations réalisées en Algérie, en relation avec le projet de tramway d'Alger ont été exécutées et coordonnées par Monsieur ABBOU. L'organisation des ressources est restée complétée par du personnel de GERTRUDE SAEM, assurant un soutien et un transfert de compétence, depuis son siège, ainsi qu'en mission ponctuelle sur site à Alger, les équipes françaises logeant à ces occasions dans le logement du Gérant, mis à leur disposition.
Par la compétence de ces spécialistes, le soutien apporté par la Maison Mère concerne majoritairement les thèmes suivants.
 Etudes techniques et études d'ingénierie de trafic Assistance pour les mises en service Coordination générale du projet tramway d'Alger Formation et transfert de compétences
Monsieur Mohamed ABBOU est destiné à organiser et à manager les ressources complémentaires que l'entreprise pourrait être amenée à embaucher, dans l'hypothèse où les négociations commerciales engagées pour le projet tramway d'Alger mais également pour des projets dans d'autres villes algériennes permettraient de conclure de nouveaux contrats commerciaux.
Enfin, à l'instar des exercices passés, au regard des conditions actuelles de fonctionnement de la société GERTRUDE ALGERIE EURL et compte tenu du statut du gérant au sein de la société mère GERTRUDE SAEM, il est rappelé que le Gérant de l'entreprise ne perçoit aucune rémunération pour sa mission de gérance.
En effet les conditions d'exploitation de l'entreprise restent dans une phase de lancement qui s'avère plus longue que prévue. Le niveau d'activité généré par l'entreprise reste encore faible mais il devrait progresser dans les années à venir, comme spécifié dans le paragraphe décrivant les perspectives d'avenir.
VIII. <u>CLOTURE</u>

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien approuver l'arrêté des comptes.

> Le Gérant **Eric FRANCERIES**



GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 594 551,17 €uros

Siège social 9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX n° 321 523 086

EXERCICE 2013

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

ANNEXE 06

Détail des comptes et du bilan de la société au soir de la clôture de l'exercice 2013

Détail des comptes et du bilan de la société au soir du 31 décembre 2013
Les comptes de la société au soir de l'exercice clos en décembre 2013 sont détaillés dans le document séparé, édité par notre Expert-Comptable, le Cabinet CAGEC AUDIT.
Ce document détaille les informations suivantes.
 Attestation de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2013
 Comptes annuels
Annexe comptable
 Détail des comptes
o Bilan au soir du 31 décembre 2013 o Compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013
 Analyses du bilan
■ Etats de gestion
Tableaux des immobilisations et amortissements
Ce document est annexé au rapport de gestion de l'exercice et présenté séparément.



9 Rue de Segur

33000 BORDEAUX

EXERCICE 2013

| Siège social : 68 Cours Marc Nouaux - 33000 BORDEAUX | Tél. :05 56 52 14 64 - Fax :05 56 52 14 69 - secretarlat@cagecaudit.fr | Cabinet secondaire : 4 Avenue Albert François - 33680 LACANAU | Tél. :05 56 03 56 86 - Fax :05 56 52 14 69 | 975

www.cagecaudit.fr

SOMMAIRE

Attestations et rapports	4
COMPTES ANNUELS	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat synthétique	8
ANNEXE COMPTABLE	10
Règles et méthodes comptables	11
Immobilisations corporelles	13
Amortissements	14
Provisions	15
Immobilisation financière - Liste Filiales	16
Immobilisation financière - Tableau Filial.	17
Actif circulant - Créances	18
Cptes de régularisation Actif	19
Composition du capital social	20
Tb var. capitaux propres	21
Etat des dettes	22
Cptes de régularisation Passif	23
Engagements	24
Les effectifs	26
Chiffre d'affaires	27
DETAIL DES COMPTES	29
Bilan Actif Détaillé	30
Bilan Passif Détaillé	32
Compte résultat détaillé	34
ANALYSES DU BILAN	37
	38
ETATS DE GESTION	50
Chiffres significatifs	51
Soldes Intermédiaires de Gestion	52
Capacité d'autofinancement	53
Tb résultats sur 5 ans	54
IMPRIMES FISCAUX	55
Réel Normal BIC	56
TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	84

ATTESTATION

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAEM GERTRUDE Pour l'exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	3 176 100.86 €
- Chiffre d'affaires	4 082 868.37 €
- Résultat net comptable	237 849.88 €

Fait à Bordeaux Le 07/05/2014 Valérie LAGRANGE ADER Expert comptable

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF				
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/12
Capital souscrit non appelé ACTIF IMMOBILISÉ Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	41 521.13	38 244.92	3 276.21	6 162.83
Immobilisations corporelles Tenzains Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	11 150.76	8 458.83	2 691.93	2 353.92
Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	211 447.19	191 112.09	20 335.10	9 742.07
Immobilisations financières (2) Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés Prêts	37 208.21	27 683,04	9 525.17	9 525.17
Autres immobilisations financières	3 116.55		3 116.55	3 115.81
FOTAL (I)	304 443.84	265 498.88	38 944.96	30 899.8
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Matières premières et autres approvisionnements En-cours de production (biens et services)				12 714.33
Produits intermédiaires et finis Marchandises	214 254 00		214 254 00	
Avances et acomptes versés sur commandes	214 254.00 12 548.42		214 254.00 12 548.42	81 539.00
Créances			1.1	
Clients (3)	756 645.81		756 645.81	1 145 080.93
Clients Gouteux, litigieux (3)	281 106.08	272 804.78	8 301.30	1 626.61
Clients Factures à établir (3) Personnel et comptes rattachés (3)	63 657.89 46.30		63 657.89	400 394.79
Créances fiscales et sociales (3)	67 679.80		46.30 67 679.80	27 211.35
Groupe et associés (3)	44 853.67	44 853.67	37 073.00	Z1 Z11.33
Débiteurs divers (3)	43 338.00	11 055.07	43 338.00	78 877.36
Capital souscrit - appelé non versé Valeurs mobilières de placement Actions propres			.5 350.00	74 077130
Autres titres instruments de trésorerie	502 158.90		502 158.90	100 244,00
Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	1 411 882.44 48 325.81		1 411 882.44 48 325.81	1 063 591.08 33 844.08
COTAL (II) Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des emprunts (IV)	3 446 497.12	317 658.45	3 128 838.67	2 945 123.5
Ecarts de conversion actif (V) FOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	8 317.23	800	8 317.23	NXX25
Dont droit au bail Dont droit au bail Dont à moins d'un an (brut) Dont à plus d'un an (brut)	3 759 258,19	583 157.33	3 176 100.86	2 976 023.33

BILAN PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/12/13	Valeurs au 31/12/12
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé: 0)	594 551.17	594 551.17
Primes d'émission, de fusion, d'apport	37,331	3,7,331,117
Écarts de réévaluation	- 1	
Écart d'équivalence		
Réserves	i I	
Réserve légale	59 455.12	59 455.12
Réserves statutaires ou contractuelles	54 835.05	54 835.05
Réserves réglementées		
Autres réserves		_
Report à nouveau	528 453.23	283 651.06
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	237 849.88	244 802.17
SITUATION NETTE	1 475 144.45	1 237 294.57
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 475 144.45	1 237 294.57
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs]	
Avances conditionnées		i
TOTAL (I) Bis	The TILL ASSESSED AND	Lastratia ma
PROVISIONS	7.2	
Provisions pour risques	13 728,23	12 988.00
Provisions pour charges		1273333
TOTAL (II)	13 728.23	12 988.00
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	4 230.60	4 230.60
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	264 888.28	79 444,82
Fournisseurs, factures non parvenues	68 874.34	47 754.41
Dettes fiscales et sociales	828 555.46	801 379.55
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	86 977.14	87 423.07
Instruments de trésorerie]	
Produits constatés d'avance	433 256.22	703 607.20
TOTAL (III)	1 686 782.04	1 723 839.65
Écarts de conversion passif (IV)	446.14	1 901.11
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	3 176 100.86	2 976 023.33
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts porticipatifs	/ 686 782.04	1 723 840.00
7/101		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/01/13	Du 01/01/12	Variation	
	Au 31/12/13	Au 31/12/12	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
dont à l'exportation :				1
Production vendue (biens et services) dont à l'exportation : 842 789.87	4 082 868.37	3 415 101.31	667 767.06	19.55
Montant net du chiffre d'affaires	4 082 868.37	3 415 101.31	667 767.06	19.55
Production stockée	-12 714.33		-12 714.33	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	18 850.45	70 532.36	-51 681.91	-73.27
Autres produits	606.29	123.47	482.82	391.04
TOTAL DECENDANTES STORY OF THE STORY	4 000 540 55	Sec. 2 405 555 15	(00.000.61	17.20
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	4 089 610.78	3 485 757.14	603 853.64	17.32
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks	-132 715.00	202 000.60	-334 715.60	-165.70
Autres achats et charges externes	1 870 481.01	814 425.56	1 056 055.45	129.67
Impôts, taxes et versements assimilés	82 705.84	80 442.55	2 263.29	2.81
Salaires et traitements	1 261 295.34	I 244 903.39	16 391.95	1.32
Charges sociales	598 184.98	593 157.55	5 027.43	0.85
Dotations aux amortissements et dépréciations	:			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	16 151.04	8 183.44	7 967.60	97.36
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 696.00	34 531.26	-29 835.26	-86.40
Dotations aux provisions				
Autres charges	4 029.89	770.42	3 259.47	423.08
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 704 829.10	2 978 414.77	726 414.33	24.39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	384 781.68	507 342.37	-122 560.69	-24.16
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	14 029,98 15 689,67	4779.06 6313.87		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

I	Du 01/01/13	Du 01/01/12	Variation .	
	Au 31/12/13	Au 31/12/12	en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 174.25	2 615.00	1 559.25	59.63
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	6 000.00	4 553.62	1 446.38	31.76
Différences positives de change		895.91	-895.91	-100.00
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	10 174.25	8 064.53	2 109.72	26.16
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	8 317.23	46 686.55	-38 369.32	-82.18
Intérêts et charges assimilées (4)	4 158.96	4 379.67	-220.71	-5.04
Différences négatives de change	2 514.38	81.08	2 433.30	
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	14 990.57	51 147.30	-36 156.73	-70.69
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-4 816.32	-43 082.77	38 266.45	88.82
RÉSULTAT COURANT syt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	379 965.36	464 259.60	-84 294.24	-18.16
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	14 630.19	4 779.06	9 851,13	206.13
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges	i	964.00	-964.00	-100.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	14 630.19	5 743.06	8 887.13	154.75
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	27 076.67	65 180.49	-38 103.82	-58.46
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	27 076.67	65 180.49	-38 103.82	-58.46
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-12 446.48	-59 437.43	46 990.95	79.06
Participation des salariés aux résultats (IX)	18 998.00	20 321.00	-1 323.00	-6.51
Impôt sur les bénéfices (X)	110 671.00	139 699.00	-29 028.00	-20.78
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	4 114 415.22	3 499 564.73	614 850.49	17.57
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 876 565.34	3 254 762.56	621 802.78	19.10
Bénéfice ou Perte	237 849.88	244 802.17	-6 952.29	-2.84
Bénéfice ou Perte		237 849.88	AND THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPE	
l) Dont produits concernant les entités liées l) Dont intérêts concernant les entités liées				

ANNEXE COMPTABLE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Un abandon de créances à caractère commercial a été accordé à la filiale Algérienne pour un montant de 6.000 €

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	entre 2 & 5 ans
- Matériel de transport	entre 2 & 4 ans
- Matériel de bureau	entre 3 & 5 ans

- Frais de recherches & dvpt entre 1 & 2 ans
- Frais de logiciel l an

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de l'avancement, dans le cadre de contrats à long terme.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une provision est constituée lorsque certaines difficultés de recouvrement se présentent.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2013, le CICE s'élève à 17 222 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			V. brute des immob.	Augment	tations
C.	ADRE A	IMMOBILISATIONS	début d'exercice	suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'éta	blissement, de recherche et de développement TOTAL I	22 968.00		-
INCO	Autres pos	tes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	44 945.35		3 638.00
CORPORELLES	Autres imporelle	Instal.géné., agencts & aménagts const. as techniques, matériel & outillage indust. Instal. géné., agencts & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	12 081.71 2 866.00 26 671.22 205 036.26		1 779.00 18 250.04 564.12
		ations corporelles en cours t acomptes TOTAL III	246 655.19		20 593.16
FINANCIERES	Autres par Autres titr	ons évaluées par mise en équivalence ticipations es immobilisés tres immobilisations financières	37 208.21 3 115.81 40 324.02		0.74 0. 74
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	354 892.56		24 231.90

		IMMOBILISATIONS	Dimin	utions	Valeur brute des	Réévaluation légal
C/	ADRE B	par virt poste par cessions		par cessions	immob. fin ex.	Valeur d'origine
NCORPOR.	Frais d'étb			22 968.00	-	
NCO NCO	Autres pos	stes d'immob, incorporelles TOTAL II		7 062.22	41 521.13	
CORPORELLES	Autres imicorporelle	Ins. gal. agen. amé. cons mat. outillage indus. Ins. gal. agen. amé. div. mos Matériel de transport		2 709.95 4 406.96 37 533.49 44 650.40	11 150.76 2 866.00 40 514.30 168 066.89	
FINANCIERES	Autres par	tées par mise en equivalence rticipations es immobilisés tres immob. financières TOTAL IV		74 680.62	37 208.21 3 116.55 40 324.76 304 443.84	

AMORTISSEMENTS

CADRE A	SITUATIONS ET MOU	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES							
IMMOBII AMORTI	LISATIONS SSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort, sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établisse et de développe	ment, de recherche TOTAL	22 968.00		22 968.00					
Autres immobil	isations incorporelles TOTAL	38 782.52	6 488.92	7 026.52	38 244,9				
Terrains									
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.	:		i					
Inst. techniques	matériel et outil. industriels	9 727.79	1 440.99	2 709.95	8 458.8				
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	1 139.15 19 707.53 203 984.73	286.60 7 207.68 726.85	4 406.96 37 533.49	1 425.7 22 508.2 167 178.0				
	TOTAL	234 559.20	9 662.12	44 650.40	199 570.9				
· · · · ·	TOTAL GENERAL	296 309.72	16 151.04	74 644.92	237 815.8				

CADRE B	VENTI	LATION DES M	OUVEMENT	S AFFECTANT L	A PROVISION PO	JR AMORTISS	EMENTS DÉ	ROGATOIRES
I Immobilisations ————————————————————————————————————			DOTATION	is		REPRISES		
amortiss		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fisca		Mode dégressif	Amort, fisc	
Frais d'établisse	ments							
Immob. incorpo	relles TOTAL							
Terrains						-		
Sur sol prop Sur sol autre Inst. agenc. Inst. techniques Inst. gales, ag Mat. transpor Emballages r Frais d'acquisition	et amén. s mat. et outil. genc. am divers rt mobilier écup. divers							
	GÉNÉRAL			8	 			
Total général ne	on ventilé						<u> </u>	
CADRE C	AFFECTANT LES	S DE L'EXERCIC CHARGES REPAI URS EXERCICES	RTIES IVIO	ntant net au de l'exercice	Augmentations	Dotations d	e l'exercice issements	Montant net a la fin de l'exercice
	n d'emprunt à ét oursement des						-	_

PROVISIONS

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

TABLEAU DES PROVISIONS

Ē	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit, gisem Provisions pour investisser Provisions pour hausse des Amortissements dérogatoir Dont majorations exception Prov. fiscales implantat. ét Prov. fiscales implantat. ét Pour prêts d'installation Autres provisions réglement	nents prix es nnelles de 30 % ranger avant 01/01/92 ranger après 01/01/92				
s et charges	Provisions pour litiges Prov. pour garanties donné Prov. pour pertes sur marcl Provisions pour amendes e	,				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immobilisations Prov. pour gros entretien et grandes réparations			8 317.23		8 317.23
Prov	Prov. pour chges sociales, t Autres provisions pour risq		12 988.00		7 577.00	5 411.00
		TOTAL II	12 988.00	8 317.23	7 577.00	13 728.23
Provisions pour dépréciation	- titres de		27 683.04			27 683.04
ors po	Sur stocks et en cours					
ovisic	Sur comptes clients		268 108.78	4 696.00		272 804.78
F	Autres provisions pour dépréciation TOTAL III		50 853.67		6 000.00	44 853.67
			346 645.49	4 696.00	6 000.00	345 341.49
	TOTAL GE	359 633.49	13 013.23	13 577.00	359 069.72	
	Dont provisions pour perte					
	Dont dotations & reprises		4 696.00 8 317.23	7 577.00 6 000.00		

IMMOBILISATION FINANCIÈRE - LISTE FILIALES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) GERTRUDE ALGERIE - 1 037.00 100.00 1 265.00 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) GERTRUDE AMERICA LATINA - 3 005.00 10.00 541.00 CONSORTIUM SEMEX - 2 770.00 50.00 13 671.00 B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises en A: a. Françaises b. Etrangères									
LES FILALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales († 50% du capital détenu par la société) GERTRUDE ALGERIE - 1 1037.00 100.00 1265.00 GERTRUDE ALGERIE - 3 3 005.00 10.00 541.00 CONSORTUM SEMEX - 2 770.00 50.00 13 671.00 B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises en A: a. Françaises b. Etrançères 2. Participations non reprises en A: a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	Filiales et participations	Capital	propres autres	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos				
GERTRUDE ALGERIE	A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS								
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) GERTRUDÉ AMERICA LATINA 3 005.00 10.00 541.00 50.00 13 671.00 50.00 13 671.00 15 671.00 16 770.00 17 770.00 18 770.00 19 770.00 19 770.00 10 770	1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)								
GERTRUDE AMERICA LATINA 3 005.00 2 770.00 541.00 CONSORTIUM SEMEX 2 770.00 50.00 13 671.00 541.00 CONSORTIUM SEMEX 3 005.00 2 770.00 50.00 13 671.00 13 671.00 50.00 50.	GERTRUDE ALGERIE	1 037.00		100.00	1 265.00				
CONSORTIUM SEMEX	2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)								
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises en A: a. Françaises b. Etrangères 2. Participations non reprises en A: a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	GERTRUDE AMERICA LATINA	3 005.00		10.00	541.00				
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises en A : a. Françaises b. Etrangères 2. Participations non reprises en A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	CONSORTIUM SEMEX	2 770.00		50.00	13 671.00				
a. Françaises b. Etrangères 2. Participations non reprises en A: a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS								
a. Françaises b. Etrangères 2. Participations non reprises en A: a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	1. Filiales non reprises en A :	-01							
2. Participations non reprises en A: a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	l e e e e e e e e e e e e e e e e e e e								
a. Dans des sociétés étrangères b. Dans des sociétés étrangères	b. Etrangères								
b. Dans des sociétés étrangères	2. Participations non reprises en A :								
	·								
	b. Dans des sociétés étrangères								
			<i>□</i>						
		ŀ							
		İ							
		1							
		ŀ							
		i							
		1		ļ					
]					

IMMOBILISATION FINANCIÈRE - TABLEAU FILIAL.

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

		(Figures It Int - 124 a 14125 - 124 as come as continues)									
Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Capitaus propres autres que le capital (d) (10)	Q. P., du capital détenu en %	Appens completed des	Hires défenses (7) (8)	Prêts et avances consents par la saciété et non encore rembourés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hars taxes du dernier exercice écoulé (?) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice dos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercier (7)	Observations
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3) 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) GERTALDE ALGERIE -	1 037.00		100,00	3 135.00		44 853,00			1 265.00		
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) GERTRUDE AMERICA LATINA CONSORTIUM SEMEX			10.00 50.00	30 437.00				54 439.00			
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A: a. Filiales françaises											
b. Filiales étrangères											
2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises											
b. Dans des sociétés étrangères			i								

(1) Pour chacuse des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification assional jumnéro SIREN).

2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société attreinte à la publication. Lorsque la société à annexé à son bilan, un bilan des comptes curanitées conformément à la réglementation, estie société ne doane det renscipement que globalement (§ B) ou distinguaut (a) Blades françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chacuse filiale et entité avec luquelle la société a un lieu de participation, independent de détendance à la réglementation et le siège sociel.

(3) Mentionner au pied du tabléent la pariée claire l'euro et les autres devises.

(5) Mentionner au pied du tabléent la pariée claire l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monassie locale d'opération.

(7) En cursto sortque l'entité l'utilisers pour présenter ses comptes (2) Si le montant insert à été rétrator, indeper le montant de fécar de rétrains des parts et avances (sons éduction des remboursements) à la côtome Observations.

(8) Si le montant insert à été rétraine, indeper le montant de fécar de rétraine des remboursements) à la côtome Observations.

(8) Némismer dans cette colonna le tout de la prêm et avances (sons éduction des remboursements) à la côtome Observations.

CABINET CAGEC AUDIT

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Des pénalités de retard sont à prévoir sur le marché de la Pologne. Ces pénalités ont été estimées et intégrées dans le prix du marché pour un montant de 290 k€.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts (1) (2)	ées à des participations ations financières	3 116,55		3 116.55
ACTIF CIRCULANT	Personnel et com Sécurité sociale e Etat & autres coll. publiques Groupe et associé	elients es prêtés : prov /dep. antér ptes rattachés t autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers is (2) (dont créances rel. op. de pens. de titres)	281 106.08 820 303.70 46.30 68.00 40 370.00 27 241.80 44 853.67 55 886.42 48 325,81	281 106.08 820 303.70 46.30 68.00 40 370.00 27 241.80 44 853.67 55 886.42 48 325.81	
		TOTAUX	1 321 318.33	1 318 201.78	3 116.55
Renvois (5)	des - Rer	iances représentatives de titres prêtés ts accordés en cours d'exercice nboursements obtenus en cours d'exercice consentis aux associés (pers.physiques)			

CPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
Ехр	loitation	48 325.81
Fina	anciers	
Exc	eptionnels	
	TOTAL	48 325.81

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		63 657.89
Autres créances		3 452.30
Disponibilités		
тота	.L	67 110.19

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000.00	198.18
Titres émis pendant l'exercice	ĺ	
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000.00	198.18

AFFECTATION DU RÉSULTAT

	AFFECTATION DU coumises à l'impôt su	RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT r les sociétés)	ii.
Report à nouveau d	e l'exercice précédent		283 651.00
Résultat de l'exercie	ce précédent		244 802.17
Prélèvements sur les réserves			
	•	Total des prélèvements sur les réserves	
		TOTAL DES ORIGINES	528 453.17
Affec	tations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Divid	endes	'	
Autre	s répartitions		
Repor	t à nouveau		528 453.00
		TOTAL DES AFFECTATIONS	528 453.00

TB VAR. CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	594 551.17			594 551.17
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				14
Réserves				
Reserve légale	59 455.12			59 455.13
Reserves indisponibles		l i		
Réserves statutaires ou contractuelles	54 835.05	2.		54 835.0
Réserves réglementées				
Autres réserves				_
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	283 651.06	244 802.17		528 453.2
Résultat de l'exercice	244 802.17	237 849.88	244 802.17	237 849.8
TOTAL	1 237 294.57	482 652.05	244 802.17	1 475 144.4
	I			

ETAT DES DETTES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts & dettes à l an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' l an à l'origine Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Personnel & Sécurité soc	s & comptes rattachés comptes rattachés iale & autres organismes sociaux	333 762.62 308 395.77 338 046.78	333 762.62 308 395.77 338 046.78		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes & assimités	128 893.91 53 219.00	128 893.91 53 219.00		
Dettes sur in Groupe & as	nmobilisations & cptes rattachés	4 230.60 86 977.14	4 230.60 86 977.14		
Dette représentative des titres empruntés Produits constatés d'avance		433 256.22	433 256.22		
Empr.	Ints souscrits en cours d'exercice unts remboursés en cours d'exercice unt divers emprunts, dettes/associés	1 686 782.04	1 686 782.04		

CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	433 256.22
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	433 256.22

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 874.34
Dettes fiscales et sociales	508 545.12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	86 977.14
TOTAL DES CHARGES À PAYER	664 396.60

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2013, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 2 868 heures.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune demande de formation n'a été faite à ce titre.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 118 434.82 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

La société a conclu un contrat d'assurance avec la GAN, couvrant les indemnités de départ à la retraite de ses salariés moyennant une cotisation trimestrielle appelée sur la base des salaires versés.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails	40 138.80					
Contrats de locations financement	40 138.80					40 138.80
TOTAL (1)	40 138.80					40 138.80
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions TOTAL	40 138.80					40 138.80

ENGAGEMENTS REÇUS

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Süretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
LCL Caution de retenue de garantie marché privé	8 241.43					8 241.43
LCL Garantie de ler demande-bonne fin de marché	8 241.43					8 241.43
LCL Garantie directe/marché étranger bonne fin 18054 \$	13 102.86					13 102.86
CIC Cautions marchés français	328 619.57					328 619.57
CIC Cautions marchés étranger	5 586.98					5 586.98
CIC Cautions marchés étranger 617 030 DZD	278 266.00	3				278 266.00
CIC Contre-garanties données divers 36000 MAD	3 207.13					3 207.13
TOTAL	645 265.40					645 265.40

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

LES EFFECTIFS

	31/12/2013	31/12/2012
Personnel salarié :		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Ingénieurs et cadres	13.00	14.00
Agents de maîtrise	11.00	4.00
Employés et techniciens	2.00	2.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION RÉSULTAT FINANCIER RÉSULTAT EXCEPTIONNEL PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	384 781.68 -4 816.32 -12 446.48 -18 998.00	505 735.61 -28 485.32 -12 446.48 -20 321.00	125 922.28 -7 092.51 -3 099.02 -5 059.69	258 859.40 2 276.19 -9 347.46 -13 938.31
		8		

HONORAIRES COMMISS. AUX CPTES

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	22 500	22 033
Total	22 500.00	22 033.00

DETAIL DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	31/12/13	31/12/12	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles		1		
Frais de développement				
20300000 frais rech. & developm 28030000 amort,frais de rech.& dev	1	22 968.00 -22 968.00	-22 968.00 22 968.00	-100.00
Concessions, brevets et droits similaires	3 276.21	6 162.83	-2 886.62	-46.84
20500000 frais de logiciels	41 521.13	44 945,35	-3 424.22	-7.62
28050000 amortissements logiciels	-38 244,92	-38 782,52	537.60	1.39
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	2 691.93	2 353.92	338.01	14.36
21540000 materiel et outillage	11 150.76	12 081.71	-930.95	-7.71
28154000 amort. mat. et outillage	-8 458.83	-9 727.79	1 268.96	13.04
Autres immobilisations corporelles	20 335.10	9 742.07	10 593.03	108.73
21810000 installation ameg agenct	2 866.00	2 866.00		
21820000 materiel de transport 21830000 materiel de bur & Info	40 514.30	26 671.22	13 843.08	51.90
21840000 maieriei de pur & injo 21840000 mobilier de bureau	89 397.50 78 669.39	125 645.80 79 390.46	-36 248,30	-28.85
28/8/000 amort. installat.agencemt	-1 425.75	-1 139.15	-721.07 -286.60	-0.9
28182000 amort, mat, de transport	-22 508.25	-19 707.53	-280.72	-25.16 -14.21
28183000 amort. mat, bureau & info	-88 508,70	-124 819.86	36 31 1,16	29.05
28184000 amort, mobilier de bureau	-78 669.39	-79 164.87	495.48	0.63
Immobilisations financières (2)] []		
Autres titres immobilisés	9 525,17	9 525,17		
27110000 titres de participation	37 208.21	37 208.21		
29710000 provision dépréc. titres	-27 683.04	-27 683.04		1
Autres immobilisations financières	3 116.55	3 115.81	0.74	0.02
27500000 depots et cautionnements	3 116,55	3 115.81	0.74	0.02
TOTAL (I)	38 944.96	30 899.80	8 045.16	26.04
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
En cours de production (biens et services)		12 714.33	-12 714.33	-100.00
34500000 en-cours de production		12 714.33	-12 714.33	-100.00
Marchandises	214 254.00	81 539.00	132 715.00	162.76
37100000 stocks de marchandises	214 254.00	81 539.00	132 715.00	162.76
Avances et acomptes versés sur commandes	12 548,42		12 548.42	1 172
40910000 fournisseurs - avances versées	12 548.42		12 548.42	
Créances (3)			12 370.12	
Clients (3)	756 645.81	1 145 080,93	-388 435.12	-33.92
41100000 clients	731 319.36	1 121 761.67	-390 442.31	-34.81
41170000 clients retenue garantie	25 326.45	23 319.26	2 007.19	-54.61 8.61
Clients douteux, litigieux (3)	281 106.08	269 735.39	11 370.69	4.22
41600000 clients douteux	281 106.08	269 735,39	11 370.69	4.22
	-272 804.78	-268 108.78	-4 696.00	-1.75
Provisions pour dépréciations des clients		-200 IV0 / 0	VU.UEU	-1./5
Provisions pour dépréciations des clients		360 100 00		
49100000 provision clients douteux	-272 804.78	-268 108,78	-4 696.00	-1.75
· '		-268 108.78 400 394.79 400 394.79	-4 696.00 -336 736.90 -336 736.90	-1.75 -84.10 -84.10

30/101

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Personnel et comptes rattachés (3) Créances fiscales et sociales (3) 43870000 organismes sociaux - pdt à rec 44400000 etat impot s/benefices	31/12/13 46.30 67 679.80	31/12/12	en valeur 46,30 40 468,45	en %
Créances fiscales et sociales (3) 43870000 organismes sociaux - pdi à rec		27 211,35		140 72
43870000 organismes sociaux - pdt à rec	67 679.80	27 211.35	40 468 45	14070
•		500	10 100110	148.72
11100000 stational shouldes	68.00		68,00	
* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	40 370.00	13 652,00	26 718.00	195.71
44562000 t.v.a. sur immobilisations 44566000 t.v.a. deductible	21 086,05	818.30 7 294,12	-818.30 13 791 <u>-</u> 93	-100.00 189.08
44586000 tva sur fnp	6 155.75	5 446.93	708.82	13.01
Groupe et associés (3)				
45530000 cc gertrude algérie	44 853.67	50 853.67	-6 000.00	-11.80
49500000 prov.deprec.cptes groupes	-44 853.67	-50 853.67	6 000.00	11.80
Débiteurs divers (3)	43 338.00	78 877.36	-35 539.36	-45.06
40980000 fournisseurs avoirs à rec		767.00	-767.00	-100.00
46700000 debiteurs divers		1 399.50	-1 399.50	-100.00
46710000 retenue de garantie s/créances	40 000.00	60 000.00	-20 000.00	-33.33
46870000 produits a recevoir	3 338,00	16710.86	-13 372.86	-80.02
Valeurs mobilières de placement		}		<u> </u>
Autres titres	502 158.90	100 244.00	401 914.90	400.94
50710000 compte à terme	500 000.00	100 000.00	400 000,00	400.00
50870000 intérêts à recevoir s/cat	2 158.90	244.00	1 914.90	784.80
Disponibilités	1 411 882.44	1 063 591.08	348 291.36	32.75
51200100 banques débit	1 411 378.74	1 063 008.80	348 369.94	32,77
53100000 caisses	503.70	582.28	-78.58	-13.50
Charges constatées d'avance (3)	48 325.81	33 844.08	14 481.73	42.79
48600000 charg.constatees d'avance	48 325,81	33 844.08	14 481.73	42.79
TOTAL (II)	3 128 838.67	2 945 123.53	183 715.14	6.24
Écarts de conversion actif (V)	8 317.23		8 317.23	
47610000 ecart conversion actif	8 317.23	1	8 3 1 7.23	
	2 150 100 80	2.076.022.22	200 077.53	6,72
FOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 176 100.86	2 976 023.33	200 077.55	0,72
	1			
		1		ł
				i
	1			
				1

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

PASSIF	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
- LAUVAR	31/12/13	31/12/12	en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES	57 1			
Capital (dont versé: 0)	594 551.17	594 551.17	1	
10100000 capital social	594 551.17	594 551.17		
Réserves				
Réserve légale	59 455.12	59 455,12	1	
10610000 reserve legale	59 455.12	59 455,12		
Réserves statutaires ou contractuelles	54 835.05	54 835.05		
10630000 reserve statutaire	54 835.05	54 835.05		
Report à nouveau	528 453,23	1	244 500 45	
·		283 651.06	244 802.17	86.3
11000000 report à nouveau créditeur 11900000 report à nouveau débiteur	528 453.23	283 651.06	528 453.23	100.0
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	237 849.88		-283 651.06	-100.00
- ·		244 802.17	-6 952,29	-2.84
SITUATION NETTE	1 475 144.45	1 237 294.57	237 849.88	19.22
TOTAL (I)	1 475 144.45	1 237 294.57	237 849.88	19.22
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL (I) Bis	100000000000000000000000000000000000000	A Sylven Live	The Second Second	rido _{sell}
PROVISIONS	0			
Provisions pour risques	13 728.23	12.000.00	# 10 es	
•	1	12 988.00	740.23	5.70
15150000 provision perte de change 15180000 provision pour risques	8 317.23 5 411.00	12 988.00	8 317.23 -7 577.00	-58.34
WHERE THE VIEWS OF THE PARTY OF THE	100/10	00 00		
TOTAL (II)	13 728.23	12 988.00	740.23	5.70
DETTES (I)	1			
Groupe et associés	4 230.60	4 230.60		
45102000 group. gertrude/miane	4 230,60	4 230.60		
ournisseurs	264 888.28	79 444.82	185 443.46	233.42
40110000 fournisseurs	264 888.28	79 444.82	185 443.46	233.42
ournisseurs, factures non parvenues	68 874.34	47 754.41	21 119.93	44.23
10810000 fournisseurs-fact n/parv	68 874.34	47 754.41	21 119.93	44.23
Octtes fiscales et sociales	828 555,46	801 379.55	27 175.91	3.39
12820000 dettes prov. p/conges pay	283 019.55			
12840000 dettes prov.particip°salariés	18 998.00	264 405.03 20 321.00	18 614.52 -1 323.00	7.04 -6.51
12860000 pers. a/ charges à payer	6 378.22	1 174.88	5 203.34	442.88
13100000 urssaf	107 961.00	121 714.00	-13 753.00	-11.30
13700200 rafp - ret fd	872.34	483.48	388.86	80.43
13700300 cips	23 777.00	24 574,35	-797.35	-3.24
13700400 gan	9 400.82	9 873,71	<i>-472.89</i>	-4.79
13700600 crica cadres	27 174.00	33 801.45	-6 627.45	-19.61
13700700 cnract fonctionnaires	21 931.27		21 931.27	
3860000 organismes sociaux	146 930.35	136 222,72	10 707.63	7.86
4550000 t.v.a. a decaisser 4571000 tva collectée	74 756.00	13 986.00	60 770.00	434.51
4572000 tva collectée 8.50 %	42 715.64	101 389 30	-58 673.66	-57.87
4587000 tva sur fae	1 929.85	33.073.13	1 929.85	
4860000 impois et taxes a payer	9 492.42 53 219.00	22 072,42	-12 580,00	-56.99
utres dettes	86 977.14	51 361,21	1 857.79	3.62
	00 977.14	87 423.07	-445.93	-0.51
6750000 créditeurs divers 16860000 charges diverses a payer	P4 022 1 1	9 627,63	-9 627.63	-100.00
outour charges arreises a payer	86 977.14	77 795.44	9 181.70	11.80

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

DACCIE	Valeurs au	Valeurs au	Variation	
PASSIF	31/12/13	31/12/12	en valeur	en %
Produits constatés d'avance	433 256.22	703 607.20	-270 350.98	-38.42
48700000 prod. constates d'avance	433 256.22	703 607.20	-270 350.98	-38.42
TOTAL (III)	1 686 782.04	1 723 839.65	-37 057.61	-2.15
Écarts de conversion passif (IV)	446.14	1 901.11	-1 454.97	-76.53
47710000 ecart conversion passif	446.14	1 901.11	-1 454.97	-76.53
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV) (1) Dont à moinx d'un an	3 176 100.86 / 686 782.04	2 976 023.33 / 723 840.00	200 077.53	6.72
		15		
	:			

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/01/13	Du 01/01/12	Variation	
	Au 31/12/13	Au 31/12/12	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Production vendue (biens et services)	4 082 868.37	3 415 101.31	667 767.06	19.5
70600000 prestations services	3 240 078.50	2 589 604,12	650 474.38	25.
70602000 travx et prest serv intra	576 972.46	591 729.58	-14 757.12	+2.4
70610000 travx & prest.serv, exo	265 817.41	233 767.61	32 049.80	13.7
dont à l'exportation : 842 789,87				
Iontant net du chiffre d'affaires	4 082 868.37	3 415 101.31	667 767.06	19.5
Production stockée	-12 714.33		-12 714,33	
71345000 variation prestations en-cours	-12 714.33		-12 714.33	
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	18 850.45	70 532.36	-51 681.91	-73.2
78150000 reprise prov.pour risque	7 577.00	11	7 577,00	
78174000 rep. prov. dépr. cpte clt	23	48 642.50	-48 642.50	-100.0
79100000 transfert de charges	11 273.45	21 889.86	-10 616.41	-48.5
Autres produits	606,29	123.47	482.82	391.0
75800000 produits divers gestion	606,29	123,47	482,82	391,0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	4 089 610.78	3 485 757.14	603 853.64	17.3
harges d'exploitation (2)				
Variation de stocks	-132 715.00	202 000.60	-334 715,60	-165.7
60300000 variation des stocks	-132 715,00	202 000.60	-334 715.60	-165,7
Autres achats et charges externes	1 870 481.01	814 425,56	1 056 055,45	129.6
60510000 achats pour revente	707 035,52	46 879.27	660 156.25	
60520000 sous traitance	428 136.09	69 799.24	358 336.85	513.3
60600000 ach, n/stock.mat.& fourn.	18 417.01	11 781,72	6 635.29	56.3
60610000 eau gaz électricité	14	28.00	-28.00	-100.0
60640000 fournit, administratives	7 843,94	5 712.03	2 131,91	37.3
61300000 location véhicules	20 629.26	25 702.63	-5 073.37	-19.7
61320000 locations immobilieres	76 868.85	73 343.72	3 525.13	4.8
61350000 locations materiel de bur	20 726.11	13 972,77	6 753.34	48.3
61351000 locations logiciels	973,36	11	973,36	
61400000 charges locatives	3 357.59	3 231,78	125.81	3.8
61500000 entretien et reparations	21 936.32	23 525.92	-1 589.60	-6.7
61550000 entret.repar.mat.transp.	4 621.00	5 398.15	-777.15	-14.4
61560000 entretien des locaux	10 656.28	9 903.74	752.54	7.6
61570000 maintenance informatique	35,70		35,70	
61600000 assurances	9 353,61	4 727,22	4 626.39	97.8
61611000 responsabilité civile 61614000 assurance décénale	21 009.71	27 861.65	-6 851.94	-24.5
61641000 bris de machine	3 434.70	3 225.81	208.89	6.4
61642000 assurance auto	3 099 97	4 239.32	-1 139,35	-26.8
61810000 documentation generale	8 981.43	8 563,30	418,13	4.8
61850000 frais de séminaires	3 313,47	2 395,87	917.60	38.3
62110000 personnel intérimaire	500,00	300,00	200,00	66.6
62220000 comm.courtages sur ventes	12 427.93 49 019.40	1 697.85	10 730.08	631.9
62260000 honoraires	53 412.50	36 614,62 74 391,11	12 404.78	33.8
62270000 frais d'actes	132,57	754.98	-20 978.61	-28.26
62300000 publicite rel. publiques	600.00	300.00	-622,41	-82.44
62310000 annonces et insertions	000.00	520	300.00	100.00
62340000 cadeaux a la clientele	2 228.19	1 111.98	-1 111.98	-100.00
62370000 publications	4 440.17	43.43	1 011.68	83,10
62400000 transports	1 736.18	2 105.90	-43.43	-100.00
62510000 voyages deplacements	118 990.94	114 671.88	-369.72 4 319.06	-17.50
62515000 rembt frais déplacements	37 777.90	42 440.84	-1 662.94	3.77 -10.99
62516000 déplacavions et location véhi	134 147.84	124 183.13	9 964.71	8.02
74 34.5 A			7,707.71	0.02

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/01/13	Du 01/01/12	Variation	
	Au 31/12/13	Au 31/12/12	en valeur	en %
62550000 frais déménagement	2 968.55		2 968.55	
62570000 missions et réceptions	28 663.17	20 029.15	8 634.02	43.11
62610000 affranchissements	2 331.87	2 700.08	-368.21	-13.64
62620000 télécommunications	39 369.10	38 263.84	1 105,26	2.89
62700000 services bancaires	15 494.95	13 308.12	2 186.83	16.43
62800000 divers services extérieurs	250.00		250.00	
Impôts, taxes et versements assimilés	82 705.84	80 442.55	2 263.29	2.81
63120000 taxe d'apprentissage	8 464.23	8 390.96	73.27	0.87
63130000 taxe formation continue	20 408.98	20 259,94	149.04	0.74
63131000 formation continue par organis	3 518.83	3 196.56	322,27	10.08
63200000 charg.fiscales/cong.a pay	508.17	312.76	195.41	62.48 1.12
63330000 investiss, construction	5 601.36	5 539,33	62.03 -337.00	-1.57
63510000 cvae et cfe	21 164.00	21 501.00	158.21	-1.37 8.04
63512000 taxe foncière	2 126.21 10 511.00	1 968.00 11 440.00	-929,00	-8.12
63516000 taxe/vehic.touris.stes	10 511.00 48.66	11 440.00	48.66	-0.72
63540000 droits d'enregistrement 63710000 contrib.soc.de solidarite	7 125.00	6 220,00	905.00	14.55
63710000 contrib.soc.de solidarite 63780000 taxes diverses	3 229.40	1 614.00	1 615.40	100.09
Salaires et traitements	1 261 295,34	1 244 903.39	16 391.95	1.32
	1		14000144	1.70
64100000 remmeration personnel	1 256 128.65	1 241 274.19	14 854.46	1.20 42.36
64140000 indemn.& avantages divers	5 166.69	3 629.20	1 537.49	
Charges sociales	598 184.98	593 157.55	5 027.43	0.85
64500000 charges sociales	579 942.71	570 236.36	9 706.35	1.70
64501000 charges x/prov.congės payės	9 277.38		9 277.38	
64700000 autres charg.de personnel	24 228.65	21 083.76	3 144.89	14.92
64750000 medecine du travail	1 958.24	1 837.43	120.81	6,57
64900000 crédit d'impôt compétitivité	-17 222.00		-17 222.00	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 151.04	8 183.44	7 967.60	97.36
68111000 dot.amort.immo.incorp.	6 488.92	698.88	5 790.04	828.47
68112000 dotation amort.immobilis.	9 662.12	7 484.56	2 177.56	29.09
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 696.00	34 531.26	-29 835.26	-86.40
68174000 dot.provis créances dout.	4 696.00	34 531.26	-29 835.26	-86.40
Autres charges	4 029.89	770.42	3 259.47	423.08
65100000 redevances brevet	250.00	210.00	40.00	19.05
65800000 charges div. gestion	3 779.89	560.42	3 219.47	574.47
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 704 829.10	2 978 414.77	726 414.33	24.39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	384 781.68	507 342.37	-122 560.69	-24.16
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun	11.70		1/3	
Produits financiers	4.154.06	2 (15 00	1 559.25	59.63
Autres intérêts et produits assimilés	4 174.25	2 615.00	1 239.23	
76000000 produits financiers	3 891.27	1 496.47	2 394.80	160.03
76300000 revenus autres créances	282.98	874.53	-591.55	-67.64
76400000 revenus des valeurs mob.		244.00	-244.00	-100.00
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	6 000.00	4 553.62	1 446.38	31.76
78660000 rep.prov.deprec.elt financier	6 000.00	4 553.62	1 446.38	31.76
Différences positives de change		895.91	-895.91	-100.00
76600000 gains de change		895.91	-895.91	-100.00
	Ì			
			1	
	26(101			

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Au 31/12/13 10 174.25	Au 31/12/12 8 064.53	en valeur	en %
10 174.25	8 064.53		
1	0 004.55	2 109.72	26.1
	1		
8 317.23	46 686.55	-38 369.32	-82.1
110,89	12 988.00	-12 877,11	-99.1.
	33 698.55	-25 492.21	-75.6.
	4 379.67	-220.71	-5.0
25 m	4 379.67	-220.71	-5.0
	81.08	2 433.30	
2 514.38	81.08	2 433.30	
14 990.57	51 147.30	-36 156.73	-70.69
-4 816.32	-43 082.77	38 266.45	88.82
379 965.36	464 259.60	-84 294.24	-18.16
14 630.19	4 779.06	9 851.13	206.13
600.21	22.	600.21	
14 029.98	111335	9 250.92	193.57
]		-100.00
	964.00	-964,00	-100.00
14 630.19	5 743.06	8 887.13	154.75
77.076.67	(5.180.10	******	
2/0/6.6/			-58.46
5 387.00	3 264.62	1	-100.00
6 000,00	55 400.00		-89.17
15 689.67	6 515.87	9 173.80	140.79
27 076.67	65 180.49	-38 103.82	-58.46
-12 446.48	-59 437.43	46 990.95	79.06
18 998.00	20 321.00	-1 323.00	-6.51
18 998.00	20 321.00	-1 323.00	-6.51
110 671.00	139 699.00	-29 028.00	-20.78
111 271.00	141 299,00	-30 028.00	-21,25
-600.00	-1 600.00	1 000.00	62.50
4 114 415.22	3 499 564.73	614 850.49	17.57
3 876 565.34	3 254 762.56	621 802.78	19.10
237 849,88	244 802.17	-6 952.29	-2.84
14 029,98	4 779.06		
15 689.67	6513.87		
		4	
	8 206.34 4 158.96 4 158.96 2 514.38 2 514.38 14 990.57 -4 816.32 379 965.36 14 630.19 600.21 14 029.98 14 630.19 27 076.67 27 076.67 -12 446.48 18 998.00 18 998.00 110 671.00 111 271.00 -600.00 4 114 415.22 3 876 565.34 237 849.88 14 029.98	8 206.34 33 698.35 4 158.96 4 379.67 2 514.38 81.08 2 514.38 81.08 14 990.57 51 147.30 -4 816.32 -43 082.77 379 965.36 464 259.60 14 630.19 4 779.06 600.21 14 029.98 4 779.06 964.00 964.00 964.00 964.00 14 630.19 5 743.06 27 076.67 65 180.49 3 264.62 5 387.00 6 000.00 55 400.00 15 689.67 65 180.49 -12 446.48 -59 437.43 18 998.00 20 321.00 18 998.00 10 671.00 110 671.00 139 699.00 111 271.00 -1 600.00 4 114 415.22 3 499 564.73 3 876 565.34 3 254 762.56 237 849.88 244 802.17 1 1029.98 1 779.06	8 206.34 33 693.35 -25 492.21 4 158.96 4 379.67 -220.71 4 158.96 4 379.67 -220.71 2 514.38 81.08 2 433.30 2 514.38 81.08 2 433.30 14 990.57 51 147.30 -36 156.73 -4 816.32 -43 082.77 38 266.45 379 965.36 464 259.60 -84 294.24 14 630.19 4 779.06 9 851.13 600.21 600.21 600.21 14 029.98 4 779.06 9 250.92 964.00 -964.00 -964.00 964.00 -964.00 -964.00 964.00 -964.00 -964.00 964.00 -964.00 -964.00 964.00 -964.00 -964.00 964.00 -964.00 -964.00 964.00 -964.00 -964.00 14 630.19 5 743.06 8 887.13 27 076.67 65 180.49 -38 103.82 27 076.67 65 180.49 -38 103.82 27 076.67 65 180.49 -38 103.82 18 998.00 <t< td=""></t<>

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/01/13	Du 01/01/12	Variation	
	Au 31/12/13	Au 31/12/12	en valeur	en %
62550000 frais déménagement	2 968.55		2 968.55	
62570000 missions et réceptions	28 663.17	20 029.15	8 634.02	43.11
62610000 affranchissements	2 331.87	2 700.08	-368.21	-13.64
62620000 télécommunications	39 369.10	38 263.84	1 105.26	2.89 16.43
62700000 services bancaires	15 494.95	13 308,12	2 186.83 250.00	10.43
62800000 divers services extérieurs	250.00			2 01
Impôts, taxes et versements assimilés	82 705.84	80 442.55	2 263.29	2.81
63120000 taxe d'apprentissage	8 464.23	8 390.96	73.27	0.87 0.74
63130000 taxe formation continue	20 408.98	20 259.94	149.04 322.27	10.08
63/3/000 formation continue par organis	3 518.83	3 196.56 312.76	195.41	62.48
63200000 charg.fiscales/cong.a pay	508.17 5 601.36	5 539.33	62.03	1.12
63330000 investiss. construction	21 164.00	21 501.00	-337.00	-1.57
63510000 cvae et cfe	2 126.21	1 968.00	158.21	8.04
63512000 taxe foncière 63516000 taxe/vehic.touris.stes	10 511.00	11 440,00	-929.00	-8.12
63540000 droits d'enregistrement	48.66		48.66	
63710000 contrib.soc.de solidarite	7 125.00	6 220.00	905.00	14.55
63780000 taxes diverses	3 229,40	1 614.00	1 615.40	100.09
Salaires et traitements	1 261 295,34	1 244 903.39	16 391.95	1.32
64/00000 remuneration personnel	1 256 128.65	1 241 274,19	14 854.46	1.20
64140000 indemn& avantages divers	5 166.69	3 629.20	1 537.49	42.36
Charges sociales	598 184.98	593 157.55	5 027.43	0.85
64500000 charges sociales	579 942.71	570 236.36	9 706.35	1.70
64501000 charges s/prov.congés payés	9 277.38	11	9 277.38	4400
64700000 autres charg.de personnel	24 228.65	21 083.76	3 144.89	14.92 6.57
64750000 medecine du travail	1 958.24	1 837.43	120.81 -17 222.00	0,37
64900000 crédit d'impôt compétitivité	-17 222.00		-17 222.00	
Dotations aux amortissements et dépréciations		[]		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	16 151.04	8 183.44	7 967.60	97.36
68111000 dot.amort.immo.incorp.	6 488.92	698.88	5 790.04	828.47
68112000 dotation amort.immobilis.	9 662.12	7 484.56	2 177.56	29.09
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	4 696.00	34 531.26	-29 835.26	-86.40
68174000 dos.provis créances dout.	4 696.00	34 531.26	-29 835.26	-86.40
Autres charges	4 029.89	770.42	3 259,47	423.08
65100000 redevances brevet	250.00	210.00	40.00	19.05
65800000 charges div. gestion	3 779.89	560.42	3 219.47	574.47
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 704 829.10	2 978 414.77	726 414.33	24.39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	384 781.68	507 342.37	-122 560.69	-24.16
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun	= 70 % 10.7		1	
Produits financiers Autres intérêts et produits assimilés	4 174,25	2 615.00	1 559.25	59.63
·	1	1 496.47	2 394.80	160.03
76000000 produits financiers	3 891.27	874.53	-591.55	-67.64
76300000 revenus autres créances	282.98	244.00	-244.00	-100.00
76400000 revenus des valeurs mob. Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	6 000.00	4 553.62	1 446.38	31.76
	6 000.00	4 553.62	1 446.38	31.76
78660000 rep.prov.deprec.elt financier Différences positives de change	0 000,00	895.91	-895.91	-100.00
•		895.91	-895.91	-100.00
76600000 gains de change	1	""		
				<u> </u>
	35/101			

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

	Du 01/01/13	Du 01/01/12	Variation	
	Au 31/12/13	Au 31/12/12	en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	10 174.25	8 064.53	2 109.72	26.1
Charges financières		1		
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	8 317.23	46 686.55	-38 369.32	-82.1
68650000 dotat. provision risques	110.89	12 988.00	-12 877,11	-99.1.
68660000 dotat.prov.deprec.elt fin	8 206.34	33 698,55	-25 492.21	-75.6.
Intérêts et charges assimilées	4 158.96	4 379.67	-220.71	-5,0
66110000 interets des emprunts	4 158.96	4 379.67	-220.71	-5.0
Différences négatives de change	2 514.38	81.08	2 433.30	
66600000 ecart de change	2 51 4.38	81.08	2 433,30	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	14 990.57	51 147.30	-36 156.73	-70.69
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-4 816.32	-43 082.77	38 266.45	88.82
RÉSULTAT COURANTavt impôts (I+II+III-IV+V-VI)	379 965.36	464 259.60	-84 294.24	-18.16
Produits exceptionnels				10110
Sur opérations de gestion	14 630.19	4 779.06	9 851.13	206.13
77180000 prod.exceptionnels divers	600.21		600.21	200.10
77200000 produits s/exercices ant.	14 029.98	4 779.06	9 250.92	193,57
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges		964.00	-964.00	-100.00
79700000 transfert de charges exception	30	964.00	-964.00	-100.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	14 630.19	5 743.06	8 887.13	154.75
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	27 076.67	65 180.49	-38 103.82	-58.46
6710000 charges except, 67110000 pénalités sur marchés		3 264.62	-3 264.62	-100.00
67140000 penames sur marches 67140000 créances irrecouvrables	5 387.00		5 387.00	
67200000 charges s/ex. ant.	6 000,00 15 689,67	55 400.00 6 5 1 5.87	-49 400.00 9 173.80	-89.17
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	27 076.67	65 180.49	V. Beer Street	140.79
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-12 446.48	Y S Y	-38 103.82	-58.46
articipation des salariés aux résultats (IX)	18 998.00	-59 437.43 20 321.00	46 990.95	79.06
69100000 intéressement des salariés	- 11		-1 323,00	-6.51
mpôt sur les bénéfices (X)	18 998.00 110 671.00	20 321,00	-1 323.00	-6.51
69500000 impot sur les benefices		139 699.00	-29 028.00	-20.78
59910000 crédit d'impôt	111 271.00 -600.00	141 299.00 -1 600.00	-30 028.00 1 000.00	-21.25 62.50
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	4 114 415.22	3 499 564.73	614 850.49	17.57
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 876 565.34	3 254 762,56	621 802.78	19.10
Bénéfice ou Perte	237 849.88	244 802-17	The second service and the second second service and the second second second second service and the second second second second second s	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	14 029,98	4779.06	-6 952.29	-2.84
(2) Dont charges afférentes à dex exercices antérieurs	15 689.67	6515.87		
23				

ANALYSES DU BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Valeurs à Acquisitions Cessions Valeurs l'ouverture de ou à la clôtu					
	de l'Exercice	l'Exercice	mises H.S.	de l'Exercice	
Frais de Recherche & Développement	22 968.00	0.00	22 968.00	0.00	
Frais de Logiciels	44 945.35	3 602.30	7 026.52	41 521.13	
Total	67 913.35	3 602.30	29 994.52	41 521.13	

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Valeurs à Amortissements Cessions			
	l'ouverture	de	ou	à la clôture
	de l'Exercice	l'Exercice	mises H.S.	de l'Exercice
Frais de Recherche & Développement	22 968.00	0.00	22 968.00	0.00
Frais de Logiciels	38 782.52	6 488.92	7 026.52	38 244,92
Total	61 750.52	6 488.92	29 994.52	38 244.92

IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Valeurs à l'ouverture de l'Exercice	Acquisitions de l'Exercice	Cessions ou mises H.S.	Valeurs à la clôture de l'Exercice
Matériel et Outillage	12 081.71	1 779.00	2 709.95	11 150,76
Installations et agencements	2 866.00	0.00	0.00	2 866,00
Matériel de Transport	26 671.22	18 250.04	4 406,96	40 514.30
Matériel de Bureau & Informatique	125 645.80	563.92	36 812.22	89 397.50
Mobilier de Bureau	79 390.46	0.20	721.27	78 669.39
Total	246 655.19	20 593.16	44 650.40	222 597.95

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Valeurs à l'ouverture	Amortissements de	Cessions ou	Valeurs à la clôture
	de l'Exercice	l'Exercice	mises H.S.	de l'Exercice
Matériel et Outillage	9 727.79	1 440.99	2 709.95	8 458.83
Installations et agencements	1 139.15	286.60	0.00	1 425.75
Matériel de Transport	19 707.53	7 207.68	4 406.96	22 508,25
Matériel de Bureau & Informatique	124 819.86	501.06	36 812.22	88 508.70
Mobilier de Bureau	79 164.87	225.79	721.27	78 669.39
Total	234 559 20	9 662.12	44 650.40	199 570.92

TITRES DE PARTICIPATION ET PROVISION				
		Participation	Provision	
Titres SA Semex Gertrude		2 619.53	2 619.53	
Titres Gertrude America Latina		30 437.36	21 928.19	
Titres Gertrude Algérie - Apport	1 036.77			
Titres Gertrude Algérie-Supplément apport suite abandon créance	2 098.55			
	3 135.32	3 135.32	3 135.32	
51 Parts sociales de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord		1 016.00	0.00	
Total		37 208.21	27 683.04	

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	
16/02/01 - Avis d'appel public Dax	76.22
05/06/09 - Caution garage Talence	434.00
12/05/09 - Caution bureaux Montpellier	1 120.95
17/10/2011 - Caution maison Metz	1 400.00
23/02/2012 - Caution Snc Gfr property Montpellier	84.64
01/07/2013 - Complément Caution Sac Gfr property Montpellier	0.74
Total	3 116.55

	STOCK	
Alger		214 254.00
1		

FOURNISSEURS AVANCES VERSEES		
Château Dillon	acompte s/commande 2014	928.8
Château Mestreguihem	acompte s/commande 2014	1 560.0
Comm2m	acompte s/commande 2014	2 968.4
Europear	avoir	183,4
International Telecomm.	facture réglée 2 fois	2 707.7
Fleche Bleue	avance pour taxi alger	200.0
Soluciones Integrales	avance s/commande	4 000.0
	Total	12 548.4

	CLIENTS		
Camara Lisboa			46 083.26
Casa transports			212 270,96
Communauté Urbai	ine de Bordeaux		59 535,67
Syndicat mixte des	transports de la CUD		23 633,97
Mairie Dax			12 328.61
FAFIEC			4 636, 16
Mairie de Fort de Fi	rance		24 634.02
Le Mans Metropole			3 013.92
Mairie de Metz			62 034.07
Mairie de Montpelli	er		26 503.30
Mairie de Mont de N	Marsan		7 072.60
Mairie de Reims			32 339.47
SA Semex	Factures dues au 31/12/2013	140 453.20	
	Différence de change	-4 306.71	
		136 146.49	136 146.49
Signal Maroc			70 991,29
Mairie de Saint Paul les Dax			6 164,24
Mairie de Saint Vincent		3 931.33	
	Total		731 319.36

CLIENTS - RETENUES DE GARANTIE	
RG Camara	9 730.00
RG Sotem	1 012.88
RG TAM	14 583.57
Tota	aī 25 326.45

PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX				
	Créances	Provis	ion	
	Creances	Taux	Montant	
Carris	22 705.09	100%	22 705.09	
Semex	21 945.88	100%	21 945.88	
Semex écart de change	446.14	0%	0.00	
Semex / Gertrude	131 127,33	100%	131 127.33	
Consortuim Semex / Gertrude écart de change	-3 899.63	0%	0,00	
Semex / Gertrude 2009	21 762.09	100%	21 762.09	
Semex / Gertrude 2001 à 2003	70 568,39	100%	70 568.39	
Alstom Alger	15 477.68	30%	3 882.36	
Reims Métropole	973.11	100%	813.64	
Total	281 106.08		272 804.78	

CLIENTS FACTURES A ETABLIR			
	HT	TVA	TTC
Alger	5 734.76	0.00	5 734.76
Troyes	48 430.71	9 492.42	57 923.13
Total	54 165.47	9 492.42	63 657.89

PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	
Avance sur salaires	46.30

ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A RECEVOIR		
Part employeur des Tickets Restaurant périmés en attente de remboursement	68.00	

41/101

IMPOT SUR LES BENEFICES	
Créance report en arrière des déficits	189 682.00
Créance d'impôt Apprentissage 2012	1 600.00
Impôt société 2011	-36 331.00
Impôt société 2012	-141 299.00
Acomptes versés en 2013	120 167.00
Impôt société 2013	-[1] 27].00
Créance d'impôt Apprentissage 2013	600.00
Crédit d'impôt CICE 2013	17 222.00
Total	40 370.00

COMPTES COL	URANTS DEBITEURS		
	Créances	Provision	
	O Total (Co	Taux	Montant
Gertrude Algérie	44 853.67	100.00%	44 853.67

RETENUE DE GARANTIE SUR CREANCES CEDEES	
Retenue de garantie sur créances cédées à OSEO	40 000,00

PRODUITS A RECEVOIR	
3 338,00	

COMPTE A TERME	
CATIP Entreprise 3ans du [1/09/2012 au [1/09/2015	100 000.00
TEMPO REVENU SEMESTRIEL. du 30/11/2013 au 31/11/2018	400 000.00
Total	500 000,00

INTERETS A RECEVOIR	
Intérêts à 0.8% s/6 mois sur CATIP Entreprise 3 ans	400.00
Intérêts à 1.2% s/ 6 mois sur CATIP Entreprise 3 ans	600.00
Intérêts à 1.8% s/6 mois sur CATIP Entreprise 3 ans	547.40
Intérêts à 1.8% sur TEMPO	611_51
Total	2 158,91

BANQUES DEBIT	
Crédit lyonnais	870 201.80
SB CIC	421 800.24
Crédit Coopératif	187.51
Natexis	45 140.97
Crédit lyonnais en USD	50 993.55
Natexis compte joint Brive	13 969.42
Caisse d'Epargne	9 085.25
Total	1 411 378.74

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
SIT : Honoraires A.Laparra Maroc janvier 2014	2 000.00
Homebox location box janvier 2014	279.68
Actuprix veille année 2014	59,89
Wolters Kluwer abonnement sur 2014	1 064.41
Tissot abonnement sur 2014	523.50
BNP Paribas 1er trimestre 2014	1 584.64
Assurances	24 737.24
Coopamat matériel informatique	469.13
Bureau de Montpellier : charges et loyer 1 trimestre 2014	2 569.52
Maintenance Sage 2014	3 014.35
Tickets restaurant : janvier 2014	2 745.00
Commissions Laparra sur marché Monterrey Ecovia	9 278.45
Total	48 325.81

ECART CONVERSION ACTIF	
	1006
Ecart de change client SEMEX	4 306.71
Ecart de change client douteux Consortium SEMEX	3 899.63
Ecart de change au 31/12/2013 sur frais Consortium Semex / Gertrude	110.89
Total	8 317.23

CAPITAL SOCIAL	
Capital d'Origine	45 734.71
Augmentation de Capital du 13 Juin 1988 par incorporation de réserves	82 322,47
Augmentation de Capital du 19 Juin 1989 par incorporation de réserves	39 636.74
Augmentation de Capital du 28 Juin 1990 par incorporation de réserves	15 244.90
Augmentation de Capital du 30 Septembre 1993 par incorporation de réserves	411 612.35
3000 Actions de 198,18 Euros	594 551.17

RESERVE LEGALE	
Solde au 31 Décembre 1998	28 065.34
Affectation résultat 1998	31 389.77
Total	59 455.12

RESERVE STATUTAIRE	
Solde au 31 Décembre 1998	54 835.05

REPORT A NOUVEAU	
Situation au 01/01/1997	-314 716.99
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 1996	151 180.00
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 1997	229 578.51
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 1998	89 187.53
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 1999	75 844.89
Compensation avec engagements retraite des exercices précédents	-53 292.35
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2000	31 195.61
Affectation du résultat déficitaire de l'Exercice 2001	-493 655.20
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2002	39 266.78
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2003	42 150.25
Affectation du résultat déficitaire de l'Exercice 2004	-38 348.82
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2005	127 309.97
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2006	203 101.45
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2007	356 736.65
Affectation du résultat déficitaire de l'Exercice 2008	-9 993.56
Affectation du résultat déficitaire de l'Exercice 2009	-385 181.07
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2010	102 508.04
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2011	130 779.38
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2012	244 802.17
Total	528 453.23

PROVISION POUR RISQUES	
Perte sur le marché de Casablanca	5 411,00

	COMPTES COURANTS CREDITEURS	
Gentrude/miane		4 230.60

FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES				
		нт	TVA	TTC
CAGEC-AUDIT	honoraires 2013	11 445.00	2 243 22	13 688.22
UPS	envoi de décembre 2013	949.63	0.00	949.63
EDT		13 750.00	0.00	13 750.00
Aimsun	licences	8 500.00	1 666.00	10 166.00
KPMG	solde honoraires 2013	11 250.00	2 205.00	13 455.00
SFR	consommation décembre 2013	853.20	167.23	1 020.43
Sous-traitance sur le ma	<u> </u>	15 845.06	0.00	15 845.06
	Total	62 592.89	6 281.45	68 874.34

	DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	
Salariés Gertrude		283 019.55
	<u></u>	

	DETTES PROVISIONNEES POUR PARTICIPATION DES SALARIES	
Intéressement 2013		18 998.00

PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	
Remboursement MHL suite au changement de caisse de retraite	4 295.04
Note de frais Vicens solde	6.34
Note de frais EF solde	2 076.84
Total	6 378 22

ORGANISMES SOCIAUX		
URSSAF Bordeaux Décembre 2013	87 433.00	
Régularisation TR 2013 Bordeaux	10.00	
URSSAF Reims Décembre 2013	20 518.00	
	107 961.00	107 961.00
RAFP		872.34
CIPS		23 777.00
GAN - Prévoyance		9 400.82
CRICA		27 174.00
CNRACL Fonctionnaires		21 931,27
Charges sociales sur provision congés payés		134 832,19
GAN - Mutuelle		12 098.16
Total		338 046.78

ETAT - TVA A DECAISSER	
TVA à payer ressortant de la déclaration déposée au titre du mois de décembre 2013	74 756.00

ETAT - IMPOTS ET TAXES A PA	YER	
Participation Investissement Construction		11
Année 2013		5 601,36
Participation Formation Continue		"
Fongecif	2 733.67	
Fasiec	17 426.36	
Adesatt	248,95	
	20 408.98	20 408.98
Taxe d'apprentissage		
Année 2013		8 464.23
Charges fiscales sur provision congés payés		7 726.43
Contribution sociale de solidarité		
Année 2013		7 124.00
Complément CVAE		
Année 2013		1 267.00
Taxe sur les véhicules de tourisme et de sociétés		
4ème Trimestre 2013		2 627.00
Total		53 219.00

CHARGES DIVERSES A PAYER	
2003	
Frais consortium Semex Monterrey 01,02,03,05,09/2003	10 452.93
2007	
Provision frais 2007 Consortium Semex / Gertrude	312.56
2010	
Provision frais 2010 Consortium Semex / Gertrude	6 588.34
Commissions 2010 M. Laparra sur factures Monterrey encaissées au 31/12/11	6 720.74
Commissions 2011 M. Laparra sur factures Monterrey encaissées au 31/12/11	2 943.75
2011	
Provision frais 2011 Consortium Semex / Gertrude	20 418,19
Ecart de change au 31/12/2013	110.89
2012	
Commissions 2012 M. Laparra sur factures Monterrey	986.73
2013	
Complément commissions M. Laparra sur factures Morelia 15% au lieu de 8%	371.44
Marché Casablanca	
Provision commissions Aqua 2012	21 100.56
Provision commissions La parra et Aqua 2013	8 413,00
Marché Pologne	
Provision pénalités de retard	5 387.00
Provision commissions M.Nuta	3 171.00
Total	86 977.13

PRODUITS CONSTATES D'AVAN	ICE
	ттс
Casablanca	2 163.51
Morelia	83 774.09
Monterey	195 784.62
Metz Mettis	114 809.00
Pologne	36 725.51
Total	433 256.73

ECART CONVERSION PASSIF	
Ecart de change client douteux SEMEX	446.14

PRODUITS EXCEPTION	NELS	
Sur Opérations sur exercices antérieurs		
Offre promotionnelle Autodesk	600.00	
Remboursement de la caisse de retraite	14 029.98	
	14 629.98	14 629.9
Total		14 629.9

CHARGES EXCEPTIONNELI	LES	
Sur Opérations de gestion		
Pénalités sur marché Wasko	5 387.00	
Abandon de créances	6 000.00	
Versement à la caisse de retraîte	15 689.67	
	27 076.67	27 076
Total		27 076

RESULTAT FISCAL		
Résultat Comptable		237 849.88
Réintégrations		
Impôt sur les Bénéfices	111 271.00	
Provision pour intéressement 2013	18 998.00	1
Amortissements non déductibles des véhicules	3 282.90	
Taxe sur les véhicules de tourisme	10 511.00	
Contribution Sociale de Solidarité 2013	7 125.00	
Investissement Construction 2013	5 601.36	Ľ
Ecarts de conversion passif 2013	446.14	
Provision pour perte de change 2013	8 317.23	
Ecarts de conversion actif 2012	0,00	
	165 552.63	165 552.63
Déductions		
Contribution Sociale de Solidarité 2012	6 220.00	
Reprise provision pour risques	7 577.00	y a
Reprise provision pour perte de change 2012	0,00	
Investissement Construction 2012	5 539.33	11
Ecarts de conversion passif 2012	3 794.14	7
Ecarts de conversion actif 2013	8 317.23	
Provision pour intéressement 2012	20 321.00	
Crédit d'impôt apprentissage	600.00	
Crédit d'impôt CICE	17 222.00	
	69 590.70	69 590.70
Résultat fiscal		333 811.81

	IMPOSITION	
Impôt sur les bénéfices 333 812	x 33,33 %	111 27
	Total	111 271

ETATS DE GESTION

CHIFFRES SIGNIFICATIFS

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/13 Du 01/01/12 au 31/12/13 au 31/12/12		Du 01/01/11 au 31/12/11	Variation N / N-1	
ELEMENIS DE RENTABIBITE	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	4 082 868.37	3 415 101.31	3 820 119.85	667 767.06	19.55
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	4 070 154.04	3 415 101.31	3 820 119.85	655 052.73	19.18
Marge commerciale					
Marge globale	3 067 697.43	3 096 422.20	3 246 003.14	-28 724.77	-0.93
Valeur ajoutée	2 332 388.03	2 398 675.15	2 385 660.80	-66 287.12	-2.76
Excédent brut d'exploitation	390 201.87	480 171.66	416 557.94	-89 969.79	-18.74
Amortissements et provisions	20 847.04	42 714.70	202 073.32	-21 867.66	-51.19
Résultat d'exploitation	384 781.68	507 342.37	253 749.95	-122 560.69	-24.16
Résultat financier	-4 816.32	-43 082.77	-81 070.01	38 266.45	88.82
Résultat courant	379 965.36	464 259.60	172 679.94	-84 294.24	-18.16
Résultat exceptionnel	-12 446.48	-59 437.43	3 225.44	46 990.95	79.06
Résultat net de l'exercice	237 849.88	244 802.17	130 779.38	-6 952.29	-2.84

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12	Du 01/01/11 au 31/12/11	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	253 437.15	281 007.30	186 040.97	-27 570.15	-9.81
Fonds de roulement net global	1 726 963.10	1 491 722.15	1 256 367.56	235 240.95	15.77
Besoin en fonds de roulement	-187 078.24	327 887.07	893 181.23	-514 965.31	-157.06
Trésorerie	1 914 041.34	1 163 835.08	363 186.33	750 206.26	64.46

	RATIOS			Du 01/01/12 au 31/12/12	Du 01/01/11 au 31/12/11	Variation N / N-1	
			Montant	Montant	Montant	Valeur	%
	Crédit clients	(en jours)	84.73	188.63	131.23	-103.90	-55.08
	Crédit fournisseurs	(en jours)	57.62	56.66	52.82	0.96	1.69
	Rotation stocks	(en jours)	-589.25	170.78	1 011.84	-760.03	-445.03
	Autonomie financière		0.46	0.42	0.43	0.04	9.52
	Capacité de remboursement		59.91	66.42	43.98	-6.51	-9.80
	Taux d'endettement						
	Rentabilité financière		0.16	0.20	0.13	-0.04	-20.00
	Rentabilité commerciale		0.06	0.07	0.03	-0.01	-14.29

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Du 01/01/13	en %	Du 01/01/12	ел %	Variation	_
	Au 31/12/13	511 / 5	Au 31/12/12	en %	en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues	4 082 868.37	100.00	3 415 101.31	100.00	667 767.06	19.5
MARGE COMMERCIALE	NEOGRAS	o ^{zim} sa	May ow:	10		WERRELL
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	4 082 868.37 -12 714.33	100,31 -0,31	3 415 101.31	100.00	667 767.06 -12 714.33	19.5
PRODUCTION DE L'EXERCICE	4 070 154.04	100.00	3 415 101.31	100.00	655 052.73	19.18
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	4 070 154.04	100.00	3 415 101.31	100.00	655 052.73	19.1
- Matières premières	-132 715.00	-3.26	202 000.60	5.91	-334 715.60	-165.7
- Sous-traitance (directe)	1 135 171.61	27.89	116 678.51	3.42	1 018 493.10	872.9
MARGE DE PRODUCTION	3 067 697.43	75.37	3 096 422,20	90.67	-28 724.77	-0.9
MARGE BRUTE TOTALE	3 067 697.43	75.37	3 096 422.20	90.67	-28 724.77	-0.93
- Autres achats	26 260.95	0.64	17 521.75	0.51	8 739.20	49.8
- Charges externes	709 048.45	17.37	680 225.30	19.92	28 823.15	4.24
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	2 332 388.03	57.13	2 398 675.15	70.24	-66 287.12	-2.70
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	82 705.84	2.03	80 442.55	2.36	2 263.29	2.8
- Salaires et traitements	1 261 295.34	30.89	1 244 903.39	36.45	16 391.95	1.33
- Charges sociales	598 184.98	14.65	593 157.55	17.37	5 027.43	0.8
Total	-1 942 186.16	-47.57	-1 918 503,49	-56.18	-23 682.67	-1.23
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	390 201.87	9.56	480 171.66	14.06	-89 969.79	-18.74
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts	7 577.00	0.19	48 642.50	1.42	-41 065.50	-84.42
+ Transferts de charges d'exploitation	11 273.45	0.28	21 889.86	0.64	-10 616.41	-48.50
+ Autres produits d'exploitation - Dotations amortissements et dépréciations	606.29 20 847.04	0.01	123.47		482.82	391.04
- Autres charges d'exploitation	4 029.89	0.51	42 714.70 770.42	0.02	-21 867.66	-51.19
Total	-5 420.19	-0.13	27 170.71	0.02	3 259.47 -32 590.90	423.08 -119.95
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	384 781.68	9.42	507 342.37	14.86	-122 560.69	-24.16
Opérations en commun			1		*	
+ Produits financiers	10 174.25	0.25	8 064.53	0.24	2 109.72	26.16
- Charges financières	14 990.57	0.37	51 147.30	1.50	-36 156.73	-70.69
RÉSULTAT COURANT	379 965.36	9.31	464 259.60	13.59	-84 294.24	-18.16
+ Produits exceptionnels (1)	14 630.19	0.36	5 743.06	0.17	8 887.13	154.75
- Charges exceptionnelles (2)	27 076.67	0.66	65 180.49	1.91	-38 103.82	-58.46
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS)	18 998.00	0.47	20 321.00	0.60	-1 323.00	-6,51
Total	110 671.00 -142 115,48	2.71	139 699.00	4.09	-29 028.00	-20.78
RÉSULTAT EXERCICE	and American Inches	-3,48	-219 457.43	-6.43	77 341.95	35.24
(1) dont produits cessions éléments cédés (2) dont valeurs comptables éléments cédés	237 849.88	5.83	244 802.17	7.17	-6 952.29	-2.84

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

_		Exercice du 01/01/13 au 31/12/13	Exercice N-1 01/01/12 au 31/12/12
	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	390 201.87	480 171.66
+	Transferts de charges d'exploitation	11 273.45	21 889.86
+	Autres produits d'exploitation	606.29	123.47
-	Autres charges d'exploitation	4 029.89	770.42
+	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+	Produits financiers	10 174.25	8 064.53
	- Reprises sur Provisions financières	6 000.00	4 553.62
-	Charges financières	14 990.57	51 147.30
	+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières	8 317.23	46 686.55
+	Produits exceptionnels	14 630.19	5 743.06
	- Produits des cessions d'éléments d'actif		
	- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
	- Reprises sur dépréciation ou provisions exceptionnelles		
	Charges exceptionnelles	27 076.67	65 180.49
	+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
	+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
-	Participation des salariés aux résultats d'entreprise	18 998.00	20 321.00
-	Impôts sur les bénéfices	110 671.00	139 699.00
	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	253 437.15	281 007.30
	- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	29 164.27	89 401.25
	+ Reprises sur amortissements et provisions	13 577.00	53 196.12
	+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
	+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
	RÉSULTAT NET COMPTABLE	237 849.88	244 802.17

TB RÉSULTATS SUR 5 ANS

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009
I - Capital en fin d'exercice					
- Capital social	594 551	594 551	594 551	594 551	594 551
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
par conversion d'obligations		1			
par exercice de droits de souscription				1	
II - Opérations et résultat de l'exercice					
- Chiffre d'affaires hors taxes	4 082 868	3 415 101	3 820 120	4 522 884	4 248 788
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations,					
provisions	383 106	441 027	231 167	72 360	-737 880
- Impôts sur les bénéfices	110 671	139 699	36 331	-189 682	
- Participation des salariés due au titre de l'exercice	18 998	20 321	8 795		
- Résultat net (C)	237 850	244 802	130 779	102 508	-385 181
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	15 587	36 205	55 262	159 534	
- Résultat distribué (D)		1			
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A)					
	127.70	147.01	77.06	24.12	-245.96
· Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations,					
provisions	84.48	93.67	62.01	87.35	-128.39
Résultat après impôts, participation des salariés et lotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A)		21.42			45500
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	79.28	81.60	43.59	34.17	-128.39
IV - Personnel	100	P			
Effectif moyen des salariés employés pendant					
exercice	26	27	27	36	46
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 261 295	1 244 903	1 260 997	1 501 009	1 861 362
Montant des sommes versées au titre des avantages					
ociaux de l'exercice (sécurité sociale, ocuvres	598 185	593 158	625 769	749 605	002 470
oomioo) amanamamamamamamamamamamamamamamamamama	220 102	373 136	023 /09	748 685	903 470

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

N°	Date / Mode Acquisition	gnation Durée / Mode / Ta eur acquisition Mo	ux Amort.	1/12/2013 Date amortiss, Val. à amortir		Amortiss.	VNC déb. exo. Acquisi. exo.			Amortiss. cumulés	V.N.C. Economique Fiscale
2	20300000	Frais rech.	& develo	pmt			1 2				
	Log interface graphiq tps re 30/04/07 Achat 1.0000 Mise au R	éel gfi 1.00 Linéaire 22.968.00	100.000 4 501.73	30/04/07 22 968.00	E	22 968.00		E D	E	22 968.00	
	Cumul du compte (hors cessions)	22 968.00		22 968.00	E D E D	22 968 00		E D E D	E D E D	22 968.00	
	Cumul li	néaire :		Cumul dégres	sil et	dérogatoire		don	t déro	gatoire :	
21	0500000	Frais de log	iciels							2 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	
1	Logiciel autocad 15/02/07 Achat 5,0000 Mise au R	1.00 Linéaire 4.865.00	100.000 953.54	15/02/07 4 865.00	E D	4 865.00		E D	E D	4 865,00	
2	Log.visual studio pro 2005 : 08/03/07 Achat 6.0000	sos dev. 2.00 Linéaire 6 120 00	50.0000 1 199.52	08/03/07 6 120,00	E D	6 120.00		E D	E D	6 120.00	
3	Log genesis gestion temps n 13/07/07 Achat 10.0000	nfp soft 2.00 Linéaire 12 600.00	50.0000 2 469.60	13/07/07 12 600.00	E D	12 600.00		E D	E D	12 600.00	
4	Log comptabilité 100 sql act 29/06/07 Achat 1,0000	g sage 1.00 Linéaire 8 500.00	100.000 1 666.00	29/06/07 8 500.00	E D	8 500.00		E D	E D	8 500.00	
5	Logiciel autocad 2008 imma 19/09/07 Achat 1.0000 Mise au R	t 160.00	100.000 227,36	19/09/07 1 160.00	E D	1 160.00		E D	E D	1 160.00	
6	Logiciel firewall aktea 20/09/07 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 2.287.88	100.000 448.42	20/09/07 2 287,88	E D	2 287.88		E D	E D	2 287.88	
7 1	Logiciel genesys 16/02/09 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 2 050.00	100.000	16/02/09 2 050.00	E D	2 050.00		E D	E D	2 050.00	
	Licence eur'net 18/02/10 Achat Mise au R	1.00 Linéaire 500.76	100.000	18/02/10 500.76	E D	500.76		E D	E D	500.76	
9 i	Licence kaspersky 26/03/12 Achat Mise au R	1.00 Linéaire 500.76	100.000	26/03/12 500.76	E D	382.53	118.23	E 118,23 D	E D	500.76	
	Adobe flash pro 28/11/12 Achat	1.00 Linéaire 2 185.95	100.000	28/11/12 2 185.95	E D	200.38	t 985.57	E 1 985.57	E	2 185.95	
11 [icence d'aimsun 7 small + m 21/12/12 Achat	nodule progra 1.00 Linéaire 4.175.00	100,000 818.30	21/12/12 4 175.00	E D	115,97	4 059.03	E 4 059.03 D	E D	4 175.00	
12 A	Aimsun - licence aimsun sma 31/12/13 Achat	II 1.00 Linéaire 3.000.00	100.000	31/12/13 3 000.00	E D		3 000 00	E D	E D		3 000.00

ETAT DES IMMOBILISATIONS

И°	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode / Taux Amo	Val A am	ACADO COSTO COMO	PARTY OF STREET STATES	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss, de l'exercice	1 9 6 6	Contract of the Contract of th	V.N.C. Economique Fiscale	
	Date / Mode Acquisition										
	13 Inpi - renouvellement mare 02/05/13 Achat	1.00 Linéaire 100				240.00			159.33	80.67	
		*****				200.00			128.89	71.1	
		1.00 Linéaire 100				162.30			37.87	124.4	
	·	72		547.65 D E 521.13 D		3 602.30 6 044.60	D E 6 370.6 D	D E D		3 276.2 3 276.2	
37734	Cumul I	inésire : 6 488.92	Cumul d	égressif e	dérogatoire	:	don	t dérog	gatoire :		
	21540000	Materiel et outil	age	nin 2 80 - 4 n (5 8 8							
	1 Etageres entrepot 30/03/95 Achat	J			284.49				284.49		
		4.00 Linéaire 25.0			125.14				125.14		
	Modem radio uhfpc comp. 30/10/97 Achat	4.00 Linéaire 25.0			1 043.06				1 043.06		
					1 043.06				1 043.06		
		a			277.46				277.46		
	23/12/03 Achat				204.00				204.00		
	30/04/04 Achat				768.94				768.94		
	30/04/04 Achat	4,00 Linéaire 25							577.22		
	9 Appareils photo canon po 04/10/06 Achat 2.0000 Mise au R	4.00 Linéaire 25		/06 E 658.86 D		5	E D	E D	658.86		
	10 Appareil photo canon ixus	4.00 Linéaire 25.	0000 15/06	i/06 E 356.68 D		3	E D	E	356.68		

ETAT DES IMMOBILISATIONS

A COUNTY OF THE PARTY OF	Désig / Mode Acquisition atité Cession Val	Durée / Mode / Tau leur acquisition Mo		Date amortiss. Val. à amortir	-	Amortiss. antérieurs	VNC déb, exo. Acquisi, exo.	d	Amortiss, e l'exercice	-	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économiqu Fiscale
21540												
11 Deter 31/0	07/06 Achat	4.00 Linéaire				450,00					450.00	
12 Appa 09/0	02/06 Achat	4.00 Linéaire			4	348.25					348.25	
16/0	2/08 Achat	4.00 Linéaire				744.15					744.15	
12/0	7/08 Achat 1.0000					937.40					937.40	
27/1	2/10 Achat	(iV.	25,0000			1 005.05	993.95		499.75		F 504.80	494
26/0:	5/II Achat	2 264.00	- 22	10.00		904.03	1 359.97	_	566.00		1 470.03	793.
17 Gaigna 06/05	ard-enregistreur vidéo 5/13 Achat	3.00 Linéaire	33.3333				979.00		213.02		213.02	765.
18 Brenne 22/05	er - caméra sony 5/13 Achat		33,3333				800.00		162.22		162.22	637.
	•			28	D E D		1 779.00 2 353.92 1 779.00	D E D	t 440.99	D E D	3965	2 691. 2 691.
	Cumul lin	éяire: 1 440.	99	Cumul dégressi	f et e	lérogatoire :			dont d	érog	atoire :	
	STATE OF THE PARTY OF	Installation a	meg agei	net			WE I					
28/0//	0000 Achat					544.28					667,28	562.
12/05/	09 Achat		r			594.87	5.00		2.7		758,47	877.5
Cumul d	u compte	2 866,00		2 866.00	E D	1 139.15			286.60	E	1 425.75	1 440.2
(hors ce		2 866.00		2 866.00	E	1 139.15	1 726.85		1	E D K	1 425,75	1 440.2
	Cumul liné	inire: 286.6	0 0	umul dégressif	ct d	érogatoire :					atoire :	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

N°	Désign Date / Mode Acquisition Quantité Cession Vale	Durée / Mode / Taux		Date amortiss. Val. à amortir	100	amortiss. ntérieurs	VNC déb. exo. Acquisi, exo.	Amortiss. de l'exercice	15.50	Amortiss. cumulés	V.N.C. Economique Fiscale
2	21820000	Materiel de	transpoi	d .					4.5 7.1 7.1		
	Peugeot partner 26/04/01 Achat 1.0000	4.00 Linéaire 11 679.27	25.0000 2 289.14	26/04/01 11 679.27	E D	11 679.27		Ē D	E D	11 679.27	
	2 Scooter 125sh honda - mot 18/09/01 Achat 1.0000 Mise au R	o kits 4,00 Linéaire 2 232.21	25.0000 437.51	18/09/01 2 232.21	E D	2 232.21		E D	E D	2 232.21	
	3 Velo railway 16/08/06 Achat 1.0000 <i>Mise au R</i>	2.00 Linéaire 158.70	50.0000 31.11	16/08/06 158.70	E D	158,70		E D	E D	158.70	
	4 Scooter electrique peugeot 16/06/06 Achat 1.0000 Mise au R	4.00 Linéaire 2 016.05	25.0000 395.15	16/06/06 2 016.05	E D	2 016.05		E D	E D	2 016.05	
	5 Citroen berlingo 1691ta33 20/01/10 Achat	2.00 Linéaire 95.00	50.0000	20/01/10 95.00	E D	95.00		E D	E D	95.00	
	6 Citroën c1 7454sz33 20/01/10 Achat	3.00 Linéaire 95.00	33.3333	20/01/10 95.00	E D	93.34	1.66	E 1.66 D	E D	95.00	
1	8 Citroën c1 3276tc33 20/01/10 Achat	2.00 Linéaire 95.00	50,0000	20/01/10 95.00	E D	95.00		E D	E D	95.00	
1	Peugeot 407 11/01/12 Achat	3,00 Linéaire 10 300.00	33,3333	11/01/12 10 300.00	E D	3 337.96	6 962.04	E 3 433.33 D	E D	6 771.29	3 528.7
1	Ucalease - renault clio 830 11/03/13 Achat	6tr33 3.00 Linéaire 4 250.01	33,3333	11/03/13 4 250.01	E D		4 250.01	E I 141.21 D	E D	1 141.21	3 108.8
ı	Fip - renault kangoo 2743v 13/06/13 Achat	7/33 3.00 Linéaire 7/000.01	33,3333	13/06/13 7 000.01	E D		7 000.01	E 1 283.33 D	E	1 283.33	5 716.6
1	13 Fip - renault kangoo 2742v 03/06/13 Achat	733 3.00 Linéaire 7.000.01	33,3333	03/06/13 7 000,01	E D		7 000.01	E 1 348.15	E D	[348.15	5 651.8
	Cumul du compte	44 921.26		44 921.26	E	19 707.53	6 963.70 18 250.03		E	26 915.21	18 006.0
	(hors cessions)	40 514.30		40 514.30	E	15 300.57	1 .	E 7 207.68		22 508.25	18 006.0
	Cumul II	inéaire: 7 207	7.68	Cumul dégres	sif e	t dérogatoire		dont	dér	ogatoire :	
200	21830000	Materiel de	bur & h	nfo							
	1 Destructeur 2202 01/04/86 Achat	5,00 Dégressif 522,29	40,0000	01/04/86 522.29	E D	522.29		E D	E	522.29	
	2 Machine a relier 01/04/88 Achat	5.00 Dégressif 521,38	40.0000	01/04/88 521.38	E D	521.38	3	E D	E	521.38	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

N°		ation Durée / Mode / Taux Amort. ur acquisition Montant TVA	Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb, exo. Acquisi, exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss, cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
2	1830000	Materiel de bur & in	ıfo					
3	Tedelec retroprojecteur 01/02/93 Achat Mise au R	5.00 Dégressif 40.0000 884.20	01/02/93 884.20	E 884.20 D		E D	E 884.20	
4	Tedelec ecran valise 01/02/93 Achat Mise au R	5.00 Dégressif 40,0000 532.05	01/02/93 532.05	E 532,05		E D	E 532,05	
5	Mipp table a dessin 01/12/93 Achat	5.00 Dégressif 40.0000 4 196.52	01/12/93 4 196.52	E 4 196.52 D		E D	E 4 196.52	
	Televiseur saba 12/04/95 Achat Mise au R	5.00 Dégressif 40.0000 925.49	12/04/95 925.49	E 925.49 D	No Sil 122	E D	E 925.49 D	
	Lecteur video samsung 12/04/95 Achat Mise au R	5.00 Dégressif 40.0000 204.38	12/04/95 204.38	E 204.38		E D	E 204,38	
	Ordinateur olympus camedia 31/03/97 Achat	5.00 Linéaire 20.0000 I 010.01	31/03/97 1 010,01	E 010.01 D		E D	E 1 010.01	
	Materiel a dession courbes 28/11/97 Achat	4.00 Linéaire 25,0000 693,41	28/11/97 693,41	E 693.41 D		E D	E 693,41	
101	Logiciel de suivi de projet 14/01/98 Achat	1.00 Linéaire 100.000 702.79	14/01/98 702.79	E 702.79 D		E D	E 702,79	
	Badgeuse 35h 30/07/99 Achat Mise au R	3.00 Linéaire 33.3300 3.819.15 786.75	30/07/99 3 819,15	E 3819.15		E D	E 3819.15	
12 (Olympus camedia c2000 zoon 13/09/99 Achat	33.3300 linéaire 33.3300 3254.36 670.40	13/09/99 3 254,36 I	E 3 254,36		E D	E 3 254,36 D	
	Canon np 6220 24/01/00 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 20.0000 3 188.62 656.86	24/01/00 I 3 188.62 I	E 3 188.62		E D	E 3 188.62	
	Canon cad d1 np6020 24/01/00 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 20.0000 1 163.49 239.68	24/01/00 1 1 163.49 [E 1 163.49			E 1 163.49	· · · · · ·
	/achine à plier 29/02/00 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 20.0000 1 940.68 399.78	29/02/00 F	E 1 940.68]		E 1 940.68	
	Aotorofa gp 380 12/07/00 Achat 1.0000 Mise au R	5.00 Linéaire 20.0000 731.76 143.42	12/07/00 E 731_76 D				E 731.76	
-	1.0000 Mise au R	5.00 Linéaire 20.0000 1.707.43 334.66	20/11/00 E		E		E 1 707.43	
18 L	ogiciel montpellier wrq msvt- 23/03/01 Achat 1.0000	ares 3.00 Linéaire 33.3300 598.82 117.37	23/03/01 E 598.82 D		E		E 598.82	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

7. °	Désign Date / Mode Acquisition Quantité Cession Valet	Durée / Mode / Taux A	0.1976 (1.611)	Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	21830000	Materiel de bu	ır∈	ıfo					
	Programmateur universel ee 13/04/01 Achat 1.0000	tools 3.00 Linéaire 998.54	33,3300 195.7 <u>1</u>	13/04/01 998.54	E 998.54 D		E D	E 998.54 D	
2	Logiciel microsoft project / 13/07/01 Achat 1.0000		33.3300 119.22	13/07/01 608.27	E 608.27 D		E D	E 608.27	
2	Kit geo concept-geo concep 18/01/02 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 2.952.00	100.000 578.59	18/01/02 2 952.00	E 2 952,00 D		E D	E 2 952.00 D	
2	Logiciel autocad-inmac 08/02/02 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 1 190.00	100,000 233,24	08/02/02 1 190.00	Ē I 190.00		E D	E I 190.00	
2	23 Micro ordi amd xp 1800-me 25/06/02 Achat 1.0000	edia 2000 3.00 Linéaire 2 074.41	33,3300 406.58	25/06/02 2 074.41	E 2 074.41		E D	E 2 074.41	
2	Transmetteur-erco&gener 19/07/02 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 3 433.00	33.3300 84.87	19/07/02 433.00	E 433.00 D		E D	E 433.00 D	
2	25 Ports serie-ares 31/07/02 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 3 1 336.00	33.3300 261.86	31/07/02 1 336.00	E 336.00		E D	E 1 336.00	
2	Log visual studio-sos develo 01/08/02 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 355.00	100.000 69.58	01/08/02 355.00	E 355.00 D		E D	E 355.00	
2	Transmetteur-erco&gener 18/10/02 Achat 1.0000	3,00 Linéaire : 534.00	33.3300 104.66	18/10/02 534.00	E 534.00 D		E D	E 534.00 D	
2	28 Testeur protocole-lv2i 06/11/02 Achat 1.0000	3.00 Linéaire : 1 034.00	33.3300 202.66	06/11/02 1 034.00	E 034.00 D		E D	E 1 034.00	
2	29 Logiciel acrobat - ma2v 27/01/03 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 290.00	100.000 56.84	27/01/03 290.00	E 290.00		E D	E 290.00	
3	30 Fax canon copicur oce - lix 19/02/03 Achat 1.0000		50.0000 29.53	19/02/03 150.64	E 150.64		E D	E 150.64	
3	1 Logiciel geo - strait & mix 07/04/03 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 972.00	100.000 190.51	07/04/03 972.00	E 972.00 D		E D	E 972.00	
3	32 Micro ordi amd xp 2500 - r 28/06/03 Achat 1.0000	nedia 2000 3,00 Linéaire 994,14	33,3300 194,85	28/06/03 994.14	E 994.14		E D	E 994.14	
3	33 Imprimante laser - ares 18/08/03 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 611.10	33.3300 119.78	18/08/03 611.10	E 611.10		E D	E 611.10	
-	Netmaster - microtronique 13/10/03 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 455.00	33.3300 89.18	13/10/03 455.00	E 455.00		E D	E 455.00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

N°	PROSPECT OF THE STATE OF THE PROPERTY OF THE	ation Durée / Mode / Tau ur acquisition Mod		Date amortiss. Val. à amortir	Amorti antéries	18.77.5	VNC déb, exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	3 1 5	Amortiss, cumulés	V.N.C. Économiqu Fiscale
2	1830000	Materiel de	bur & in	ıfo							
35	Micro ordi dell p4 - dell 21/11/03 Achat 1.0000	3.00 Linéaire I 678.00	33,3300 328,89	21/11/03 1 678.00		678.00		E D	E D	1 678.00	
	Fastrack - erco & gener 02/12/03 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 412.50	33.3300 80.85	02/12/03 412.50		112.50		E D	E	412.50	
37	Console pivotante - jpg 03/12/03 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 530,50	33,3300 103,98	03/12/03 530.50		530,50		E D	E D	530.50	
38	Imprimante hp deskjet 5652 12/01/04 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 182.72	33.3300 35.81	12/01/04 182.72		82.72		E D	E D	182.72	
39	Set devell oem nm l 10/03/04 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 283.67	33.3300 54.24	10/03/04 283,67		83.67		E D	E D	283.67	
40	Logiciel windows xp prof 18/04/04 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 428.00	100,000	18/04/04 428.00		28.00		E D	E D	428.00	
41]	Logiciel autocad It 2004 22/03/04 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 1 195,00	100.000 234,22	22/03/04 1 195.00		95,00		E D	E D	1 195.00	_
42 (Ordin delloptiplex gx 270 23/03/04 Achat 1,0000	3.00 Linéaire 1 616.81	33.3300 316.89	23/03/04 1 616.81		16.81		E D	£ D	1 616.81	_
43 (Ordi.dell optiplex gx 270 23/03/04 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 1 515.19	33,3300 296,98	23/03/04 1 515.19		15.19		E D	E D	1 515,19	_
44 I	mprim. hp desket 5652 20/04/04 Achat 1.0000 Mise au R	3.00 Linéaire 165.00	33,3300 32,34	20/04/04 165.00		55.00		E D	E D	165.00	
45 L	Logiciel office pro 03 11/05/04 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 1.010.00	100.000 197.96	11/05/04 1 010.00		10.00		E D	E D	1 010.00	
46 L	ogiciel usp & doc powerbuile 17/05/04 Achat 1.0000 Mise au R	der 1.00 Linéaire 865.00	100.000 169,54	17/05/04 865.00	E 86	55.00			E D	865.00	
47 C	Ordi.optiplex gx 270 & epson 23/03/04 Achat 1.0000 <i>Mise au R</i>	aculas 3.00 Linéaire 1.890.00	33.3300 370.44	23/03/04 1 890.00		0.00	1		E D	I 890.00	
48 L	ogiciel office pro 03 08/04/04 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 514.00	100,000 100,74	08/04/04 514.00		4.00	1		E D	514.00	
	ogiciel visio pro 03 08/04/04 Achat 1.0000 <i>Mise au R</i>	1,00 Linéaire 499.00	100.000 97.80	08/04/04 499.00 I		9.00	E		E D	499.00	
50 L	ogiciel photoshop v8 08/04/04 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 995.00	100,000	08/04/04 1 995.00 I		5,00	E		E D	995.00	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

N°	Désigna Date / Mode Acquisition I Quantité Cession Valeur	Ourée / Mode / Taux	Authorities and the	Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Economique Fiscale
2	1830000	Materiel de l	our & in	ilo					
5	Logiciel adobe acrobat 6.0 08/04/04 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 350.00	100.000	08/04/04 350.00	E 350.00		E D	E 350.00 D	
5	Logiciel pro filemaker 6.0 08/04/04 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 335.00	100.000 65.66	08/04/04 335.00	E 335.00 D		E D	E 335.00	
5	Maj autocad 02 vers 2004 17/05/04 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 3 710.00	100.000 727.16	17/05/04 3 710.00	E 3710.00 D		E D	E 3 710.00	
5	4 Logiciel bl 2100 starter packs 12/07/04 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 843.00	100.000 165.23	12/07/04 843.00	E 843.00 D		E D	E 843.00 D	
5	Logiciel new etherlite 80 24/09/04 Achat 1,0000 Mise au R	1.00 Linéaire 765.00	100.000 149.94	24/09/04 765.00	E 765.00 D		E D	E 765.00 D	
5	6 Pda agenda electronique qtec 14/12/04 Achat 1.0000 Mise au R	k 06394 3,00 Linéaire 715.00	33,3300 140,14	14/12/04 715.00	E 715.00 D		E D	E 715.00	
5	7 Pda agenda elect qteck 64977 17/12/04 Achat 1.0000 Mise au R	72 3,00 Linéaire 715.00	33.3300 140.14	17/12/04 715.00	E 715.00 D	_	E D	E 715.00	
5	8 Cartes navteq cub 30/11/05 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 2.557.80	100,000 501,33	30/11/05 2 557.80	E 2 557.80 D		E D	E 2 557.80	
5	9 Licence geo concept cub 30/11/05 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 4 964.00	100.000 972.94	30/11/05 4 964.00	E 4 964.00 D		E D	E 4 964.00	
6	Deliciel ip*works v6 java 09/11/05 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 581.72	100.000 114.02	09/11/05 581.72	E 581.72		E D	E 581.72	
6	Mise a jour studio 8 mac/win 10/10/05 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 444.01	100.000 87.03	10/10/05 444.01	E 444.01 D		E D	E 444.01	
6	Logiciel ms project 2003 fr 31/08/05 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 627.76	100.000 123.04	31/08/05 627.76	E 627.76	5	E D	E 627.76	
6	3 Logiciel dreamweaver mx 20 27/05/05 Achat 1.0000 Mise au R	04 1.00 Linéaire 475.34	100.000 93.17	27/05/05 475.34	E 475.34 D		E D	E 475.34	
6	Ordinateur hp rp3410-2 ib so 27/04/05 Achat 1.0000 Mise au R	lution 3.00 Linéaire 4.787.68	33.3300 938.39	27/04/05 4 787,68	E 4 787.69	3	E D	E 4 787.68	
6	5 Logiciel flash mx 2004 pro 02/02/05 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 825.17	100.000 161.73	02/02/05 825.17	E 825.17 D	7	E D	E 825.17	
6	6 Mise a jour flash mx 2004 pr 02/02/05 Achat 1.0000 Mise au R	1.00 Linéaire 343.24	100.000	02/02/05 343.24	E 343.24	1	E	E 343.24	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Ν°	Désign Date / Mode Acquisition Quantité Cession Vale	Durée / Mode / Tar		Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss, antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss, de l'exercice	Amortiss, cumulés	V.N.C. Économiqu Fiscale
2	1830000	Materiel de	bur & in	ıfo					
67	Rachat materiel occasion pa 09/11/04 Achat Mise au R	1.00 Linéaire 3 502.75	100.000	09/11/04 3 502.75	E 3 502.75		E D	E 3 502.75	
	Fax canon 1390 22/11/06 Achat 1.0000 Mise au R	3.00 Linéaire 1 073.01	33.3300 210.31	22/11/06 I 073.01	E 1 073.01		E D	E 1 073,01	
69	Switch hp procurve 23/11/06 Achat 2.0000	3.00 Linéaire 639.66	33.3300 125.37	23/11/06 639.66	E 639.66 D		E D	E 639.66	
70	Logiciel autocad lt 2007 17/11/06 Achat 2.0000	1.00 Linéaire 2 408.70	100.000 472.11	17/11/06 2 408.70	E 2 408,70		E D	E 2 408.70	
71	Migration paie 500 vers sage 29/09/06 Achat 1.0000	pack 1.00 Linéaire 1.090,00	100.000 213.64	29/09/06 I 090.00	E 090,00		E D	E 1 090.00	
72	Logiciel autocad lt 2007 18/08/06 Achat 2.0000	1.00 Linéaire 2 408.70	100.000 472.11	18/08/06 2 408.70	E 2 408.70 D		E D	E 2 408.70 D	
73	Ordinateurs dell dimension 5 01/06/06 Achat 3.0000	100 3.00 Linéaire 2 127.00	33,3300 416,89	01/06/06 2 127.00	E 2 127,00 D		E D	E 2 127.00	
74	Firewall tz170 et routeur cise 31/05/06 Achat 1.0000	o 801 3.00 Linéaire 2.910.00	33.3300 570.36	31/05/06 2 910.00	E 2910.00 D		E D	E 2 910.00	
75 (Ordinateur portable dell inspi 09/04/06 Achat 1.0000	iron 3.00 Linéaire 1.328.00	33.3300 260.29	09/04/06 I 328.00	E I 328.00 D		E D	E I 328.00	
76 (Ordinateurs hp rp3410 pa890 29/03/06 Achat 2.0000	0 3.00 Linéaire 10 295.32	33.3300 2 017.88	29/03/06 10 295.32	E 10 295.32 D		E D	E 10 295,32 D	
77	Micro onduleur sena ss800 17/03/06 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 1 074.15	33.3300 210.53	17/03/06 1 074,15	E 1 074,15		E D	E 1 074.15	
78 (Ordinateur dell precision 380 13/03/06 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 1 507.71	33.3300 295.51	13/03/06 1 507.71	E 1 507.71		E D	E 1 507.71	
79 <u>[</u>	ogiciel autocad light 2006 28/02/06 Achat 2.0000	1.00 Linéaire 2 392.94	i00.000 469,02	28/02/06 2 392.94	E 2 392 94		E D	E 2 392,94 D	
80)	Module gest ^o formation & car 01/01/06 Achat 1.0000	rieres 1.00 Linéaire 1.290.00	100.000 252.84	01/01/06 1 290.00 1	E 1 290.00	1	E D	E l 290.00 D	
81 P	'asserelle uc-7420-lx matrox 12/01/06 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 671.73	33.3300 131.66	12/01/06 671.73	E 671.73		E D	E 671,73	
82 J ₁	mprimante hp laserjet 4250 n 27/04/07 Achat 1.0000	nibs 3.00 Linéaire 1 264.30	33.3300 247.80	27/04/07 1 264.30 I	E 1 264.30		E D	E 1 264,30	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

N°	THE RESERVE OF ADDRESS OF 1997 PROPERTY AND LOSS OF THE PARTY.	tion Ourée / Mode / Taux acquisition Mon	THE RESIDENCE OF STREET	Date amortiss. Val. à amortir	Amo antér	milet. Notes - Egit - L.	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	716.4	mortiss. umulés	V.N.C. Economique Fiscale
	21830000	Materiel de	bur & in	ıfo					6 4-11 1 - 12 1 - 12 1 - 12		
	83 Video pro rachat dell 03/12/07 Achat 1.0000	2.00 Linéaire 189,39	50.0000 37.12	03/12/07 189.39	E D	189,39		E D	E D	189.39	
	84 Gx 280 dev rachat dell 03/12/07 Achat 3.0000	2.00 Linéaire 423.93	50.0000 83.09	03/12/07 423.93	E D	423.93		E D	É D	423.93	
	85 Dock rachat dell 03/12/07 Achat f1.0000	2.00 Linéaire 148.50	50.0000 29.11	03/12/07 148.50	E D	148.50		Ë D	E D	148.50	
	Moniteur crt rachat dell 03/12/07 Achat 1.0000	2.00 Linéaire 11.49	50.0000 2.25	03/12/07 11.49	E D	11.49		E D	E D	11.49	
	87 Moniteur tft rachat dell 03/12/07 Achat 3.0000	2.00 Linéaire 123.24	50.0000 24.16	03/12/07 123.24	E D	123.24		E D	E D	123.24	
1	88 Latitude x300 rachat dell 03/12/07 Achat 3.0000	2.00 Linéaire 585.57	50.0000 114.77	03/12/07 585.57	E D	585.57		E D	E D	585.57	
1	89 Dvd+r/rw rachat dell 03/12/07 Achat 2.0000	2.00 Linéaire 94,64	50.0000 18.55	03/12/07 94.64	E D	94.64		E D	E D	94,64	
!	90 Software rachat dell 03/12/07 Achat 1,0000	2.00 Linéaire I 264.34	50.0000 247.81	03/12/07 1 264.34	E D	1 264.34		E D	E D	1 264.34	
,	Dell 1700 n rachat dell 03/12/07 Achat 1,0000	2.00 Linéaire 50.87	50.0000 9.97	03/12/07 50.87	E D	50.87		E D	E D	50.87	
	92 Paweredge rachat deli 03/12/07 Achat 1.0000	2.00 Linéaire 447.17	50.0000 87.65	03/12/07 447.17	E D	447.17		E D	E D	447.17	
•	93 Robot rachat dell 03/12/07 Achat 1.0000	2.00 Linéaire 487.85	50.0000 95.62	03/12/07 487.85	E D	487.85		E D	E D	487.85	
	94 M60 rachat dell 03/12/07 Achat 10.0000	2.00 Linéaire 2 669.50	50.0000 523.22	03/12/07 2 669.50	E D	2 669.50		E D	E D	2 669.50	
•	95 Cm cic bail - traceur hp 14/05/10 Achat	3.00 Linéaire 104.61	33.3333	14/05/10 104.61	E D	91.73	12.88	E 12.8	E D	104.61	
	Ordinateur (rachat leasing) 27/01/11 Achat	2.00 Linéaire 3 926.33	50.0000 769.56	27/01/11 3 926.33	E D	3 784.55	141,78	E 141.7	B E	3 926.33	
9	97 Hp- 2 écrans hp zr2440w 05/10/12 Achat	3.00 Linéaire 729.36	33.3333	05/10/12 729.36	E D	58.08	671,28	E 243.1	E D	301.20	428
4	Computacenter - ecran in led 14/06/13 Achat	3.00 Linéaire 339.00	33,3333	14/06/13 339.00	E D		339.00	E 61.8	4 E	61.84	277.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

N° Date / Mode Acquisition	gnation Durée / Mode / Taux Amort, leur acquisition Montant TVA	Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss, cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
21830000	Materiel de byr & i	nfo					
99 Leroy merlin - caméra don 12/06/13 Achat	ne 3.00 Linéaire 33.3333 224 92	12/06/13 224,92	E D	224.92	E 41.44	E 41.44	183.48
Cumul du compte (hors cessions)	126 209.72 89 397.50	126 209,72 89 397.50	E 88 007.64	825.94 563.92 825.94 563.92	D E 501.06	D	888.80 888.80
Cumul li	inéaire : 501.06	Cumul dégress	if et dérogatoire	:	dont	dérogatoire :	
21840000	Mobilier de bureau						
1 Bureau ministre 01/09/85 Achat Mise au R	5,00 Linéaire 20,0000 390,15	01/09/85 390,15	E 390.15		E D	E 390,15	
² Bureau dactylo 01/09/85 Achat	5,00 Linéaire 20,0000 177,57	01/09/85 177.57	E 177.57 D		E D	E 177.57	
3 Bureau dactylo 01/09/85 Achat	5,00 Linéaire 20,0000 177,57	01/09/85 177.57	E 177.57 D		E D	E 177,57	
Fauteuil 01/09/85 Achat	5.00 Linéaire 20.0000 301.47	01/09/85 301,47	E 301.47 D			E 301.47	
5 Armoire 01/03/86 Achat	5.00 Linéaire 20.0000 352.16	01/03/86 352 ₋ 16	E 352.16 D			E 352.16 D	
6 Bar de bureau 01/06/86 Achat	5.00 Linéaire 20,0000 502.32	01/06/86 502,32	E 502.32 D			E 502.32 D	
7 Rayonnages labo 01/07/87 Achat	5.00 Linéaire 20.0000 2 031.58	01/07/87 2 031,58	E 2 031,58			E 2 031.58	
8 Bureau ministre 01/08/87 Achat	5.00 Linéaire 20,0000 361,65	01/08/87 361,65	E 361.65			E 361.65 D	
9 Chaises 0 f/08/87 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 20.0000 518.63	01/08/87 518.63	E 518.63			E 518.63 D	
10 Table telephone 01/08/87 Achat	5.00 Linéaire 20.0000 116.32	01/08/87 116,32	E 116.32	I		E 116.32	
01/08/87 Achat	5.00 Linéaire 20.0000 371.37	01/08/87 371.37	E 371.37	E		E 371.37	
Pied carosse + alveoles labo 01/09/87 Achat	5.00 Linéaire 20.0000 206.57	01/09/87 206.57 I	E 206.57	I I		E 206.57	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Weeklering in the construction in part of the particular in the false	non Durée / Mode / Tau acquisition Mon	The same of the last	Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisí. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Economiq Fiscale
2	1840000	Mobilier de	bureau						
13	Fauteuils travail 01/11/87 Achat 6.0000	5,00 Linéaire 1 073,61	20.0000	01/11/87 1 073.61	E 1 073.61		E D	E 1 073.61	
14	Bureau 1/2 ministre retour 01/11/87 Achat	5,00 Linéaire 583.57	20.0000	01/11/87 583,57	E 583.57		E D	E 583.57	
15	Chaises travail labo 01/01/88 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 600,59	20.0000	01/01/88 600.59	E 600.59		E D	E 600.59	
16	Chaise secretaire (mhl) 01/01/88 Achat	5.00 Linéaire 231,57	20,0000	01/01/88 231.57	E 231.57		E D	E 231.57	
17	Bureau ministre (mhl) 01/01/88 Achat	5,00 Linéaire 371,37	20.0000	01/01/88 371.37	E 371.37		E D	E 371.37	
18	Armoire haute a rideaux 01/03/88 Achat	5.00 Linéaire 388.44	20.0000	01/03/88 388.44	E 388.44		E D	E 388.44	
19	Armoire hte rideau 5 tablettes 01/03/88 Achat	5.00 Linésire 403.38	20,0000	01/03/88 403.38	E 403.38		E D	E 403.38	
20	Hp 8089856 mob.p/unites gri 01/08/88 Achat	iph. 5.00 Linéaire 2.911.50	20.0000	01/08/88 2 911.50	E 2 911.50		E D	E 2 911.50	
21	Armoire airborne en 100 01/04/89 Achat	5.00 Linéaire 393.78	20.0000	01/04/89 393.78	E 393.78		E D	E 393.78	
22	Fauteuil airborne 01/06/89 Achat	5.00 Linéaire 257.09	20.0000	01/06/89 257.09	E 257.09		E D	E 257.09	
23	Divers mobiliers airborne 01/07/89 Achat	5.00 Linéaire 5.051.86	20,0000	01/07/89 5 051.86	E 5 051.86		E D	E 5 051.86	
24	Fauteuil (j.j.m) 01/10/89 Achat	5.00 Linéaire 362.83	20.0000	01/10/89 362.83	E 362.83		E D	E 362.83	
25	Inmac mobilier 01/11/91 Achat	5,00 Linéaire 589.98	20.0000	01/11/91 589.98	E 589.98		E D	E 589.98	
26	Air borne fauteuil 01/11/91 Achat	5.00 Linéaire 429.30	20.0000	01/11/91 429.30	E 429,30 D		E D	E 429.30	11
27	Abe solutions amenagts burer 01/05/91 Achat	u 5.00 Linéaire 7.860,88	20.0000	01/05/91 7 860.88	E 7 860.88	3	E D	E 7 860.88	
28	Air borne 5 chaises visiteurs 01/02/93 Achat	5.00 Linéaire 935.17	20.0000	01/02/93 935.17	E 935.17		E	E 935.17	_

ETAT DES IMMOBILISATIONS

N°	Désign Date / Mode Acquisition Quantité Cession Vale	Durée / Mode / Taux A		Date amortiss, Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi, exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
2	1849000	Mobilier de bu	reau						
29	Air borne 1 fauteuil 01/02/93 Achat	5.00 Linéaire 2 276.41	0.0000	01/02/93 276.41	E 276	41	E D	E 276.41	
30	Air borne armoires rideaux 01/12/93 Achat 19.0000	5.00 Linéaire 20 8 21 1.67	0.0000	01/12/93 8 211,67	E 8211.	67	E D	E 8 211.67	
31	Air borne 13 bureaux minis 01/12/93 Achat		0.0000	01/12/93 6 433.04	E 6433.	04	E D	E 6 433.04	
32	Air borne bureau 1/2min. 16 01/12/93 Achat		0.0000	01/12/93 347.58	E 347. D	58	E D	E 347,58 D	
33	Air borne bur, ministre 140x 01/12/93 Achat		0.0000	01/12/93 334.78	E 334. D	78	E D	E 334.78 D	
34	Air borne tables start'up 01/12/93 Achat 3.0000	5.00 Linéaire 20 836.03	0.0000	01/12/93 836.03	E 836.0 D	03	E D	E 836.03 D	
35	Air borne bureaux start'up 01/12/93 Achat	5.00 Linéaire 20 955.86	0000	01/12/93 955.86	E 955,1 D	36	E D	E 955.86	
36	Air borne table conviviale 01/12/93 Achat	5.00 Linéaire 20 209.46	.0000	01/12/93 209.46	E 209.4 D	16	E D	E 209,46	
37	Air borne caissons roulants 3 01/12/93 Achat 2.0000		.0000	01/12/93 358.56	E 358.5 D	66	E D	E 358.56	
38	Air borne caisson roulant 2 ti 01/12/93 Achat		.0000	01/12/93 179.28	E 179.2 D	8	E D	E 179,28	
39 /	Air bome chaises travail 01/12/93 Achat 6.0000	5.00 Linéaire 20, 960.43	0000	01/12/93 960.43	E 960.4 D	3	E D	E 960.43 D	
40 /	Air borne chaises visiteur 01/12/93 Achat 15.0000	5.00 Linéaire 20. 1 097.63	.0000	01/12/93 1 097.63	E 1 097.6		E D	E 1 097.63	_
	Air bome fautcuils travail 01/12/93 Achat 11.0000	5.00 Linéaire 20. I 992.20	0000	01/12/93 1 992,20	E 1 992.2 D		E D	E 1 992.20 D	
	Air borne tabourets dessinate 01/12/93 Achat 2.0000		0000	01/12/93 231.72	E 231.7		E D	E 231.72	
	Air borne classeurs 10 cases 01/12/93 Achat 2.0000 Mise au R	5.00 Linéaire 20, 331.12	0000	01/12/93 331.12	E 331,1		E D	E 331,12	
	Bureau gris 120 air borne 01/06/94 Achat	5.00 Linéaire 20, 365.88	0000	01/06/94 365,88 1	E 365.8		E D	E 365,88	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

•	Désignat Date / Mode Acquisition D Quantité Cession Valeur	urée / Mode / Taux A	Transmission.	Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi, exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économiqu Fiscale
2	1840000	Mobilier de bi	treau						
45	Bureau gris 160 airborne 01/06/94 Achat	5.00 Linéaire 2 206.72	20.0000	01/06/94 206.72	E 206	72	E D	E 206.72	
46	Caissons roulettes air borne 01/06/94 Achat 2.0000	5,00 Linéaire 2 365,88	20.0000	01/06/94 365.88	E 365	88	E D	E 365.88 D	
47	Chaises spring airborne 01/06/94 Achat 2,0000	5.00 Linéaire 2 356.73	20.0000	01/06/94 356.73	E 356 D	73	E D ±±	E 356.73 D	
48	Siege dessinateur air borne 01/06/94 Achat	5.00 Linéaire 2 137,20	20.0000	01/06/94 137.20	E 137.	20	E D	E 137.20 D	-
49	Tables convergence airborne 01/01/94 Achat 4.0000	5.00 Linéaire 2 1 584.25	20,0000	01/01/94 1 584.25	E 1 584	25	E D	E 1 584,25	
50	Tables conference airborne 01/01/94 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 2 600.04	20.0000	01/01/94 600.04	E 600	04	E D	E 600.04	
51	Fauteuils conference airborne 01/01/94 Achat 10.0000	5.00 Linéaire 2 2 222.71	20.0000	01/01/94 2 222.71	E 2 222 D	71	E D	E 2 2222.71	
52	Fauteuil dossier haut airborne 01/01/94 Achat		20.0000	01/01/94 1 685.98	E 1685	98	E D	E 1 685.98	
53	Fauteuils dossier bas airborne 01/01/94 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 2 2 382.50	20.0000	01/01/94 2 382.50	E 2 382 D	50	E D	E 2 382,50	1
54	Table de conference airborne 01/01/94 Achat	5.00 Linéaire 2 478.39	20.0000	01/01/94 478.39	E 478	39	E D	E 478.39	
55	Convivialite 3/4 rond airborne 01/01/94 Achat		20.0000	01/01/94 622.91	E 622 D	91	E D	E 622.91	
56	Caisson roulettes airborne 01/01/94 Achat	5.00 Linéaire 2 289,96	20.0000	01/01/94 289.96	E 289	96	E D	E 289.96	
57	Rangement bas 2 portes airbo 01/01/94 Achat		20.0000	01/01/94 592.72	E 592 D	.72	E D	E 592.72	
58	Rangement haut 2 portes airbo 01/01/94 Achat	orne 5.00 Linéaire 686.94	20.0000	01/01/94 686.94	E 686 D	94	E	E 686.94	
59	Chauffeuses airborne 01/01/94 Achat 3.0000	5.00 Linéaire 2 1 130.56	20.0000	01/01/94 I 130.56	E 1130	.56	E D	E 1 130.56	
60	Table ronde 4/6 airborne 01/01/94 Achat	5.00 Linéaire : 579.92	20.0000	01/01/94 579.92	E 579	.92	E	E 579.92	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

10	Désign Date / Mode Acquisition Quantité Cession Valet	Durée / Mode / Tau		Date amortiss, Val, è amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss, de l'exercice	Amortiss, cumulés	V.N.C. Économiqu Fiscale
2	1840000	Mobilier de	bureau						
61	3 fauteuils spring dossier std 13/03/97 Achat 3.0000	5.00 Linéaire 724.44	20,0000	13/03/97 724.44	E 724,44		E D	E 724.44 D	
62	Table bureau gris mouchete 27/11/97 Achat	5.00 Linéaire 250.40	20.0000	27/11/97 250.40	E 250.40	}	E D	E 250.40	
63	7 chaises 21/08/98 Achat	5.00 Linéaire 339,20	20.0000	21/08/98 339,20	E 339,20 D		E D	E 339,20 D	
	2 armoires 2 1/08/98 Achat	5.00 Linéaire 309.01	20,0000	21/08/98 309.01	E 309,01		E D	E 309.01	
65	Bureau 21/08/98 Achat	5.00 Linéaire 355.21	20.0000	21/08/98 355.21	E 355.21		E D	E 355.21	
66	2 tables 21/08/98 Achat	5.00 Linéaire 667.57	20.0000	21/08/98 667.57	E 667.57 D		E D	E 667.57	
67	Armoiresslibail 18/01/02 Achat 1.0000	4.00 Linéaire 1 010.28	25.0000 198.01	18/01/02 I 010.28	E 1 010.28 D		E D	E 1010.28	
68	Siege-amplitude 17/05/02 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 474.60	20.0000 93.02	17/05/02 474.60	E 474.60 D		E D	E 474.60 D	
69	Rayonnage tubulaire- jpg 03/02/03 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 1 244.95	20.0000 244.01	03/02/03 1 244.95	E I 244.95 D		E D	E 1 244.95 D	
70	Armoire a rideaux - bur occas 08/12/03 Achat 2.0000	e 5,00 Linéaire 359,53	20.0000 70.47	08/12/03 359.53	E 359.53 D		E D	E 359.53	
71 F	Fauteuil newport dossier 60cn 22/06/04 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 507.00	20.0000 99.37	22/06/04 507.00	E 507.00		E D	E 507.00 D	
72 E	Ensemble mobilier bureau poi 14/04/04 Achat 2.0000	rier - 5.00 Linéaire 1 593.47	20,0000	14/04/04 1 593,47	E 1 593,47		E D	E 1 593.47 D	
	auteuil laureat confort noir 25/10/04 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 165.00	20,0000	25/10/04 165.00	E 165.00 D			E 165.00 D	
	Chaise haute sokoa 24/11/04 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 130.00	20.0000 25.48	24/11/04 130.00	E 130.00			E 130.00	
75 F	auteuil leo confort noir 19/05/05 Achat 5.0000	5.00 Linéaire 247.50	20.0000 48.51	19/05/05 247.50	E 247.50			E 247.50 D	
76 F	auteuil laureat confort 14/12/06 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 446.62	20.0000 87.54	14/12/06 446.62	E 446.62			E 446.62	

ETAT DES IMMOBILISATIONS

•	Désign Date / Mode Acquisition Quantité Cession Vale	Durée / Mode / Taux		Date amortiss. Val. à amortir	15,5345	nortiss. érieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	21840000	Mobilier de l	bureau							
7	77 Module mutibloc avec ride 06/09/06 Achat 4.0000	sux 5.00 Linéaire 401.90	20.0000	06/09/06 401.90	E D	401.90		E D	E 40	1.90
7	8 Armoires a rideaux 21/07/06 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 565.90	20.0000 110.92	21/07/06 565.90	E D	565.90		E D	E 56	5.90
7	Module multibloc sans ride 28/06/06 Achat 3.0000	5.00 Linéaire 237.00	20.0000 46.45	28/06/06 237.00	E D	237.00		E D	E 23	7.00
8	Caisson mobile 22/06/06 Achat 4.0000	5.00 Linéaire 299.50	20,0000 58.70	22/06/06 299,50	E D	299.50		E D	E 29	9.50
8	Fauteuil laureat confort noi 20/06/06 Achat 3.0000	r 5.00 Linéaire 507.00	20.0000 99.37	20/06/06 507.00	E D	507.00		E D	E 50'	7.00
	Module multibloc avec ride 02/06/06 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 570.00	20,0000 111.72	02/06/06 570.00	E D	570.00		E D	E 57	0.00
8	3 Fauteuil leo confort noir 28/02/06 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 218.00	20,0000 42.73	28/02/06 218.00	E	218.00		E D	E 21	8.00
8	4 Alinea - bureau jim 28/08/08 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 788.84	20,0000 154.61	28/08/08 788.84	E D	684.98	103.86	E 103.86	E 78	8.84
8	Bruneau - aimoire rideaux (19/05/08 Achat 1.0000	demont. 5.00 Linéaire 1 457.90	20.0000 285.75	19/05/08 E 457.90	E D	1 346.13	111.77	E 111,77 D	E 1 45	7.90
8	66 Armoire monobloc battante 06/02/08 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 522.50	20.0000	06/02/08 522.50	E D	512.34	10.16	E 10.16 D	E 52	2.50
	Cumul du compte	79 390.66		70 100 66	E	79 164.87	225.79			0.66
	(hors cessions)	78 669.39		79 390.66 78 669.39	E	78 443.60	225.79	D E 225.79 D X	D E 78 66 D X	9.39
	Cumul li	néaire : 225	.79	Cumul dégress		dérogatoire	:		dérogatoire	:
	27110000	Titres de par	rticipati	on		100				
	Titres semex gertrude 01/01/10 Achat	Non amortissable 2 619.53		01/01/10	E D		2 619.53	E D	E D	2 619
	² Titres gertrude america lati 01/01/10 Achat	na Non amortissable 30 437.36		01/01/10	E D		30 437.36	E D	E D	30 437
	3 Parts sociales caisse d'epar 01/01/10 Achat	gne aquitain Non amortissable 996.00		01/01/10	E D		996.00	E D	E D	996

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Désignation on Durée / Mode / Taux Amort. Valeur acquisition Montant TVA	Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi, exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss, cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
Titres de participati	оп					
erie Non amortissable 1 036.77	01/01/10	E D	1 036.77	E D	E D	1 036.7
abandon créances Non amortissable 2 098.55	31/12/11	E D	2 098.55	E D	E D	2 098.5
argne Non amortissable 20.00	31/12/12	E D	20.00	E D	E D	20.00
37 208,21		E	37 208.21	1	E	37 208.2
37 208.21		E	37 208.21	E	E	37 208.21
		x		x	x	37 208,2
ul linéaire :	Cumul dégress	if et dérogatoire	E :	dont	dérogatoire :	-250 712163
Depots et cautionnen	nents 💌					
Non amortissable 76.22	16/02/01	E D	76,22	E D	E D	76.2
Non arnortissable 434,00	05/06/09	E D	434.00	E D	E D	434.00
llier Non amortissable i 120.95	12/05/09	E D	1 120.95	E D	E D	1 120.95
Non amortissable 1 400,00	17/10/11	E D	1 400.00		E D	1 400.00
ontpellier Non amortissable 84.64	23/02/12	E D	84 64		E D	84.64
arantie gfr propert Non amortissable 0,74	01/07/13	E D			E D	0.74
3 116.55		E D E	0.74	D	E D	3 116.55
		D		D	D	3 116.55
l linéaire :	Cumul dégressi	f et dérogatoire	:			
	Silenes of the co	Thy seems on		PROGRAMM		V.N.C.
Valeur d'acquisition	Valeur à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb, exo. Acquisi, exo.	Amortiss, de l'exercice	Amortiss. cumulés	de gestion Fiscale
379 088.76	ı				E 312 460.76	66 628 00
	on Durée / Mode / Taux Amort. Valeur acquisition Montant TVA Titres de participati Berie Non amortissable 1 036.77 abandon créances Non amortissable 2 098.55 argne Non amortissable 20.00 37 208.21 37 208.21 Ul linéaire: Depots et cautionnen Non amortissable 434.00 Ilier Non amortissable 1 120.95 Non amortissable 1 400.00 Intpellier Non amortissable 84.64 arantie gfr propert Non amortissable 0.74 3 116.55 3 116.55	Durée / Mode / Taux Amort. Valeur acquisition Montant TVA Titres de participation Berie Non amortissable 1 036.77 abandon créances Non amortissable 2 098.55 Bargne Non amortissable 20.00 37 208.21 37 208.21 37 208.21 Ul linéaire: Cumul dégress Depots et cautionnements Non amortissable 434.00 Rier Non amortissable 1 120.95 On Durée / Mode / Taux Amort. Valeur acquisition Montant TVA Titres de participation Titres de participation Serie Non amortissable 1 01/01/10 E D D D D D D D D D D D D D D D D D D	Durie / Mode / Taux Amort Valeur acquisition Montant TVA Montant T	Durie Mode Taux Amort. Valeur acquisition Montant TVA Montant TVA Amortiss. Amortiss.	Dure Mode Taux Amort. Valeur acquisition Montant TVA Amortis. A	

Cumul linéaire :

16 151.04

Cumul dégressif et dérogatoire :

dont dérogatoire :

D-2014/686

Installation borne taxi gare Saint Jean. Passage d'un câble téléphonique dans les locaux de la SNCF et de PARCUB. Conventions.

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'implantation d'une nouvelle borne taxis sur le parvis sud de la gare Saint Jean entraine l'installation d'une ligne téléphonique nécessaire au dispositif d'appel.

La tête de raccordement France Télécom étant située dans un local technique en sous-sol de la gare, le cheminement du câble devra traverser des parkings de stationnement appartenant à PARCUB, et empruntera le domaine public ferroviaire de la SNCF.

La Ville a donc sollicité les organismes propriétaires afin de définir, par conventions, les modalités techniques et les conditions de réalisation de cette opération sur leurs domaines respectifs.

Les deux conventions ainsi établies, l'une passée avec PARCUB et l'autre avec la SNCF, ne donnent lieu à aucune rétribution financière, et ont pour seul but de permettre l'alimentation d'un équipement d'intérêt général destiné à l'usage du public.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions dont les projets sont annexés, fixant les modalités d'occupation du domaine de PARCUB et du domaine ferroviaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

CONVENTION PARCUB/VILLE DE BORDEAUX

RELATIVE AU PASSAGE D'UN CABLE TELEPHONIQUE D'UNE BORNE D'APPEL TAXIS PAR L'INTERIEUR DU PARC DE STATIONNEMENT SAINT-JEAN

La présente convention est passée entre d'une part,

PARCUB, régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement, dont le siège social est situé 9 terrasse Front du Médoc, BP 722, 33006 BORDEAUX Cedex, APE 5221Z SIRET 453 335 069 00010, ci-après dénommée PARCUB, représentée par son directeur général, Monsieur Jean-Philippe NOEL,

et, d'autre part,

La Ville de Bordeaux représentée par M. Alain JUPPE, Maire de Bordeaux, place Pey-Berland, 33076 BORDEAUX Cedex.

ARTICLE PREMIER: OBJET DE LA CONVENTION

La ville de Bordeaux a besoin d'installer une borne d'appel taxis sur le parvis sud de la gare Saint-Jean.

Cette borne doit être raccordée à une tête de ligne de France Télécom existante dans un local technique du niveau -1 de la Gare Saint-Jean. Le tirage du câble entre la borne d'appel et la tête de ligne nécessite un cheminement dans l'escalier 2 du parc de stationnement souterrain Saint-Jean, après percement de la dalle plafond pour réaliser la descente du câble à l'intérieur de l'escalier. Un percement doit également être réalisé sur le palier du niveau -1 du parc, dans le mur mitoyen du local de la gare, en dessous d'une poutre porteuse.

L'autorisation du passage de ce câble est donnée en tenant compte des dispositions ciaprès énoncées.

ARTICLE DEUX : DISPOSITIONS TECHNIQUES DIVERSES

Cette autorisation est soumise au respect des dispositions techniques suivantes :

- Le câble cheminera le long de la volée d'escalier sous tubes de type IRO clairement identifié.
- L'étanchéité de la descente du câble depuis le regard extérieur sera rétablie après son percement.

ARTICLE TROIS: DUREE DE LA CONVENTION

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable.

La présente convention est passée pour une période de 10 ans, au-delà, à défaut de dénonciation par l'une ou l'autre des parties, elle sera renouvelée à sa date anniversaire par période de 1 an.

ARTICLE QUATRE: CONTESTATION

En cas de litige, les 2 parties conviennent de se rapprocher pour y mettre fin. Les 2 parties peuvent néanmoins, chacune à leur propre initiative, à tout moment saisir le Tribunal compétent.

Fait à BORDEAUX, le

Pour PARCUB, Le Directeur Général

dean-Hhilippe NOEL

Pour la Ville de Bordeaux, Le Maire

Alain JUPPE

CONVENTION RELATIVE AUX CONDITIONS D'INSTALLATION ET D'EXPLOITATION D'OUVRAGES DE TRANSPORT DE TELEPHONIE DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA SNCF NON CONSTITUTIVE DE DROITS REELS EN GARE DE BORDEAUX

ENTRE:

La SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS (SNCF), Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, dont le siège est à Saint Denis (93200), 2 place aux Etoiles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro B 552 049 447, représentée par **Madame Alice DUBOSCQ**, directrice de l'Agence Gares et Connexions Sud Ouest, dûment habilitée à l'effet des présentes,

ci-après dénommée « la SNCF »,

d'une part,

ET:

La Mairie de Bordeaux, dont le siège est Hôtel de Ville, place Pey Berland 33077 Bordeaux cedex, représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé dûment habilité à cet effet par délibération n° du

ci-après désignée « le Bénéficiaire »,

d'autre part.

PREAMBULE

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La SNCF Gares & Connexions autorise le Bénéficiaire, qui l'accepte, à établir et exploiter un câblage souterrain de téléphonie, sur le domaine public de la SNCF.

ARTICLE 2 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET LOCALISATION

Le câblage souterrain de téléphonie empruntera le domaine public de la SNCF depuis le parvis jusqu'à la tête de ligi France Télécom indiquée sur le schéma en annexe 1 page 13

Installations souterraines

Dans toute la partie occupant le domaine public ferroviaire le câblage sera placée dans une gaine)
Un plan précis de la traversée ou de l'emprunt et éventuellement des dessins de détail ou un dossier technique des installations sont annexés à la présente convention.

Les installations empruntant le domaine public de la SNCF sont situées sur la commune de : BORDEAUX. - dans la parcelle de terrain cadastrée section BZ, n°44, sur une longueur d'environ 100 mètres linéaires.

ARTICLE 3 - ACCES

A chaque demande d'accès, quel que soit le motif, le Bénéficiaire ne pourra accéder à son installation située dans le domaine public de la SNCF, qu'après avoir obtenu des représentants de cette dernière les consignes de sécurité applicables, notamment celles relatives aux itinéraires que le Bénéficiaire sera autorisé à emprunter. Les coordonnées de ces représentants sont mentionnées à l'article 6 ci-après

ARTICLE 4 - CARACTERES GENERAUX DE L'OCCUPATION

1 - Cadre juridique de la convention

Les biens sus-désignés dépendent du domaine public de la SNCF, Etablissement Public Industriel et Commercial pour lui avoir été remis en dotation par l'Etat au 1er janvier 1983 en vertu de la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs du 30 décembre 1982, publiée au Journal Officiel du 31 décembre 1982.

La présente autorisation d'occupation du domaine public de la SNCF est consentie en application de l'article L 2141-13 du Code des transports créé par l'ordonnance n° 2010-1307 du 28 octobre 2010 prise sur le fondement de l'article 92 de la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et d'allègement des procédures.

Ainsi que le permettent les dispositions des articles L 2122-6 et 2122-14 du Code Générale de la Propriété des Personnes Publiques, il est expressément convenu que le Bénéficiaire n'a aucun droit réel sur les ouvrages, constructions ou installations de caractère immobilier réalisés sur le domaine public de la SNCF.

Cette convention est précaire et révocable et ne relève pas de la législation de droit commun ; en particulier les dispositions légales relatives aux baux commerciaux, d'habitation ou ruraux ne sont pas applicables.

2 - Observation des lois et règlements

Le Bénéficiaire devra se conformer :

- aux conditions de la présente convention,
- aux règlements, instructions et consignes SNCF en vigueur concernant les conditions d'occupation du domaine public du chemin de fer, la police et la sécurité des chemins de fer, la circulation et le stationnement des véhicules dans les emprises ferroviaires,
- aux règles d'urbanisme et de construction en vigueur, y compris la réglementation concernant les installations classées pour la protection de l'environnement,
- aux dispositions du Code de l'énergie.

3 - Caractère personnel de la convention

La présente convention d'occupation est accordée personnellement au bénéficiaire; elle ne peut être cédée ou transférée sous quelque forme que ce soit à un tiers. Toute sous-concession est interdite.

ARTICLE 5 - DATE D'EFFET - DUREE

La présente convention portant autorisation d'occupation prend effet le « 01/10/2014 » pour se terminer le « 30/09/2024 ».

ARTICLE 6 - EXECUTION DES TRAVAUX

Les travaux d'installation des ouvrages du Bénéficiaire dans les emprises ferroviaires seront exécutés conformément aux prescriptions des textes en vigueur et suivant les conditions de la présente convention et du plan annexé, selon les règles de l'art et en respectant strictement les dispositions de détail approuvées par la SNCF ainsi que les conditions particulières d'intervention (plages horaires, règles de sécurité, ...) et les contraintes inhérentes au principe d'intégrité, de sécurité et de continuité liées à l'exploitation ferroviaire.

Les ouvrages et leurs installations accessoires seront posés, visités et entretenus, sur le domaine public de la SNCF, par les soins et aux frais du Bénéficiaire après accord de la SNCF et sous la surveillance de celle-ci pour tout ce qui est lié à la sécurité dans les emprises ferroviaires et à la commodité de l'exploitation des installations ferroviaires.

Toutefois, la SNCF se réserve le droit d'exiger, pour des raisons de sécurité ou d'organisation de travaux (par exemple : insertion de ces travaux dans une opération d'ensemble) d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux.

Le Bénéficiaire devra prévenir, au moins dix jours à l'avance, la SNCF (Unité Gare de Bordeaux – Mme PEREZ Olivia tél :05 47 47 27 65) de son intention d'intervenir dans son domaine et ne pourra effectuer cette intervention qu'après accord de la SNCF.

En cas d'urgence le Bénéficiaire devra informer le service de la Direction de Projet de la SNCF de son intervention dans les meilleurs délais. (Anne Laure TECHENE 05 47 47 06 76)

Les interventions de surveillance et de contrôle auxquelles la SNCF estimerait utile de procéder ne sauraient restreindre de quelque manière que ce soit la responsabilité du Bénéficiaire.

ARTICLE 8 - PERTURBATIONS ELECTRIQUES CONSECUTIVES AU VOISINAGE DE L'OUVRAGE DU BENEFICIAIRE

Le Bénéficiaire prend à ses frais toutes précautions utiles pour que ses installations ne perturbent pas les installations ferroviaires ou celles de tiers occupant déjà le domaine public de la SNCF.

Des essais pourront être exécutés en accord avec le Bénéficiaire et la SNCF avant et après l'installation de l'ouvrage du Bénéficiaire, en vue notamment de fixer, compte tenu de tous les éléments en présence, les mesures de protection complémentaires qu'il pourrait y avoir lieu de prendre.

Les frais occasionnés à la SNCF par ces essais leur seront remboursés dans les conditions prévues à l'article « PRESTATIONS-REMBOURSEMENT DE FRAIS ».

Si par la suite et malgré les mesures de protection prises, il était constaté, soit des avaries à l'ouvrage du Bénéficiaire, ou à ses prolongements ou aux installations avoisinantes, par tout phénomène d'origine électrique, soit des perturbations dans des installations de sécurité du chemin de fer, la et le Bénéficiaire (et éventuellement les autres tiers ou organismes intéressés) se concerteraient en vue d'en rechercher l'origine et prendraient d'un commun accord toutes les mesures de protection utiles.

Les conditions d'installation et d'entretien des dispositifs de protection seront arrêtées entre la SNCF et le Bénéficiaire, et feront l'objet d'une convention spécifique.

ARTICLE 9 - FONCTIONNEMENT - ENTRETIEN

Le Bénéficiaire devra effectuer les visites réglementaires exigées par les lois et règlements existants et ceux qui pourraient être mis en vigueur ultérieurement.

Le Bénéficiaire devra maintenir ses installations en bon état d'entretien.

Le Bénéficiaire devra suspendre momentanément le fonctionnement de son installation sur toute réquisition de la SNCF faite dans l'intérêt ferroviaire, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité.

Dans les cas d'urgence constatés par les agents du Bénéficiaire, ceux-ci alerteront, immédiatement par téléphone ou par fax la SNCF (Unité Gare de Bordeaux – Mme PEREZ Olivia tél :05 47 47 27 65) pour la mise en œuvre des mesures immédiates à prendre pour assurer la sécurité de la circulation ferroviaire ainsi que la sécurité des personnes et des biens.

Toutes dégradations des installations de la SNCF ou avaries sur celles-ci, résultant de la présence, du fonctionnement ou de l'entretien de l'ouvrage du Bénéficiaire, seront réparées par la SNCF aux frais du Bénéficiaire, qui en sera averti immédiatement.

ARTICLE 10 - MODIFICATION OU DEPLACEMENT DES INSTALLATIONS DU BENEFICIAIRE

Aucune modification des ouvrages par le Bénéficiaire sur le domaine public de la SNCF ne pourra être entreprise sans avoir fait l'objet d'un accord préalable et écrit de la SNCF.

Si, à une époque quelconque, l'intérêt général, les besoins ferroviaires ou la sécurité publique nécessitent le déplacement ou la modification des installations sur le domaine public de la SNCF, cette dernière devra en aviser le Bénéficiaire par lettre recommandée afin de définir en commun le délai et les conditions de réalisation des travaux nécessaires.

Le Bénéficiaire s'engage à opérer, à ses frais, dans le délai convenu, qui ne saurait excéder 6 mois le déplacement ou la modification qui lui sera indiqué, sans qu'il puisse invoquer, à l'encontre de la SNCF, aucun droit à indemnité.

Il est entendu que si lesdites installations doivent néanmoins demeurer sur le domaine public de la SNCF une nouvelle convention sera établie ; dans le cas contraire, la présente convention sera résiliée de plein droit. Si le Bénéficiaire, n'exécute pas les travaux dans le délai fixé, ceux-ci seront réalisés par la SNCF aux frais du Bénéficiaire.

ARTICLE 11 - SECURITE DES PERSONNES LORS DES INTERVENTIONS DU BENEFICIAIRE, DANS LES EMPRISES FERROVIAIRES

Toute intervention du Bénéficiaire sur le domaine public ferroviaire, tant pour la réalisation de travaux que pour la maintenance, doit faire l'objet d'un accord préalable et écrit de la SNCF sur les moyens et procédures à utiliser.

Pour toutes les interventions sur le domaine public de la SNCF réalisées tant par son propre personnel que par des entreprises extérieures, le Bénéficiaire, en tant qu'entreprise utilisatrice veille spécialement à l'établissement d'un plan de prévention.

Ce plan de prévention sera établi par écrit en concertation avec les chefs d'entreprises extérieures et le chef d'établissement SNCF (ou son représentant) localement concerné.

En tout état de cause, le Bénéficiaire doit veiller à ce que son personnel et toute personne se rendant dans les emprises du chemin de fer à sa demande, y compris ses entrepreneurs de travaux et prestataires éventuels, aient connaissance et observent strictement l'itinéraire autorisé et les consignes particulières de sécurité ainsi que la réglementation en vigueur concernant notamment la circulation dans les emprises ferroviaires ou les dispositions figurant à l'article « EXECUTION DES TRAVAUX » ci-dessus, et en particulier le préavis de dix jours.

Tous les frais éventuels liés à l'application des mesures de sécurité seront remboursés à la SNCF par le Bénéficiaire.

ARTICLE 12 - RESPONSABILITE - RENONCIATION A RECOURS

1 - Responsabilité

Le Bénéficiaire est seul responsable des dommages de toute nature occasionnés par lui ou par son personnel, ses préposés, sous-traitants, co-traitants, ses prestataires et entrepreneurs de travaux du fait ou à l'occasion de l'exécution de la présente convention, notamment ceux qui proviennent des travaux de quelque nature ou de quelque origine que ce soit, y compris la maintenance, ainsi que ceux inhérents à la présence, au fonctionnement et à l'exploitation de la canalisation objet de la présente convention.

En conséquence, le Bénéficiaire s'engage à supporter seul, sans préjudice d'éventuels recours dont il pourrait disposer à l'égard de tiers, les conséquences pécuniaires des dommages de toute nature qui pourraient être causés :

- à la SNCF en sa qualité de cocontractante et en sa <u>qualité de tiers notamment en tant que cooccupante ou voisine</u> des ouvrages objet des présentes, aux biens dont elle est propriétaire ou qu'elle occupe à quelque titre que ce soit,
- au personnel et aux préposés de la SNCF,
- à lui-même, aux biens lui appartenant ou détenus par lui à un titre quelconque, et en particulier à sa canalisation (à son ouvrage) tant en cours de construction que pendant son exploitation.
- à son personnel, à ses préposés, entrepreneurs de travaux et prestataires éventuels, leurs co-traitants et sous-traitants,
- à tous tiers tels que notamment les propriétaires riverains,

Tous dommages, dégradations, avaries subis par les installations ferroviaires ou leurs dépendances ou affectant l'exploitation du chemin de fer, du fait ou à l'occasion de l'exécution de la présente convention seront réparés d'office par la SNCF aux frais du Bénéficiaire.

Le Bénéficiaire sera redevable des pertes financières générées par les perturbations du trafic ferroviaires.

2 - Renonciation à recours

Le Bénéficiaire renonce expressément à tous recours qu'il serait en droit d'exercer à l'encontre de la SNCF et de ses éventuels assureurs pour les dommages de toute nature qu'il subirait du fait ou à l'occasion de l'exécution de la présente convention.

Le Bénéficiaire s'engage expressément à conserver à sa charge exclusive ses préjudices immatériels subis dans le cadre ci-dessus et fera son affaire de toute réclamation de sa clientèle, liée à l'exploitation de l'ouvrage objet de la présente convention sans pouvoir ni inquiéter ni rechercher la SNCF pour quelque raison que ce soit.

On entend par préjudice immatériel, toutes pertes pécuniaires tels que notamment les pertes d'exploitation, les pertes de chiffres d'affaire, les pertes de revenus, les préjudices commerciaux.

En conséquence, le Bénéficiaire s'engage à garantir la SNCF et son personnel contre toute action ou réclamation de tiers exercée à leur encontre.

ARTICLE 12 BIS - ASSURANCES

1 - Polices d'Assurances

Le Bénéficiaire est tenu de souscrire à concurrence de capitaux suffisants au regard des risques mis à sa charge au titre de l'article 13 des présentes les garanties ci-dessous visées.

a) Assurance des risques de travaux et après travaux

Le Bénéficiaire est tenue de souscrire une police d'assurance de « responsabilité civile » destinée à couvrir les conséquences pécuniaires de la responsabilité qu'il encourt tant du fait ou à l'occasion des travaux qu'il réalise sur le domaine public de la SNCF qu'après la réception desdits travaux.

b) Assurance des risques d'exploitation

Le Bénéficiaire est tenu de souscrire une police d'assurance de « responsabilité civile exploitation et professionnelle » destinée à garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité qu'il encourt en raison des dommages de toute nature causés aux tiers, y compris la SNCF, dans l'exercice de ses activités.

Cette police devra couvrir les risques d'atteinte à l'environnement.

c) Assurance des risques de voisinage

Les garanties d'assurance mentionnées ci-dessus doivent être étendues, aux risques de voisinage, dont en particulier ceux que le Bénéficiaire encourt vis à vis de la SNCF cooccupante et voisine, à raison notamment de dommages d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux ayant pris naissance dans les biens mobiliers ou immobiliers détenus ou occupés par le Bénéficiaire sur le domaine public de la SNCF.

d) Renonciation à recours

Toute police souscrite par le Bénéficiaire, y compris celle couvrant ses propres biens, doit être assortie de la renonciation expresse de l'assureur à exercer tout recours contre la SNCF, son personnel et ses éventuels assureurs, et comporter l'engagement de substitution de l'assureur pour l'exécution des clauses de garantie et d'indemnisation, prévues à l'article 13-1 ci-dessus.

2 - Attestations d'Assurances

Le Bénéficiaire remet à la SNCF le jour de la signature des présentes puis chaque année les attestations d'assurance en cours de validité justifiant de la souscription des polices mentionnées au présent article, étant précisé que pour la responsabilité civile travaux et après travaux, l'attestation doit être produite avant le début des travaux.

Ces attestations doivent préciser les risques couverts, les exclusions, la période de couverture, ainsi que les montants des garanties et des franchises, la renonciation expresse de l'assureur à recourir contre la SNCF, son personnel et leurs assureurs respectifs.

En cas de survenance d'un sinistre, le Bénéficiaire doit communiquer, à la demande de la SNCF, un exemplaire de chacune des polices qu'il est tenu de souscrire, nonobstant la production à celui-ci des attestations précitées.

Le Bénéficiaire doit également justifier, aux échéances prévues par chaque police d'assurance, auprès de la SNCF, du paiement régulier des cotisations afférentes à ces polices.

En cas d'absence ou d'insuffisance avérée de couverture, la SNCF met en demeure le Bénéficiaire de se conformer à ses obligations. Faute pour cette dernière d'avoir satisfait et justifier de l'exécution de ces obligations dans le délai prescrit par la mise en demeure, la SNCF se réserve le droit de souscrire les garanties pour le compte du Bénéficiaire et aux frais de celui-ci. Le montant de la cotisation d'assurance correspondante, majorée de 20% à titre de pénalité, sera facturé au Bénéficiaire.

En tout état de cause, en cas d'absence ou d'insuffisance de garantie pour quelque raison que ce soit, le bénéficiaire supportera seul les conséquences pécuniaires de la responsabilités mises à sa charge et prévues à l'article 13 des présentes.

ARTICLE 13 - REDEVANCE

S'agissant d'un service en gare mis en place historiquement par la collectivité, la SNCF consent à la gratuité exceptionnelle de cette occupation

ARTICLE 14 - ACTUALISATION DE LA REDEVANCE

Sans objet

ARTICLE 15 - PRESTATIONS - REMBOURSEMENT DE FRAIS

Les frais de tous ordres (constitution de dossiers, visites et études techniques, documents de récolement, fournitures, main-d'œuvre, surveillance, essais, etc...) occasionnés à la SNCF par les travaux relatifs à l'installation, la maintenance, les visites de contrôle, la modification, le déplacement ou la suppression des installations du Bénéficiaire, pour quelque motif que ce soit seront à la charge de ce dernier, qui les règlera sur présentation de justificatifs. Le versement d'une provision sera demandé si les dépenses estimées par la SNCF Gares & Connexions sont égales ou supérieures à mille euros (1000 €) HT.

Le Bénéficiaire s'engage à rembourser à la SNCF, dès réception de la facture, les dépenses réellement faites telles qu'elles figureront au décompte général annexé à cette facture.

ARTICLE 16 - IMPOTS

Sans objet

ARTICLE 17 - TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Les sommes facturées par la SNCF au titre de la présente convention d'occupation sont soumises à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

ARTICLE 18 - RETARD DE PAIEMENT

ARTICLE 19 - OBLIGATIONS DECLARATIVES

Le Bénéficiaire s'oblige à faire en temps utile toutes les déclarations exigées par les lois et règlements existants et ceux qui pourraient être mis en vigueur ultérieurement.

ARTICLE 20 - EXPIRATION - RESILIATION

L'expiration ou la résiliation de la convention pour quelque cause que ce soit n'ouvre aucun droit à indemnité au bénéfice du Bénéficiaire.

Un état des lieux sera dressé contradictoirement lors de l'expiration ou de la résiliation de la présente convention.

ARTICLE 21 - RESILIATION A L'INITIATIVE DU BENEFICIAIRE.

La convention peut être dénoncée par le Bénéficiaire à l'expiration de chaque période annuelle en prévenant la SNCF au moins six mois à l'avance par pli recommandé avec accusé de réception.

ARTICLE 22 - RESILIATION A L'INITIATIVE DE LA SNCF GARES & CONNEXIONS

La SNCF peut résilier à tout moment la convention portant autorisation d'occupation et ce pour des besoins ferroviaires ou tout autre motif d'intérêt général. Elle en informe le Bénéficiaire, au moins six mois à l'avance par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception.

Cette résiliation n'ouvre aucun droit à indemnité au Bénéficiaire même dans l'hypothèse où celle-ci aurait réalisé des travaux immobiliers.

ARTICLE 23 - RESILIATION POUR INOBSERVATION PAR LE BENEFICIAIRE DE SES OBLIGATIONS

- a) En cas de non paiement des sommes dues par le Bénéficiaire aux dates limites de paiement portées sur la facture, la SNCF le met en demeure de régler les sommes dues dans un délai d'un mois, par pli recommandé avec accusé de réception.
 - A défaut de règlement dans le délai imparti, la résiliation intervient de plein droit, nonobstant tout règlement ultérieur et sans qu'il y ait lieu de remplir aucune formalité judiciaire.
- b) En cas d'inobservation par le Bénéficiaire de l'une de ses obligations, autre que celle visée au point a) ci avant, la SNCF le met en demeure par pli recommandé avec accusé de réception d'avoir à s'y conformer dans le délai d'un mois.
 - Si le Bénéficiaire ne s'y conforme pas dans ce délai la SNCF peut, par pli recommandé avec accusé de réception, mettre fin immédiatement à la convention.

ARTICLE 24 - SORT DES OUVRAGES, CONSTRUCTIONS ET INSTALLATIONS REALISES PAR LE BENEFICIAIRE

A l'expiration ou à la résiliation de la convention, le Bénéficiaire doit, à ses frais risques et périls, procéder à l'enlèvement de son installation, à sa démolition ou son comblement, sauf demande expresse de la part de la SNCF.

Faute par le Bénéficiaire d'effectuer la remise en état dans le délai qui lui sera fixé par la SNCF, les travaux nécessaires seront réalisés par elle aux frais du Bénéficiaire.

ARTICLE 25 - DISPOSITIONS DIVERSES - ADRESSES

Pour l'exécution de la présente convention les correspondances seront adressées :

1 - Pour la SNCF

à l'Agence Gares Sud Ouest – gare de Bordeaux St Jean – parvis Louis Armand – 33080 Bordeaux

2 - Pour le Bénéficiaire

A Mairie de Bordeaux, Direction Générale des Services Techniques Direction des Espaces Publics et des Déplacements Urbains Hôtel de Ville, place Pey Berland 33077 Bordeaux cedex.

Tél. 05 56 10 32 69 Fax 05 56 10 33.12

rei. 05 56 10 32 69 Fax 05 56 10 33.13

- Le service à contacter à la SNCF est : SNCF - Unité Gare de Bordeaux - Mme PEREZ Olivia Directrice des gares de Bordeaux-CUB Gare de Bordeaux St Jean - Parvis Louis Armand 33080 Bordeaux Cedex - tél :05 47 47 27 65

ARTICLE 26 - ENREGISTREMENT DE LA CONVENTION

Les frais de timbre et d'enregistrement de la convention d'occupation et de ses annexes sont à la charge de la partie qui requerrait la formalité.

ARTICLE 27 - DOMICILIATION

Pour l'exécution des présentes, les signataires font élection de domicile, à savoir :

- Pour la SNCF, à PARIS, (13eme) au siège de la SNCF Gares & Connexions, 16 avenue d'Ivry
- Pour le Bénéficiaire, à Bordeaux Mairie de Bordeaux, Direction Générale des Services Techniques Direction des Espaces Publics et des Déplacements Urbains Hôtel de Ville, place Pey Berland 33077 Bordeaux cedex

Fait en 2 exemplaires, dont au minimum un pour chacun des signataires,

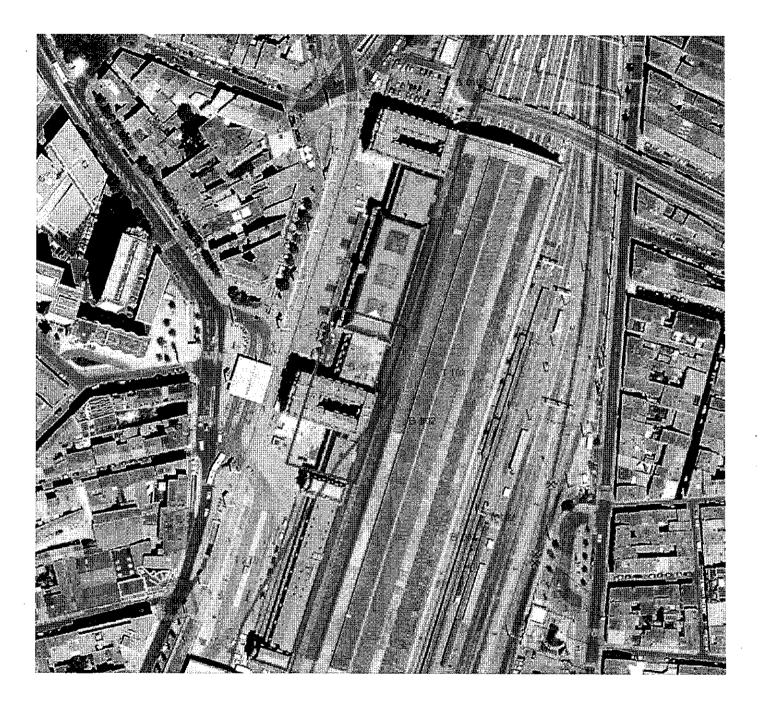
A Bordeaux, le

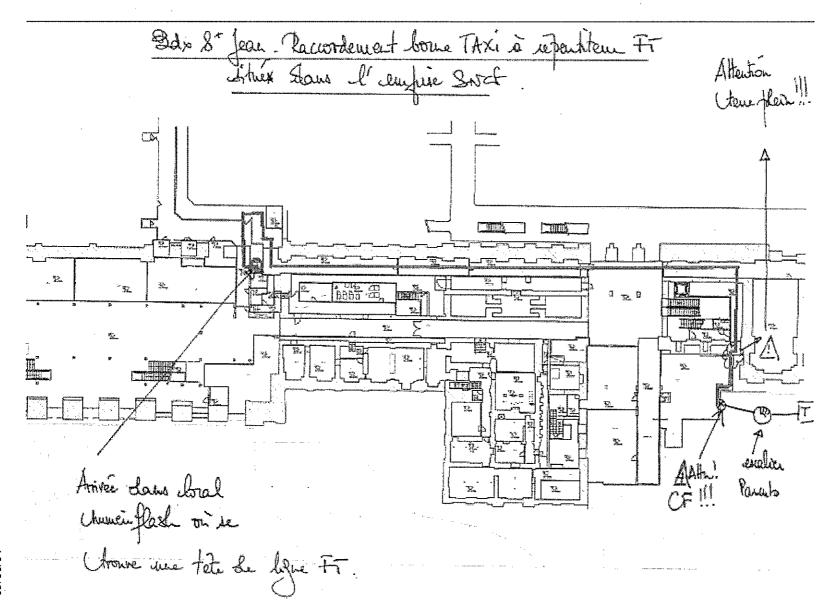
Pour le Bénéficiaire

Pour la SNCF

13/11/14

Annexe 1 : plan /localisation de l'implantation des gaines de téléphonie





13/11/14